

# WORKING PAPER

# 4-04

## Indicateurs pour un développement durable: aspects méthodologiques et développements en cours



**Bureau  
fédéral du Plan**

Analyses et prévisions économiques

Avenue des Arts 47-49

B-1000 Bruxelles

Tél.: (02)507.73.11

Fax: (02)507.73.73

E-mail: [contact@plan.be](mailto:contact@plan.be)

URL: <http://www.plan.be>

Méthodologies de la  
Task Force Développement durable,  
présentées par  
N. Zuinen

Février 2004



A stylized, light gray graphic of a hand holding a globe, positioned in the background behind the title text. The hand is shown from the side, with fingers curved around the globe. The globe is represented by a large, light gray circle.

# **Indicateurs pour un développement durable: aspects méthodologiques et développements en cours**

Méthodologies de la  
Task Force Développement durable,  
présentées par  
N. Zuinen

Février 2004





## Le Bureau fédéral du Plan

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) est un organisme d'intérêt public.

Le BFP réalise des études sur les questions de politique économique, socio-économique et environnementale.

A cette fin, le BFP rassemble et analyse des données, explore les évolutions plausibles, identifie des alternatives, évalue les conséquences des politiques et formule des propositions.

Son expertise scientifique est mise à la disposition du gouvernement, du parlement, des interlocuteurs sociaux, ainsi que des institutions nationales et internationales.

Le BFP assure à ses travaux une large diffusion. Les résultats de ses recherches sont portés à la connaissance de la collectivité et contribuent au débat démocratique.

## Internet

URL: <http://www.plan.be>

E-mail: [contact@plan.be](mailto:contact@plan.be)

## Publications

Publications récurrentes:

*Les perspectives économiques*

*Le budget économique*

*Le "Short Term Update"*

Planning Papers (les derniers numéros)

*L'objet des "Planning Papers" est de diffuser des travaux d'analyse et de recherche du Bureau fédéral du Plan.*

93 *Les comptes environnementaux en Belgique*  
Guy Vandille, Bruno Van Zeebroeck - Juin 2003

94 *Les charges administratives en Belgique pour l'année 2002*  
Aurélie Joos, Chantal Kegels - Janvier 2004

Working Papers (les derniers numéros)

1-04 *Toekomstverkenning voor een duurzame ontwikkeling*  
Methodologieën van de Task Force Duurzame Ontwikkeling,  
gepresenteerd door T. Bernheim - Janvier 2004

2-04 *Financement des entreprises pour un développement durable*  
N. Zuinen - Janvier 2004

3-04 *Guide des instruments économiques à mettre en œuvre dans le cadre des politiques climatiques domestique et internationale - Leur rôle dans une stratégie climatique en Belgique*  
W. van Ierland - Janvier 2004

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Editeur responsable: Henri Bogaert  
Dépôt légal: D/2004/7433/5

---





## Table des Matières

	Avant-propos	1
<b>1</b>	<b>Les indicateurs pour un développement durable</b>	<b>3</b>
1.1	Terminologie	3
1.2	Indicateurs reliant les composantes économique, sociale et environnementale	6
1.2.1	Indicateurs d'intégration	6
1.2.2	Indicateurs agrégés	7
1.3	Cadres conceptuels	9
1.3.1	Les cadres P-E-R et FD-P-E-I-R	9
1.3.2	Le "triangle"	13
1.3.3	Le tétraèdre	15
1.3.4	Conclusion	16
<b>2</b>	<b>Travaux sur les indicateurs pour un développement durable au niveau international</b>	<b>19</b>
2.1	Nations unies	19
2.1.1	Programme de travail sur les indicateurs de développement durable	19
2.2	OCDE	25
2.2.1	Programme de travail 1998-2001	25
2.2.2	Programme de travail 2001-2004	27
2.3	Union européenne	30
2.3.1	Les indicateurs structurels	30
2.3.2	Les travaux d'Eurostat sur les indicateurs pour un développement durable	36
<b>3</b>	<b>Les indicateurs dans la mise en oeuvre de la loi du 5 mai 1997 au niveau fédéral belge</b>	<b>39</b>
3.1	Fonction des indicateurs dans le cycle de la décision	39
3.2	Les indicateurs dans les rapports fédéraux sur le DD	41
3.2.1	Premier rapport fédéral	42
3.2.2	Deuxième rapport fédéral sur le DD	44

3.3	Les indicateurs dans le premier plan fédéral sur le DD	46
3.3.1	Les indicateurs dans le plan	46
3.3.2	Remarques de l'enquête publique	48
3.3.3	Des indicateurs pour évaluer la mise en oeuvre du Plan	50
3.4	Difficultés rencontrées	51
4	<b>Pistes pour le 3ème rapport fédéral sur le développement durable</b>	<b>53</b>
4.1	Relations entre les 3 parties du rapport à l'aide des indicateurs	53
4.2	Cadre conceptuel	54
4.2.1	Présentation structurée des indicateurs	54
4.2.2	Liens entre les composantes économique, sociale et environnementale	55
4.2.3	Notions de flux et de stocks de capitaux	55
4.2.4	Image globale de l'évolution en cours	56
4.3	Choix et suivi des indicateurs	56
4.3.1	Continuité des travaux	56
4.3.2	Cohérence avec les travaux internationaux sur les indicateurs	57
4.3.3	Données et indicateurs manquants pour décrire la situation existante	57
4.4	Mise en oeuvre du premier plan	58
5	<b>Bibliographie</b>	<b>59</b>
6	<b>Annexes</b>	<b>63</b>
6.1	Annexe 1: Liste possible des indicateurs centraux du développement durable de l'OCDE	63
6.2	Annexe 2: Liste ouverte des indicateurs environnementaux de l'Union européenne développée dans le cadre des travaux sur les indicateurs structurels	64
6.3	Annexe 3: Liste des indicateurs du premier rapport fédéral sur le développement durable	65
6.4	Annexe 4: Liste des indicateurs du deuxième rapport fédéral sur le développement durable	68
6.4.1	Indicateurs de pression	68
6.4.2	Indicateurs d'état	69
6.4.3	Indicateurs de réponse	70

---

6.5	Annexe 5: Liste des indicateurs du premier plan fédéral sur le développement durable 2000-2004	72
6.5.1	Consommation des ménages	72
6.5.2	Consommation des administrations publiques	73
6.5.3	Pauvreté	73
6.5.4	Surendettement	73
6.5.5	Santé	73
6.5.6	Energie	74
6.5.7	Transport	74
6.5.8	Changements climatiques	75
6.5.9	Ozone	75
6.5.10	Agriculture	75
6.5.11	Biodiversité	75
6.5.12	Milieu marin	76
6.5.13	Moyens d'exécution	76
6.5.14	Grands groupes sociaux	76
6.6	Annexe 6: Remarques relatives aux indicateurs émises lors de l'enquête publique sur l'avant projet de plan fédéral 2000-2004	78
6.6.1	Modalités d'analyse des remarques et de leur présentation	78
6.6.2	Analyse des remarques transversales	79
6.7	Annexe 7: Structure de la banque de données pour l'enregistrement des métadonnées et des données des indicateurs présentés dans les rapports fédéraux sur le développement durable	84
6.7.1	Structure de la fiche méthodologique	84
6.7.2	Contenu de la fiche méthodologique	85

---





## Avant-propos

Ce *working paper* est consacré aux indicateurs pour un développement durable. Il présente le cadre méthodologique du travail de la Task Force développement durable du Bureau fédéral du Plan en cette matière. Ce cadre a été tout d'abord constitué comme soutien à la rédaction des rapports fédéraux sur le développement durable. Mais le travail de la Task Force n'a pas été limité à cet exercice. Ce *working paper* rend donc compte d'autres progrès en matière d'indicateurs impulsés dans le cadre de la loi du 5 mai 1997 *relative à la coordination de la politique fédérale sur le développement durable*. Il situe aussi tous ces travaux par rapport aux méthodologies de travaux internationaux sur le même sujet dont ils se sont inspirés. La participation de membres de la Task Force Développement durable à ces travaux internationaux (depuis 1995) a permis d'en acquérir une vision assez précise et de les comparer. C'est donc en tenant compte de toutes ces évolutions en cours que ce document propose une série de pistes méthodologiques pour améliorer les prochains rapports fédéraux sur le développement durable.

Le chapitre 1 propose une définition des termes lié à la notion d'indicateur et du concept d'indicateur pour un développement durable. Il décrit aussi trois schémas organisateurs des indicateurs pour un développement durable: le cadre "forces directrices, pressions, état, impact, réponse", le "triangle" reliant les composantes économique, sociale et environnementale du développement et le "tétraèdre" lui ajoutant la composante institutionnelle.

Le chapitre 2 décrit les projets de plusieurs institutions internationales en matière d'indicateurs pour un développement durable. Les résultats de programmes de travail internationaux sur les indicateurs de développement durable sont présentés: celui de la Commission du Développement durable des Nations unies et ceux de l'OCDE. Au sein de l'Union européenne, ce sont les travaux sur les indicateurs structurels faits par la Commission pour alimenter les décisions du Conseil européen et les travaux d'Eurostat sur les indicateurs pour un développement durable qui sont décrits.

Le chapitre 3 est consacré à l'utilisation d'indicateurs dans les deux premiers rapports fédéraux sur le développement durable et dans le premier plan fédéral sur le développement durable (documents institutionnalisés par la loi du 5 mai 1997 *portant coordination de la politique fédérale de développement durable*). Il explique comment la présentation des indicateurs a été structurée et comment les indicateurs ont été choisis dans ces documents. Il présente aussi les remarques de la population sur les indicateurs lors de l'enquête publique sur l'avant-projet de plan fédéral. Ce chapitre résume aussi les travaux de la Commission interdépartementale sur le développement durable en matière d'IDD.

Le chapitre 4 propose plusieurs pistes pour améliorer l'utilisation des indicateurs dans les rapports fédéraux sur le développement durable. Ces pistes

---

visent à améliorer les relations entre les 3 parties centrales du rapport et à affiner le cadre conceptuel de présentation et de choix des indicateurs tout en gardant une continuité dans les travaux faits sur les indicateurs.



# 1 Les indicateurs pour un développement durable

Ce chapitre comprend 2 parties. La première est consacrée à la terminologie relative aux indicateurs. Elle propose aussi une définition du concept d'indicateur pour un développement durable. La deuxième partie décrit 3 cadres conceptuels pour la présentation de tels indicateurs.

## 1.1 Terminologie

Des termes, comme "donnée" et "indice" sont reliés au concept d'indicateur. Cette section du premier chapitre propose une définition pour ces termes afin de les distinguer du concept d'indicateur, également défini ici. Ces définitions sont en grande partie basées sur l'article de Gilberto Carlos Gallopin intitulé "*Indicators and their use: Information for Decision-making*"<sup>1</sup>. Cet article définit ces concepts sur base d'une analyse de la littérature scientifique en la matière et essaie de le relier les uns aux autres.

### Donnée

Les données brutes sont des mesures de phénomènes dans le temps et dans l'espace pour différentes populations. Par exemple, en Belgique en 2002, le nombre de familles monoparentales était de 511 186<sup>2</sup> (= la donnée). Elles fournissent une information sur l'état ou l'évolution d'un phénomène. Beaucoup sont brutes (exemple: relevé de température). D'autres ont besoin d'être traitées avant de pouvoir être utilisées (exemple: certaines données économiques doivent être ajustées pour tenir compte des saisons ou des cycles économiques).

### Indicateur

Les indicateurs synthétisent ou simplifient des données pertinentes relatives à l'état ou à l'évolution de certains phénomènes. Ce sont des outils de communication et d'aide à la décision qui peuvent prendre une forme tant quantitative (cardinale) que qualitative<sup>3</sup> (nominale ou ordinale).

Certains indicateurs résultent d'une agrégation, avec ou sans pondération, de données très différentes et fournissent ainsi un message synthétique. Il s'agit par exemple de l'indicateur de développement humain calculé par le Program-

1. Gallopin G.C. (1997).

2. Source: Institut National de Statistiques.

3. Exemples: les drapeaux vert et rouge signalant l'autorisation ou l'interdiction de se baigner en mer, ou encore la disparition progressive d'espèces de lichens suite à l'augmentation de la pollution.

me des Nations unies pour le développement qui agrège 4 indicateurs (voir aussi 1.2.1). Ces indicateurs agrégés sont aussi appelés indices (ou index). Quand ils agrègent plusieurs indicateurs ayant des unités de mesure différentes, ils transforment ces indicateurs en indices pour faire disparaître les unités de mesure.

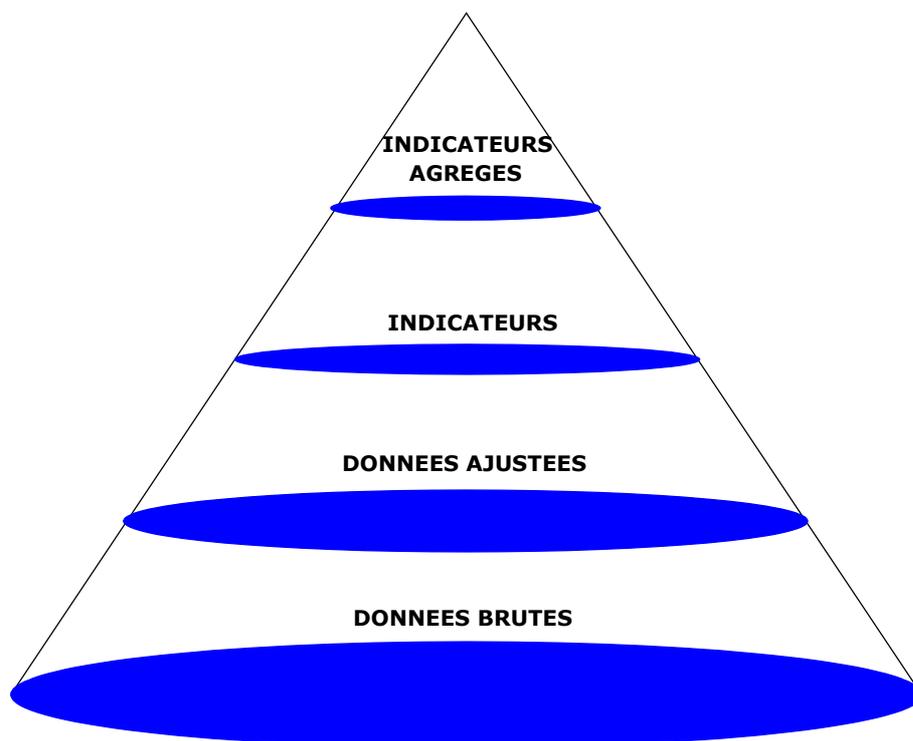
Les indicateurs sont donc des outils permettant de représenter et d'analyser certains phénomènes. Leur signification va en principe plus loin que celle des variables<sup>1</sup> qui le composent (exemple: le taux de chômage qui est le rapport entre le nombre de personnes au chômage et la population active). Ils permettent de construire un modèle qui représente la réalité, mais qui n'est qu'une image simplifiée parmi d'autres de cette réalité. Leur choix, ainsi que leur interprétation ex post, sont fondés sur un jugement au moins en partie subjectif, alors que le développement d'indicateurs est un travail technique (scientifique). L'utilisation des indicateurs relève donc en partie d'un choix politique. Cela explique que la question des indicateurs soit souvent très "sensible".

### **Pyramide de l'information**

Le lien entre ces différents concepts est souvent représenté à l'aide d'une pyramide d'information (voir figure 1 ci-dessous). Celle-ci montre les différents niveaux d'agrégation et de synthèse de l'information. La base de la pyramide est composée des données. Celles-ci sont nombreuses et fournissent une information peu agrégée. Elles permettent de construire une information plus synthétique de la situation et de l'évolution d'un système. Elles forment la deuxième couche de la pyramide. Viennent ensuite les indicateurs. Ceux-ci donnent une information plus condensée de la situation et de l'évolution d'un système. La dernière couche de la pyramide est occupée par les indices ou indicateurs agrégés qui synthétisent encore davantage l'évolution des données relatives au système observé.

---

1. Une variable peut être définie comme une représentation d'une caractéristique (exemple: qualité, quantité, etc.) d'un système qui peut varier. (par ex.: l'âge d'une population ou la couleur des yeux d'une population). Cette définition est tirée de l'article de Gallopin G.C. (1997) qui propose une définition plus complexe du terme "variable".

**FIGURE 1 - Pyramide de l'information**

### Indicateur pour un développement durable

Une définition des indicateurs pour un développement durable a été proposée en 1997 dans le planning paper "Le développement durable: un projet à l'échelle mondiale"<sup>1</sup> sur base de travaux des organisations internationales sur ce sujet. C'est cette définition qui est reprise ci-dessous avec de petites modifications.

*"Les indicateurs pour la prise de décision en faveur d'un développement durable mesurent les évolutions et les interactions des variables relatives aux différentes composantes du développement durable (économiques, sociales, environnementales et institutionnelles de la société), tant à l'échelle internationale, régionale, nationale que locale. Outil de communication, ce type d'indicateur a l'avantage de pouvoir synthétiser une information diversifiée relative à certains phénomènes ou certaines tendances considérées comme critiques dans une optique de développement durable. Ces indicateurs permettent donc de rapporter la situation observée, de l'évaluer, puis de planifier et de surveiller l'évolution de variables concernant la situation économique, la société, les écosystèmes (pollution ressources naturelles...), et les institutions. Ces outils contribuent ainsi à déterminer les décisions à prendre pour s'orienter vers des modes de développement plus durables."*<sup>2</sup>

Les indicateurs qui permettent de mesurer et d'informer sur les progrès réalisés en matière de développement durable peuvent être relatifs à une seule des composantes du développement durable (exemple: émissions de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère ou proportion d'enfant en échec scolaire dans les familles monoparentales). Ils peuvent aussi concerner deux des composantes différen-

1. Gouzée N., Zuinen N., Willems S. (1999).

2. Gouzée N., Zuinen N., Willems S. (1999).

tes du développement durable. Dans ce cas, ils donnent une information sur la relation entre ces composantes. Dans le cadre des travaux sur les indicateurs pour un développement durable, ces indicateurs de relation sont souvent appelés "indicateurs d'intégration" (voir 1.2.1). Les indicateurs agrégés ou indices peuvent aussi concerner plusieurs composantes différentes (voir 1.2.2).

## 1.2 Indicateurs reliant les composantes économique, sociale et environnementale

Pour informer sur les relations entre les composantes économiques, sociales et environnementales du développement, il est possible de construire des indicateurs combinant des informations relatives à ces différentes composantes. Cette section distingue les indicateurs dits "d'intégration" et les indicateurs agrégés.

### 1.2.1 Indicateurs d'intégration

Afin de mettre en évidence les relations entre 2 des 3 composantes économique, sociale et environnementale du développement, des indicateurs ont été développés. Ces indicateurs, fréquemment appelés indicateurs d'intégration, établissent un rapport entre 2 variables relatives à des composantes différentes du développement. Plusieurs combinaisons sont possibles.

- Le rapport entre une variable sociale et une variable économique. Un exemple connu d'un tel indicateur est la productivité du travail, qui peut se mesurer par le rapport entre le nombre de personnes employées et le produit intérieur brut (somme des valeurs ajoutées produites par une économie). Cet indicateur donne une information sur le nombre de personnes nécessaires pour réaliser une unité de production au cours d'une période et dans un espace déterminé.
- Le rapport entre une variable sociale et une variable environnementale. Un exemple d'un tel indicateur est le rapport entre les émissions d'un polluant X et le nombre d'habitants. Cet indicateur mesure les émissions produites par un habitant au cours d'une période et dans un espace déterminé.
- Le rapport entre une variable environnementale et une variable économique. Un exemple d'un tel indicateur est le rapport entre les émissions d'un polluant X et le produit intérieur brut. Cet indicateur mesure les émissions du polluant X qu'a généré la fabrication d'une unité de production. Ces indicateurs sont généralement appelés "indicateurs d'écocfficacité".

Les travaux sur les indicateurs pour un développement durable ont permis ces dernières années de s'intéresser davantage aux indicateurs d'intégration. Des travaux spécifiques ont été faits dans ce domaine, en particulier sur les indicateurs reliant des variables environnementales à des variables économiques. Il s'agit notamment des travaux de l'OCDE sur les indicateurs de découplage<sup>1</sup> et des travaux relatifs aux comptes satellites environnementaux. Ceux-ci sont brièvement décrits ci-dessous.

---

1. Dans son programme de travail 2001-2004, l'OCDE a beaucoup travaillé sur ce concept d'indicateurs de découplage et a publié un document décrivant ce concept et analysant les tendances dans les Etats membres de l'OCDE: OECD (2002). *Indicators to measure decoupling of environmental pressure from economic growth*. Sustainable development. SG/SD(2002)1/FINAL.

### i. Indicateurs de découplage

Le concept d'indicateur de découplage a été développé pour analyser les relations entre une variable économique et une variable environnementale. Les indicateurs de découplage comparent les taux de croissance du PIB et des atteintes portées à l'environnement par les modes de consommation et de production. Découpler le PIB des pressions exercées sur l'environnement consiste à creuser l'écart entre le taux de croissance des atteintes à l'environnement et celui de la valeur ajoutée produite<sup>1</sup>. Ce concept est donc celui de l'élasticité entre ces deux variables dont la formule est:

$$\varepsilon = \frac{\frac{\Delta P}{P}}{\frac{\Delta PIB}{PIB}}$$

Où  $\varepsilon$  = élasticité, P = pressions exercées sur l'environnement et PIB = produit intérieur brut.

### ii. Comptes satellites environnementaux

Le développement des comptes satellites environnementaux au sein de la comptabilité nationale, tels que ceux de NAMEA (*National accounting matrix including environmental accounts*), permet de construire des indicateurs d'intégration en utilisant le Système de la Comptabilité nationale. Les comptes satellites structurent en effet des données de type non monétaire relatives à des fonctions telles que la santé, l'environnement, le tourisme, la R&D, selon la nomenclature de base de la comptabilité nationale<sup>2</sup>. Ce système de comptes permet d'établir des relations entre des indicateurs non monétaires relatifs à ces fonctions et des indicateurs monétaires relatifs aux activités économiques calculés dans les comptes nationaux traditionnels.

## 1.2.2 Indicateurs agrégés

Dans le but de mesurer et de communiquer un message simple sur les progrès vers un développement durable, plusieurs institutions ont développé des indicateurs agrégés. Ces indicateurs combinent, selon une méthode d'agrégation, plusieurs indicateurs relatifs aux composantes économiques, sociales et environnementales du développement. Ils agrègent par conséquent des indicateurs ayant des dimensions différentes. La méthode d'agrégation combine parfois ces indicateurs en les pondérant.

Des exemples d'indicateurs agrégés établis par différentes institutions pour analyser le développement de la société sont<sup>3</sup> les suivants.

- 
1. La valeur ajoutée correspond à la différence entre la valeur des biens et services produits et la valeur des consommations intermédiaires. Les consommations intermédiaires correspondant aux biens nécessaires à la production et qui soit s'incorporent dans le cours du processus de production (exemple: tissu dans une chemise), soit disparaissent (exemple: énergie consommée). Bremond J, Geledan A. (1981). *Dictionnaire économique et social*. Hatier. Paris.
  2. Van den Berghe S., De Villers J. (2001).
  3. Voir aussi pour plus d'informations à ce sujet et plus d'exemples: OECD(2001). *Environmental indices. Review of aggregation methodologies in use. Environmental indices*. Working Group on Environmental Information and Outlooks. ENV/EPOC/SE(2001)2.

- **L'index de soutenabilité** (*Dashboard of sustainability*): il a été lancé lors de la neuvième session de la Commission du Développement durable des Nations unies en avril 2001. Il a été développé par un Groupe consultatif sur les indicateurs du développement durable, composé d'experts internationaux, coordonné par l'Institut International du développement durable. L'index est composé de 60 indicateurs relatifs aux composantes économique, sociale et environnementale du développement. Il est actuellement calculé pour environ 200 pays.
- **L'index de soutenabilité environnementale** (*Environmental Sustainability Index*): cet indicateur agrégé est issu d'une collaboration entre la "Global Leaders for Tomorrow Environment Task Force" du Forum économique mondial, le centre de Yale pour la politique et le droit environnementaux et le "Center for International Earth Science Information Network" de l'Université de Columbia. Il est publié lors des sommets annuels de Davos en janvier. L'indice est calculé sur base de 20 indicateurs-clés couvrant 5 domaines: les systèmes environnementaux, les pressions environnementales, la vulnérabilité des êtres humains aux risques environnementaux, la capacité institutionnelle de la société à fournir des réponses aux menaces environnementales et la gestion des biens environnementaux mondiaux.
- **L'empreinte écologique**: cet indicateur mesure la charge qu'impose à la nature une population donnée, c'est à dire la pression qu'exerce l'homme sur la planète, à partir de l'utilisation des ressources naturelles (énergie, pêche, forêts) et la capacité de la terre de les régénérer. Cet indicateur est actuellement calculé par le World Wide Fund.
- **L'indice de bien-être économique durable** (IBEED ou *Index of Sustainable Economic Welfare*): il a été développé par H. Daly en 1989. Cet indicateur part des dépenses de consommation des ménages, auxquelles on ajoute la valeur du travail domestique non rémunéré et auxquelles on déduit un montant pour la répartition inégale des revenus et un montant pour la dégradation de l'environnement.
- **L'indicateur de progrès véritable ou réel** (IPR): il est calculé par la Fondation américaine Redefining Progress. Cet indicateur est assez similaire à l'indice de bien-être économique durable. Il est calculé de la façon suivante:  $ipr = \text{dépenses de consommation des ménages} + \text{infrastructures publiques et fonctions communautaires (travail domestique, système judiciaire et social etc.)} + \text{temps de loisir} - \text{coûts de "défense" (contre le crime et contre les maux issus d'un environnement dégradé)} - \text{dégradation des ressources naturelles} +/- \text{disparités de revenus} +/- \text{dépendance au capital étranger}$ . Cet indicateur comme le précédent montre que le "progrès" ou le "bien-être" peuvent reculer quand le pnb continue à augmenter.
- **L'indicateur de développement humain** mesure de façon agrégée trois aspects des progrès d'un pays en matière de développement: produit national brut, espérance de vie et taux d'alphabétisation. Il est développé depuis plusieurs années par le Programme des Nations unies pour le Développement et publié chaque année.

La construction de ces indicateurs agrégés posent des problèmes méthodologiques importants, soit parce qu'ils cherchent à attribuer une valeur monétaire à des éléments qui ne peuvent être que difficilement évalués de la sorte, soit parce qu'ils agrègent des variables très différentes les unes des autres. D'autres problèmes méthodologiques se posent aussi au niveau du choix des variables prises en compte et de leur pondération. Cette pondération est très souvent subjective et peut fortement influencer le résultat final. Enfin, l'interprétation de ces indicateurs agrégés est également difficile car le résultat final fourni par un indicateur agrégé peut cacher des évolutions très contrastées et fournir ainsi une information biaisée de la situation. Il est important de prendre en considération ces problèmes méthodologiques dans l'analyse de ces indicateurs.

## 1.3 Cadres conceptuels

Comme expliqué au point précédent, un indicateur peut être relatif à différentes composantes du développement et donner ainsi une information sur la relation entre ces composantes. Mais comme les relations entre les composantes du développement sont nombreuses et complexes, il reste nécessaire de trouver d'autres moyens d'informer sur ces relations.

Pour répondre à ce besoin d'information sur les relations entre les différentes composantes du développement, des cadres conceptuels organisent la présentation des informations relatives aux problématiques économiques, sociales et environnementales. Différents types de cadre ont été développés par différentes institutions.

Dans cette section, 3 cadres conceptuels sont présentés<sup>1</sup>:

- les cadres P-E-R et FD-P-E-I-R qui mettent principalement en évidence les relations de cause à effet.
- le triangle met l'accent sur les nombreuses interrelations entre les trois composantes du développement durable (sociale, économique et environnementale).
- le tétraèdre met l'accent sur les nombreuses interrelations entre les trois composantes du développement durable (sociale, économique et environnementale) et prend également en compte la fonction "réponse" issue du cadre FD-P-E-I-R.

Dans la description de ces 3 cadres ci-dessous, ce sont les termes de capital économique, capital humain, capital environnemental et capital institutionnel au lieu de composante économique, sociale, environnementale et institutionnelle qui sont utilisés. Cette terminologie est souvent utilisée dans les travaux scientifiques et permet notamment de distinguer les flux et les stocks de capitaux (voir aussi 1.3.2). Comme mentionné dans le deuxième rapport fédéral sur le développement durable, *"l'évolution, la transformation de chacun des ces 3 capitaux est une composante du développement"*<sup>2</sup>.

### 1.3.1 Les cadres P-E-R et FD-P-E-I-R

#### i. Définition et analyse

Le cadre "Forces directrices-pressions-états-impacts- réponses" ou cadre "FD-P-E-I-R" et le cadre "Pressions-états-réponses" ou cadre "P-E-R" sont des cadres organisateurs des relations de cause à effet entre différentes variables d'un système. Le cadre FD-P-E-I-R distingue 5 fonctions.

- Les forces directrices: il s'agit des activités et des processus humains qui ont une influence indirecte sur les capitaux humain, environnemental et économique du développement (exemple: consommation d'énergie). Les indicateurs de forces directrices décrivent ces activités et processus et sont donc en grande partie liés aux modes de consommation et de production.

---

1. Les textes relatifs à ces cadres organisateurs sont basés en grande partie sur le deuxième rapport fédéral sur le développement durable qui présente aussi ces cadres organisateurs.  
2. Task Force développement durable (2002). Voir page 7 et 8 de ce rapport pour plus d'information sur la notion de capital. Cette phrase fait référence aux capitaux économique, humain et environnemental, et pas au capital institutionnel.

- Les pressions: elles recouvrent les effets induits par les activités et les processus humains qui ont une influence directe sur les capitaux humain, environnemental et économique du développement<sup>1</sup>. Les indicateurs de pression reflètent donc les pressions s'exerçant directement sur les ressources environnementales ou sur les ressources humaines (exemples: émissions de CO<sub>2</sub>, NO<sub>x</sub>, CO, taux de chômage).
- Les états: ils décrivent la quantité, la qualité, les fonctions et la répartition géographique des stocks de capitaux humain, environnemental et économique (exemple: taux de concentration de l'ozone). Ils sont influencés par les pressions. Ce sont des indicateurs d'état qui décrivent la situation de ces stocks de capitaux.
- Les impacts: ils décrivent les effets liés aux changements d'état (que ce soit la quantité, la qualité ou la répartition géographique) des stocks de capitaux humain, environnemental et économique. Il arrive en effet que les changements de l'état du stock d'un capital aient des effets sur un autre stock de capital. Ces changements peuvent être représentés et mesurés par des indicateurs d'impact (exemple: nombre de décès dû à l'augmentation de la concentration en ozone).
- Les réponses: celles-ci reflètent les interventions faites par la société pour (ré)orienter les tendances observées vers un développement durable en agissant au niveau des flux et/ou des stocks de capitaux. Les réponses qu'elle formule viennent ainsi modifier les forces directrices, les pressions et l'état des capitaux. Ces indicateurs de réponse donnent une information sur la qualité, la quantité et la répartition de ces réponses.

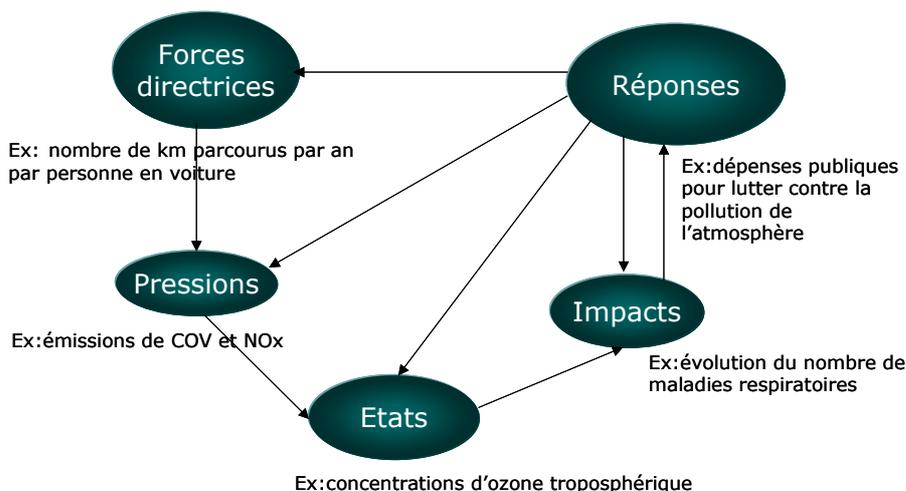
Dans ce cadre, les indicateurs de forces directrices, de pressions, d'impact et de réponses donnent des informations sur les flux de capitaux, tandis que les indicateurs d'états donnent des informations sur les stocks de capitaux.

Le cadre "P-E-R" est réduit à 3 de ces 5 fonctions: les fonctions pressions, états et réponses. Cette réduction permet de simplifier davantage la présentation des indicateurs. Mais, elle empêche de distinguer, voire de présenter, des indicateurs de forces directrices, tels que les indicateurs relatifs à la démographie ou à l'activité économique, et des indicateurs d'impact. Le choix du cadre P-E-R ou du cadre FD-P-E-I-R dépendra donc entre autres des thèmes et/ou problématiques analysées.

---

1. Exemple de pression ayant une influence directe: les émissions de polluants. Exemple de pression ayant une influence indirecte: la consommation d'énergie. Les pressions ayant une influence indirecte correspondent aux forces directrices dans le cadre FD-P-E-I-R (Forces directrices, pressions, états, impacts, réponses) issu du cadre P-E-R.

**FIGURE 2 - Cadre "Forces directrices-Pressions-Etats-Impacts-Réponses"**



La figure 2 donne un exemple du lien entre les cinq fonctions du cadre DF-P-E-I-R. Les forces motrices (exemple d'indicateur: nombre de kilomètres parcourus par an par personne en voiture) sont à l'origine d'une série de pressions sur l'environnement (exemple d'indicateur: émissions de composés organiques volatils) et la société (exemple d'indicateur: temps passé en moyenne dans les encombrements). Ces pressions vont modifier l'état de certaines ressources environnementales (exemple d'indicateur: concentration d'ozone troposphérique) et humaines (exemple d'indicateur: niveau de nervosité, stress). La modification de l'état de certaines ressources environnementales peut avoir des impacts sur d'autres ressources environnementales (exemple: indicateur relatif à une perte de biodiversité) ou sur les ressources humaines (exemple d'indicateur: nombre de maladies respiratoires). Face aux problèmes constatés, la société est amenée à fournir des réponses pour y remédier (exemple d'indicateur: niveau des taxes sur les carburants). Les réponses apportées vont venir modifier soit les forces motrices, soit les pressions, soit les états, soit les impacts. La modification d'un de ces 4 pôles aura des répercussions sur les autres pôles assurant ainsi la dynamique du système.

Ces cadres filtrent bien entendu les relations complexes entre les flux et les stocks de capitaux. Mais ils présentent l'avantage de simplifier l'information essentielle en matière de développement durable à communiquer de façon structurée.

## ii. Utilisation

Le cadre Pressions-Etats-Réponses a été développé dans les années '70 au Canada par le statisticien Anthony Friend. Il a été repris et adopté en 1985 par l'OCDE pour classer en trois catégories les indicateurs environnementaux dans ses rapports sur l'Etat de l'Environnement et continue à être utilisé par cette institution dans ses rapports sur l'environnement.

Dans son programme de travail sur les indicateurs de développement durable (voir 2.1), la Commission du développement durable des Nations unies s'est inspirée de ce cadre pour classer une liste de 132 indicateurs de développement durable. Afin de mieux faire apparaître les composantes économiques et

sociales, elle a transformé la fonction "pression" en "forces directrices" (ou "*driving force*"). Le cadre est ainsi devenu en 1995 "Forces directrices-Etats-Réponses".

Ce cadre a ensuite été repris et complété par la Commission européenne avec le support de l'Agence européenne pour l'environnement pour développer un modèle intégré d'indicateurs d'environnement et de transport: *Transport and Environment Reporting Mechanism* (TERM). Il s'agissait d'intégrer à la fois des indicateurs sectoriels et des indicateurs environnementaux dans un même modèle décrivant chaque année depuis 2000 les activités du secteur transport et ses impacts environnementaux et sociaux. Le cadre P-E-R a ici été transformé en cadre FD-P-E-I-R.

Au niveau international, ce cadre FD-P-E-I-R a jusqu'à présent été principalement utilisé et développé dans une approche économie-environnement, l'aspect social n'intervenant qu'au second plan, c'est à dire au niveau des impacts des problèmes environnementaux. En Belgique, les rapports fédéraux sur le développement durable publiés par la Task Force Développement durable du Bureau fédéral du Plan depuis 1999 utilisent néanmoins ce cadre conceptuel pour présenter la situation des 3 composantes du développement durable (voir 3.2).

### iii. Avantages et inconvénients

L'utilisation du cadre FD-P-E-I-R dans le premier rapport fédéral belge sur le développement durable et du cadre P-E-R dans le deuxième rapport (voir 3.2) a permis de mieux cerner les avantages et les inconvénients de ces cadres pour présenter et communiquer de l'information relative au développement durable. Leur principaux avantages confèrent à ces cadres une fonction pédagogique que n'ont pas les modèles plus sophistiqués. Ce sont les suivants.

- Ils proposent un fil conducteur aux relations entre variables économiques, sociales et environnementales, basé sur les relations de cause à effet. Il se prête particulièrement bien aux analyses des interactions entre l'économie et l'environnement.
- Ils identifient comme principale force directrice les activités économiques, en pleine cohérence avec les principes 7 et 8 de la Déclaration de Rio. Ces principes insistent sur la responsabilité des modes de consommation et de production dans les pays industrialisés et sur la nécessité de modifier ces modes de consommation et de production pour parvenir à un développement durable. Le principe 8 mentionne qu'*"afin de parvenir à un développement durable et à une meilleure qualité de vie pour tous les peuples, les Etats devraient réduire et éliminer les modes de production et de consommation non viables et promouvoir des politiques démographiques appropriées"*.
- Ils identifient une fonction "réponse", qui met en avant le rôle des êtres humains dans leurs possibilités d'orienter le modèle de développement. Comme ceux-ci agissent en société de façon organisée (avec plus ou moins d'efficacité), ce choix revient à proposer un mode de représentation de la composante institutionnelle du développement durable, ou de sa quatrième composante. Ce cadre se différencie ainsi des modèles de type déterministe, où l'évolution de la société est essentiellement déterminée par la totalité des événements naturels ou antérieurs.

Cependant, ce cadre présente aussi des inconvénients, surtout au niveau de la capacité d'analyse, parce qu'il ne permet pas de mettre en évidence certaines relations.

- Les activités et comportements économiques sont déterminés par une série de facteurs que le cadre FD-P-E-I-R ne met pas en évidence. Ces facteurs sont essentiellement : la situation économique générale, la situation démographique générale, la situation sociologique de la population (valeurs, comportements).
- Les dégradations sociales et environnementales peuvent avoir des conséquences économiques, de même que les mesures (réponses) prises pour améliorer l'état des ressources sociales et environnementales. Ces relations n'apparaissent pas directement dans le cadre FD-P-E-I-R. Or, il s'agit souvent d'enjeux considérables (exemple: impacts économiques des mesures prises pour lutter contre le changement climatique).
- Les relations entre les composantes sociales et environnementales ne sont pas clairement mises en évidence dans le cadre FD-P-E-I-R. L'état de l'environnement peut avoir des conséquences **directes** sur l'état des êtres humains (exemple: dégradation de leur santé), ce qui peut être mis assez facilement en évidence par la fonction "impact". Cependant, l'état des êtres humains (par exemple: leur pauvreté) n'aura, dans la plupart des cas, des conséquences sur l'environnement que via les activités économiques des êtres humains. Par exemple, dans nos pays, les personnes les plus pauvres, qui voudraient se soucier des impacts environnementaux liés à leur comportement de consommateur, ont moins les moyens financiers d'acheter des produits plus respectueux de l'environnement (ces derniers étant souvent plus chers).
- Il est parfois difficile de classer certaines variables (et donc certains indicateurs) dans une fonction plutôt que dans une autre. Par exemple, l'indicateur "prises de poissons": s'agit-il d'une force directrice ou d'une pression? Le taux d'analphabétisation est-il une cause (pression) ou une conséquence (impact) de la pauvreté? C'est dans le domaine social que le classement est le plus délicat. Les relations entre variables sociales sont en effet encore assez floues et peu connues au niveau des sciences sociales<sup>1</sup>.

### 1.3.2 Le "triangle"

#### i. Définition

Pour travailler dans une optique de développement durable, il est essentiel d'avoir une approche aussi équilibrée que possible sur les 3 composantes du développement durable: la composante sociale, la composante économique et la composante environnementale. Seule une telle approche permet de mettre systématiquement l'accent sur les relations d'interdépendance entre les trois composantes du développement durable, sans risquer de sous-estimer l'importance de chacune d'elles.

Or, comme indiqué ci-dessus, les cadres DF-P-E-I-R et P-E-R utilisés pour analyser des problématiques environnementales ne mettent pas en évidence systématiquement les 3 composantes du développement durable.

C'est pourquoi l'information (y compris les indicateurs) relative aux 3 composantes du développement et à leurs relations est parfois organisée selon un cadre conceptuel ayant la forme d'un triangle où chaque pointe représente une composante et où les arêtes représentent les relations entre les composantes.

Ce cadre est appelé "the SCENE model", (SCENE for SoCial, ENvironmental and Economic) par le *Centre international des études intégrantes* (International

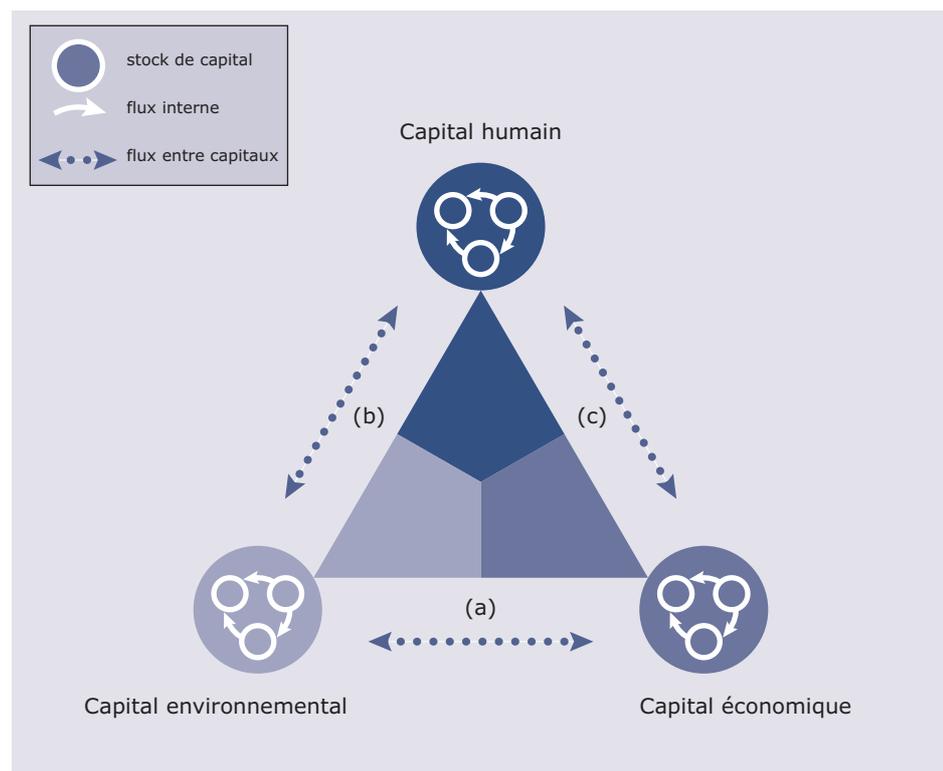
1. Il n'existe pas de cadre conceptuel universellement admis pour l'analyse des variables sociales. OECD (1999a).

Center for integrative studies - ICIS) de l'Université de Maastricht. La figure 3 présente ce modèle SCENE. Ce modèle utilise la notion de capitaux économique, humain et environnemental, au lieu de composante économique, sociale et environnementale du développement.

Ce modèle met en évidence les relations au sein de chaque capital et les relations entre les capitaux.

- Information sur chaque capital: dans le modèle SCENE, chaque capital est caractérisé par 4 dimensions: la **quantité** du capital, la **qualité** du capital, la **fonctionnalité** du capital et la **répartition géographique** du capital. Ces 4 propriétés peuvent être représentées à l'aide d'indicateurs, comme le montrent les exemples suivants. Exemple pour le capital économique: nombre d'ordinateurs (quantité), puissance de l'ordinateur (qualité), transmission d'information (fonctionnalité), nombre d'ordinateurs par commune (répartition géographique). Exemple pour le capital environnemental: superficie de forêts (quantité), taille des arbres composant la forêt (qualité), chauffage-puissance calorifique (fonctionnalité), répartition des forêts dans un pays (répartition géographique du capital).

**FIGURE 3 - Triangle**



Source: Rotmans, J. (1998). *Integrated thinking and acting: a necessary good*. Maastricht, the Netherlands, ICIS. Publié dans Task Force Développement durable (2003). *Un pas vers un développement durable? Rapport fédéral développement durable*. Bureau fédéral du plan. Bruxelles.

- Information sur les relations entre les capitaux: les indicateurs peuvent aussi informer sur les relations entre les 3 capitaux. Les interrelations entre les trois capitaux ou pôles du triangle sont symbolisées par les trois grosses flèches reliant ces trois pôles les uns aux autres. Il s'agit par exemple des effets de l'environnement sur l'économie, "en tant que

*facteur de production (matières premières) ou réceptacle des flux de pollutions liées aux activités économiques, les effets d'un environnement amélioré ou dégradé sur le bien-être de l'individu, y compris sa santé et sa sécurité dans un contexte caractérisé par plus ou moins de justice écologique", ou encore les effets du développement humain sur l'économie, "par la variation des quantités et de la qualité de la main-d'oeuvre sur le marché du travail ou encore par l'information des consommateurs sur l'origine des produits consommés"*<sup>1</sup>. Ces relations d'interdépendance et l'état des pôles mêmes constituent des sources d'information pour la prise de décision<sup>2</sup>.

## ii. Utilisation

Ce cadre est souvent utilisé quand l'information est présentée par thème. Les thèmes sont alors regroupés selon qu'ils appartiennent à la composante économique, sociale ou environnementale.

Dans les travaux de l'OCDE sur les indicateurs pour un développement durable, ceux-ci sont souvent classés selon les composantes économique, sociale et environnementale du développement. Au niveau national, plusieurs pays, comme la Finlande et le Royaume-Uni, ont défini et publié une liste d'indicateurs pour un développement durable sur base de ce cadre conceptuel par composante ou capital.

### 1.3.3 Le tétraèdre

#### i. Définition et analyse

Dans les travaux sur le développement durable, la place donnée aux réponses apportées aux tendances insoutenables observées est fondamentale. Dès lors, il est important d'intégrer les institutions de la société qui apportent ses réponses dans le cadre conceptuel utilisé pour décire, analyser et évaluer la situation existante.

C'est ce que fait le cadre dit "tétraèdre" présenté graphiquement ci-dessous. Il est construit au départ du "triangle" auquel un pôle représentant la composante institutionnelle a été ajouté. Le triangle se transforme alors en un tétraèdre (ou pyramide à base triangulaire) comme l'explique le deuxième rapport fédéral belge sur le développement durable<sup>3</sup>.

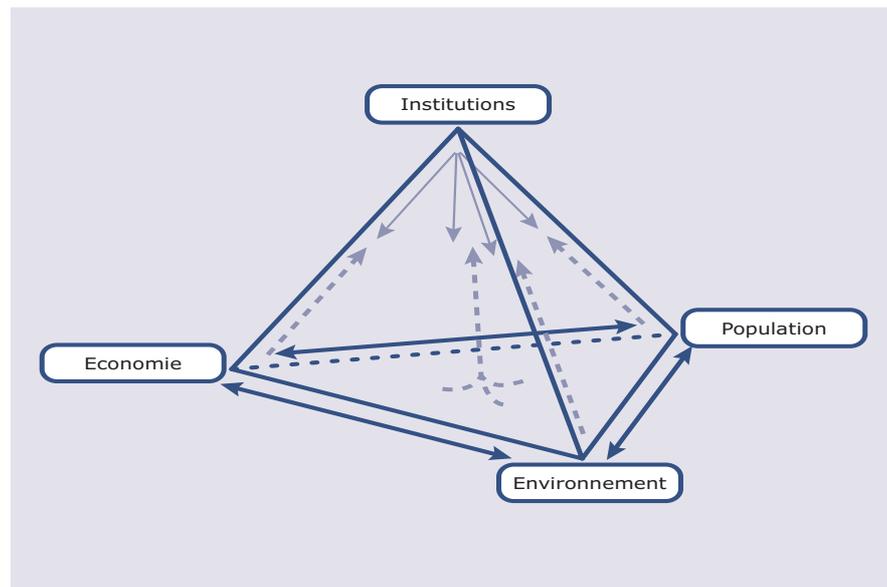
Le capital institutionnel correspondant à la composante institutionnelle est décrit dans le deuxième rapport fédéral sur le développement durable comme *l'ensemble des structures organisationnelles, légales, sociétales caractérisant la gouvernance d'un pays et déterminant les possibilités d'engagement civique, de résolution des conflits, ...*<sup>4</sup>. Des exemples d'indicateurs informant sur le capital institutionnel sont le nombre de souscripteurs d'Internet pour 1000 habitants, la mise en oeuvre des accords ratifiés au niveau mondial, etc.

1. Task Force Développement durable (2002).

2. OCDE (2001). Voir chapitre 2.

3. Task Force Développement durable (2002). Voir p. 8.

4. Bartelemus P. (1994). p. 63.

**FIGURE 4 - Tétraèdre**

Source: Task Force Développement durable (2002). *Un pas vers un développement durable?. Rapport fédéral développement durable*. Bureau fédéral du plan. Bruxelles.

La figure 4 montre que les informations relatives à la transformation des capitaux de la population (*capital humain*), de l'environnement (*capital environnemental*) et de l'économie (*capital technico-économique*) alimentent les décisions relatives aux orientations futures du développement. Ces informations montent à partir de leurs sources selon les flèches de la figure 4 vers les institutions où se préparent et se prennent des décisions. Des flèches redescendent alors en direction du triangle parce que les décisions prises modifient l'état de la population, de l'économie et de l'environnement ainsi que les "substitutions" entre ces 3 capitaux.<sup>1</sup>

#### ii. Utilisation

Dans les travaux de la Commission du développement durable sur les indicateurs pour un développement durable, il a été décidé après l'exercice de test (voir 2.1) de classer les indicateurs selon les 4 composantes du développement durable et donc de structurer l'information selon ce tétraèdre.

### 1.3.4 Conclusion

La plupart des documents internationaux insistent sur la nécessité d'utiliser un cadre d'analyse pour exprimer les relations entre les composantes économiques, sociales et environnementales. Cependant dans les faits, le travail de mise en relation des évolutions des composantes économiques, sociales et environnementales est peu avancé. Des listes d'indicateurs pour un développement durable sont bien développées à différents niveaux de pouvoir sur base de cadres conceptuels tels que ceux présentés ci-dessus, mais les auteurs ne se penchent pas de façon très approfondie sur les liens entre les indicateurs économiques, sociaux et environnementaux qu'ils présentent.

1. Task Force Développement durable (2002).

Les 3 catégories de cadres présentés ci-dessus aux points 1.3.1, 1.3.2 et 1.3.3 ont leur spécificité. Il n'y en a pas un qui puisse être considéré comme "meilleur" qu'un autre. Leur intérêt se situe dans leur complémentarité, le premier mettant l'accent sur les relations de cause à effet, le second sur les relations entre les 3 composantes du développement durable et le troisième sur la composante institutionnelle. Pour avoir une meilleure vision et compréhension de l'articulation entre les différentes problématiques de développement durable et de la façon dont des réponses sont fournies, ces 3 cadres doivent être combinés. L'idéal serait de parvenir à les combiner tant en conservant un potentiel pédagogique aussi fort que celui des figures 2 et 4 séparément.





## Travaux sur les indicateurs pour un développement durable au niveau international

Ce deuxième chapitre décrit les grands travaux ayant eu lieu ou en cours en matière d'indicateurs pour un développement durable dans trois institutions internationales: les Nations unies, l'OCDE et les institutions européennes. Seuls les travaux traitant des 3 composantes du développement durable dans une optique macro-économique globale ont été retenus. Cela signifie par exemple que les travaux sur les indicateurs sectoriels pour un développement durable ne sont pas traités ci-dessous (exemple: projet *Transport and Environment Reporting Mechanism* - TERM).

Nous avons aussi choisi de présenter les travaux relatifs aux indicateurs structurels de la Commission et du Conseil européen, car, bien qu'il ne s'agisse pas d'indicateurs conçus dans une approche de développement durable, ils couvrent les 3 composantes du développement durable et ils servent à évaluer la stratégie de Lisbonne complétée par la stratégie de Göteborg.

Ce chapitre commence par décrire le programme de travail de la Commission du développement durable des Nations unies sur les IDD. Il traite ensuite de la partie consacrée aux IDD dans les 2 programmes de travail de l'OCDE sur le développement durable. Il se termine en décrivant les travaux des institutions européennes sur les indicateurs structurels et sur les indicateurs de développement durable. Pour chaque niveau de pouvoir, les travaux sont décrits en 3 points: mandat, étapes du processus, résultats et état des lieux.

### 2.1 Nations unies

#### 2.1.1 Programme de travail sur les indicateurs de développement durable

##### i. Mandat

Suite aux accords de Rio en 1992 sur le développement durable, la Commission du développement durable (CDD) des Nations unies a adopté en avril 1995 un Programme de travail pour mettre en oeuvre le chapitre 40 "Information pour la prise de décision" d'Action 21.

L'objectif du programme de travail de la CDD était double:

- au niveau international, disposer d'un langage commun pour évaluer les progrès réalisés en matière de développement durable. Il s'agit donc de déterminer un ensemble d'indicateurs de développement durable pertinents, "a practicable and agreed set of indicators, suited to country-specific conditions" (Programme 21; 114), qui permettent de canaliser l'information et d'avoir une image d'ensemble de la situation sur notre planète; ces indicateurs doivent donc être techniquement valables, comparables et acceptables politiquement;
- aux autres niveaux, familiariser les acteurs du développement avec ce type d'indicateurs pour qu'ils en comprennent l'intérêt, recherchent les indicateurs les plus adaptés à leurs conditions et priorités propres et ultimement en adoptent dans le cadre de leur stratégie propre de développement durable.

C'est le secrétariat de la CDD avec la collaboration active de nombreuses autres agences internationales<sup>1</sup> et de plusieurs pays industrialisés et en développement, qui a mené ce programme de travail entre 1995 et 2000.

## ii. Etapes du processus

Ce programme de travail de la CDD comprenait trois étapes.

La première étape (mai 95-avril 96) a permis d'adopter une première liste de 132 indicateurs et d'associer à chacun d'eux une fiche méthodologique. Pour entamer cette première étape, un premier atelier international organisé par la Belgique (selon une convention passée entre le Ministre de l'Environnement et le Bureau fédéral du Plan) a eu lieu en janvier 1995<sup>2</sup>. Cet atelier a permis de consolider l'engagement de définir des indicateurs pour un développement durable au niveau international, qui avait été pris en 1992 à Rio et qui était en partie remis en question lors de cet atelier. Les craintes et oppositions de différents pays ont pu être surmontées, notamment celles des pays en développement. Ceux-ci craignaient que ces indicateurs soient utilisés comme conditionnalités à l'octroi de l'aide publique au développement.

Sur base de cet acquis politique, il a été possible de construire progressivement une fiche méthodologique et une liste d'indicateurs.

C'est lors d'un second atelier de travail en février 1996 organisé à Glenn Cove au Japon qu'une fiche méthodologique a pu être définie. Celle-ci décrit les aspects techniques et l'intérêt de l'indicateur pour la prise de décision. Elle fournit ainsi par exemple des renseignements sur la disponibilité des données, sur la méthodologie pour le calcul de l'indicateur, sur les liens entre le phénomène étudié et la dynamique de développement durable (pour éclaircir la signification de l'indicateur en terme de développement durable). La fiche donne également des informations sur la disponibilité des données et sur les agences impliquées dans le développement de l'indicateur.

---

1. Un groupe d'experts sur les indicateurs de développement durable regroupant plus de 30 organisations des Nations unies, ainsi que d'autres organisations intergouvernementales et non-gouvernementales s'est rencontré régulièrement pour accomplir ce programme de travail. Bryld. B. Luxem M. (1997).

2. Un rapport de ce workshop a été publié par le Bureau fédéral du Plan: Gouzée N., Mazijn B., Billharz S. (1995). *Social, institutional, economic and environmental aspects of Indicators of Sustainable development for Decision-making*. Bureau fédéral du Plan. Bruxelles. Rapport du Workshop de Gand, soumis par la Belgique à la Commission du Développement Durable des Nations unies.

Pendant toute cette première phase, une liste de 132 indicateurs a progressivement été compilée. Il a été décidé de la classer en fonction de 2 variables:

- leur dimension: économique, sociale, environnementale ou institutionnelle. La liste comprend 23 indicateurs économiques (exemple: consommation énergétique annuelle par habitant), 39 indicateurs sociaux (exemple: taux de chômage), 55 indicateurs environnementaux (exemple: espèces menacées en pourcentage des espèces indigènes totales) et 15 indicateurs institutionnels (exemple: potentiel de scientifiques et d'ingénieurs pour un million d'habitants);
- leur fonction dans le cadre "force directrice-état-réponse". La liste comprend 42 indicateurs de forces motrices, 53 indicateurs d'état et 37 indicateurs de réponse. Par exemple, en matière de protection des ressources en eau douce, ces 3 fonctions sont complétées par des indicateurs tels que la consommation d'eau à usage domestique par habitant pour les forces motrices, les réserves en eaux souterraines pour décrire l'état des ressources en eau et le traitement des eaux usées pour décrire une réponse à cette problématique.

Le secrétariat de la CDD a rempli avec l'aide de nombreuses autres organisations des Nations unies et d'autres organisations intergouvernementales et non-gouvernementales la fiche méthodologique pour chacun des 132 indicateurs. Cela a fait l'objet d'une publication en août 1996 intitulée "*Indicateurs du développement durable: structure générale et aspects méthodologiques*"<sup>1</sup>.

La seconde phase (mai 96-décembre 97) a eu pour but d'améliorer la liste et de tester les possibilités d'utilisation technique des indicateurs. C'est lors d'un second atelier international organisé par la Belgique en novembre 1996 que cette étape de test a été lancée<sup>2</sup>. Elle consistait à évaluer la pertinence et l'adéquation des fiches méthodologiques proposées et à analyser la pertinence des indicateurs proposés pour la prise de décision et la disponibilité des données pour ces indicateurs. Vingt-deux pays pilotes du Sud et du Nord, dont la Belgique<sup>3</sup>, ont participé à cet exercice de test.

Deux autres ateliers internationaux, l'un à Prague en janvier 1998, l'autre aux Barbades en décembre 1999, ont permis de suivre cet exercice de test et d'évaluer la liste des 132 indicateurs. Lors de l'atelier aux Barbades, les représentants des pays participant à l'exercice de test ont estimé qu'il était nécessaire d'inclure de nouveaux domaines, perçus comme prioritaires selon eux suite au test, dans le cadre d'analyse (exemple: sécurité) et de supprimer certains thèmes du cadre d'analyse qui ont peu retenu l'attention pendant le test (exemple: développement durable des montagnes). Ils ont aussi estimé nécessaire de reconsidérer le cadre "force directrices-états-réponses" comme cadre d'analyse pour structurer les indicateurs, d'identifier des critères de sélection pour déterminer un ensemble d'indicateurs clés et enfin de poursuivre l'exercice de test dans certains pays.

---

1. Ce document est disponible sur le site des Nations unies à l'adresse: <http://www.un.org/esa/sustdev/natlinfo/indicators/indisd/french/francais.htm> (août 2003).

2. Un rapport de ce workshop a été publié par le Bureau fédéral du Plan: *Launching the testing of Indicators of Sustainable development for Decision-making. Social, institutional, economic and environmental aspects. 1996*. Bureau fédéral du Plan. Bruxelles. Rapport du Workshop de Gand de novembre 1996, soumis par la Belgique à la Commission du Développement Durable des Nations unies.

3. Le rapport de cet exercice de test réalisé en Belgique a fait l'objet d'un rapport rédigé par le Bureau fédéral du Plan dans le cadre d'un contrat de recherche avec les Services fédéraux des Affaires scientifiques techniques et culturelles (SSTC).

Sur base de ces conclusions, la troisième étape (janvier 98-janvier 2000) a permis au secrétariat de la CDD d'ajuster et de compléter la liste pour disposer en l'an 2000 d'un "ensemble d'indicateurs réalistes" suite à l'analyse empirique faite par les pays pilotes. L'ensemble des résultats de l'exercice de test ont permis de restructurer et de réduire la liste de 132 indicateurs à une liste de 59 indicateurs mieux adaptés aux conditions de vie dans les pays industrialisés et dans les pays en développement et aux besoins des preneurs de décision (voir tableau 1). Parmi les nouveaux indicateurs contenus dans cette liste, citons par exemple le nombre de crimes enregistrés pour 100 000 personnes, les distances parcourues par tête et par mode de transport, l'intensité d'utilisation de matériaux, le pourcentage total de la population vivant dans les zones côtières et le nombre de souscripteurs à Internet pour 1 000 habitants. Parmi les indicateurs retirés de la liste, citons par exemple, les conditions de vie des populations des zones de montagne, la part des importations de biens d'équipement écologiquement rationnels, le produit intérieur brut consacré à l'éducation.

Pendant tout ce programme de travail, l'accent a été mis sur la formation et la création de capacités afin de favoriser l'utilisation d'indicateurs dans les pays en développement. C'est ainsi que plusieurs ateliers ont été organisés avec le support du secrétariat de la Commission du développement durable au niveau régional, notamment en Amérique Latine, en Afrique et dans la région Asie-Pacifique. Des "twinings" ou "jumelages" entre pays en développement et pays industrialisés participant à l'exercice de test ont aussi été promus et organisés pour faciliter l'échange d'information et l'apprentissage dans ce domaine.

### iii. Résultats et état des lieux

Le programme de travail a ainsi permis de définir une liste de 59 indicateurs pour un développement durable. Ces 59 indicateurs sont répartis entre des thèmes et des sous-thèmes économiques, sociaux, environnementaux et institutionnels d'Action 21 (voir tableau 1 ci-dessous). Le cadre "forces directrices, états, réponses" a été abandonné. Une fiche méthodologique a été remplie pour chacun de ces indicateurs. Ces fiches sont publiées dans le document "*Indicators of sustainable development: guidelines and methodologies*" datant de septembre 2001<sup>1</sup>.

Cette liste d'indicateurs constitue une base pertinente pour tous les pays qui souhaitent développer leur liste d'indicateurs pour un développement durable ou utiliser certains IDD dans leurs travaux en matière de développement durable. Il s'agit d'un outil destiné à "*alimenter un processus de réflexion*" sur la mesure du développement durable "*et à dynamiser la mise en oeuvre d'Action 21 dans chaque pays, tout en gardant à l'esprit la nécessité de disposer d'un noyau commun pour communiquer sur le thème du développement durable entre pays*"<sup>2</sup>.

---

1. Elles sont également disponibles sur le site des Nations unies à l'adresse: [http://www.un.org/esa/sustdev/natlinfo/indicators/isdms2001/table\\_4.htm](http://www.un.org/esa/sustdev/natlinfo/indicators/isdms2001/table_4.htm) (août 2003).  
2. Gouzée N., Willems S., Zuinen N. (1999).

**TABLEAU 1 - Liste des 59 indicateurs pour un développement durable issu du Programme de travail sur les indicateurs de la Commission du Développement durable**

Thèmes	Sous-thèmes	Indicateurs	
<b>SOCIAL</b>			
Équité	Pauvreté	Pourcentage de la population vivant sous le seuil de pauvreté	
		Index Gini d'inégalité des revenus	
Taux de chômage			
Santé	Egalité des sexes	Rapport entre le salaire moyen des femmes et celui des hommes	
	Etat nutritionnel	Etat nutritionnel des enfants	
		Mortalité	Taux de mortalité en-dessous de 5 ans
	Conditions sanitaires	Espérance de vie à la naissance	
		Eau potable	Pourcentage de la population disposant d'installations adéquates d'assainissement des eaux usées
		Offre de soins de santé	Population ayant accès à l'eau potable
	Education	Niveau d'éducation	Pourcentage de la population ayant accès à un système de soins de santé de base
Immunisation contre les maladies infantiles infectieuses			
Alphabétisation		Population parvenue en 5e année d'études du cycle primaire	
Habitat	Conditions de vie	Pourcentage de la population active ayant terminé l'enseignement secondaire	
Sécurité	Crime	Taux d'alphabétisation des adultes	
Population	Changement démographique	Surface de plancher par personne	
		Nombre de crimes enregistrés pour 100 000 personnes	
		Taux de croissance de la population	
		Population dans les habitats urbains formels et informels	
<b>ENVIRONNEMENTAL</b>			
Atmosphère	Changement climatique	Emissions de gaz à effet de serre	
	Destruction de la couche d'ozone	Consommation de substances contribuant à la destruction de l'ozone	
		Qualité de l'air	Concentrations de polluants atmosphériques dans les zones urbaines
Gestion des terres	Agriculture	Consommation d'engrais	
		Consommation de pesticides agricoles	
	Forêts	Superficie de forêts en % de la superficie totale des terres	
		Taux de déboisement	
	Désertification	Terres affectées par la désertification	
Océans, mers et côtes	Urbanisation	Superficie des établissements urbains formels et informels	
		Zones côtières	Indice de la concentration d'algues dans les eaux côtières
	Pêches	Pourcentage de la population totale vivant dans les zones côtières	
		Prises annuelles par espèce principale	

Thèmes	Sous-thèmes	Indicateurs
Eau douce	Quantité	Prélèvements annuels sur les ressources en eau souterraines et de surface en% de l'eau totale disponible
	Qualité des eaux	Demande biochimique d'oxygène dans les nappes d'eau Concentration de coliformes fécaux dans les eaux douces
Diversité biologique	Ecosystèmes	Superficie de certains écosystèmes importants (représentatifs) Superficie protégée en pourcentage de la superficie totale
	Espèces	Abondance de certaines espèces importantes (représentatives)
<b>ECONOMIQUE</b>		
Structure économique	Performance économique	PIB par tête Part des investissements dans le PIB
	Commerce	Balance commerciale des biens et services
	Etat financier	Part de la dette dans le PNB Part de l'aide publique au développement donné ou reçu en pourcentage du PNB
Modes de consommation et de production	Consommation de matériaux	Intensité de la consommation de matériaux
	Consommation d'énergie	Consommation énergétique annuelle par tête Part de la consommation des ressources d'énergie renouvelable Intensité de la consommation énergétique
	Production et gestion des déchets	Production de déchets solides industriels et municipaux Production de déchets dangereux Gestion des déchets radioactifs Recyclage et réutilisation des déchets
	Transport	Distance parcourue par tête et par mode de transport
	<b>INSTITUTIONNEL</b>	
Cadre institutionnel	Mise en oeuvre stratégique du DD	Stratégie nationale de DD
	Coopération internationale	Mise en oeuvre des accords ratifiés au niveau mondial
	Accès à l'information	Nombre de souscripteurs d'Internet par 1000 habitants
Capacité institutionnelle	Communication et infrastructure	Principales lignes téléphoniques pour 100 habitants
	Science et technologie	Dépenses de R&D en pourcentage du PIB
	Préparation et réponse aux désastres naturels	Pertes économiques et humaines dues aux désastres naturels

Source: Site internet des Nations Unies: [http://www.un.org/esa/sustdev/natlinfo/indicators/isdms2001/table\\_4.htm](http://www.un.org/esa/sustdev/natlinfo/indicators/isdms2001/table_4.htm); Les indicateurs publiés en anglais ont été traduits au Bureau fédéral du Plan car aucune traduction officielle n'existe de cette liste d'indicateurs.

## 2.2 OCDE

Les travaux sur les indicateurs pour un développement durable au sein de l'OCDE ont été effectués au cours de deux programmes de travail différents et dans des structures différentes, l'un entre 1998 et 2001, l'autre en cours entre 2001 et 2004. C'est pourquoi ces travaux sont traités distinctement sous cette rubrique.

### 2.2.1 Programme de travail 1998-2001

#### i. Mandat

En 1998, les ministres des pays membres de l'OCDE ont déclaré que *"...l'action en faveur du développement durable est une priorité essentielle des pays de l'OCDE et ils ont encouragé l'approfondissement de la stratégie (...) dans les domaines du changement climatique, du progrès technologique, des indicateurs de durabilité et de l'incidence des subventions sur l'environnement"*. Par conséquent, un programme de travail triennal sur le développement durable (1998-2001) a été mis en place. Ce programme a été coordonné par une équipe de 4 hauts fonctionnaires provenant de différents départements de l'OCDE, basée au sein du Bureau du Secrétariat général. Il a été suivi par les Etats membres au sein d'un groupe ad-hoc sur le développement durable, dont le secrétariat était assuré par cette équipe de 4 hauts fonctionnaires.

Ce programme de travail comprenait différents volets, dont un volet était consacré à la "mesure des progrès vers un développement durable". Ce sont les travaux sur les indicateurs pour un développement durable réalisés dans le cadre de ce volet qui sont décrits ci-dessous.

#### ii. Etapes du processus

Pour démarrer le travail sur les indicateurs, le secrétariat général a préparé un document<sup>1</sup> proposant une liste d'indicateurs-clés pour mesurer les progrès vers un développement durable. Cette liste d'indicateurs était composée d'indicateurs économiques, sociaux et environnementaux et était essentiellement basée sur l'expérience sectorielle de l'OCDE en matière d'indicateurs économiques, d'indicateurs sociaux et d'indicateurs environnementaux. Ce document a été discuté lors d'une conférence organisée à Rome du 14 au 17 décembre 1999 sur les indicateurs de développement durable.

Cette liste, quelque peu modifiée, a été proposée dans le Rapport d'étape de 1999 de l'OCDE concernant ce Programme de travail sur le développement durable (1998-2001). Dans ce rapport d'étape, le secrétariat général indiquait aussi que l'OCDE travaillerait au cours des deux prochaines années sur les sujets suivants en matière d'indicateurs.

- *"Définir des cadres appropriés pour l'analyse des indicateurs du développement durable en s'attachant plus particulièrement à l'élargissement du cadre des comptes nationaux.*
- *Assurer le suivi de l'élaboration et de l'utilisation des indicateurs synthétiques dans les pays membres de l'OCDE.*

1. Cette liste est reprise dans le rapport de l'OCDE: OECD(2000). *Towards sustainable development. Indicators to measure progress. Rome Conference. Sustainable development.* Paris.

- *Affiner le corps central d'indicateurs d'environnement de l'OCDE de façon à établir des liens plus étroits entre celui-ci et l'élaboration des politiques ainsi que les indicateurs économiques et sociaux existants.*
- *Poursuivre les travaux sur la mesure des actifs environnementaux et sociaux et sur celle de leur dépréciation et de leur épuisement.*
- *Puiser dans les travaux sur le capital humain et les intégrer dans le projet sur le développement durable de l'OCDE.*
- *Elargir les travaux sur les indicateurs sectoriels de façon à mieux rendre compte des liens entre les trois dimensions du développement durable et à couvrir d'autres secteurs.*
- *Intégrer la dimension spatiale dans l'évaluation et la formulation des politiques.*
- *Renforcer la coopération avec les autres organisations internationales, instituts de recherche et universités qui travaillent dans ce domaine afin de dégager des synergies et de progresser dans la connaissance de la mesure du développement durable.*<sup>1</sup>

Des travaux dans ces différents domaines d'analyse ont été entrepris au sein de l'OCDE. Le Secrétariat général a notamment rédigé un nouveau document traitant de façon plus exhaustive les différentes façons de mesurer les progrès vers un développement durable<sup>2</sup>. Le document développe les cadres organisateurs, les différents types d'indicateurs pour un développement durable et propose une nouvelle série préliminaire d'indicateurs du développement durable (voir tableau 2).

### iii. Résultats

Cette série d'indicateurs proposée à la fin de ce programme triennal distingue les *indicateurs de ressources* des *indicateurs de résultats*<sup>3</sup>. Selon l'OCDE, les indicateurs de ressources "*mesurent les niveaux et variations des actifs économiques, environnementaux et sociaux*" (exemple: l'intensité de l'utilisation d'eau ou la proportion de la population ayant un diplôme de fin d'études secondaires). Les indicateurs de résultats "*retracent les aspects quantitatifs et qualitatifs du développement selon un large éventail de points de vue, notamment répartition des revenus, santé et qualité de l'environnement*" (exemple: le revenu national net par habitant ou le taux de chômage). Cette distinction n'est pas simple à comprendre et à opérationnaliser.

L'OCDE suggérait dans son rapport final en 2001 que cette liste soit utilisée de façon systématique dans les travaux de l'OCDE (y compris dans les études de performance), mais qu'il n'était cependant pas question d'en faire une liste d'indicateurs définitive et normative devant être utilisée dans chaque pays.

---

1. OCDE (1999).  
2. OCDE (2000).  
3. OCDE (2001b).

**TABLEAU 2 - Série préliminaire d'indicateurs du développement durable de l'OCDE<sup>1</sup>**

Thèmes	Indicateur existant
<b>RESSOURCES</b>	
Actifs environnementaux:	
- qualité de l'air	Emissions de gaz à effet de serre et émissions de CO <sub>2</sub> Emissions de NO <sub>x</sub> et SO <sub>x</sub>
- ressources en eau	Intensité d'utilisation des ressources en eau (prélèvements/ressources renouvelables)
- ressources énergétiques	Consommation de ressources énergétiques
- biodiversité	Superficie des zones protégées en % de la superficie totale
Actifs économiques:	
- actifs produits	Volume du stock de capital net
- progrès technologique	Taux de croissance de la productivité multifactorielle
- actifs financiers	Actifs étrangers nets et balance des opérations courantes
Capital humain:	
- stock de capital humain	Pourcentage de la population diplômée du deuxième cycle du secondaire ou du supérieur
- investissement dans le capital humain	Dépenses d'éducation
- dépréciation du capital humain	Taux de chômage
<b>RESULTATS</b>	
Consommation	Dépenses de consommation finale des ménages Intensité de production de déchets municipaux
Distribution du revenu	Coefficients de Gini
Santé	Espérance de vie à la naissance Qualité de l'air en ville
Emploi	Rapport emploi/population
Education	Taux de scolarisation

## 2.2.2 Programme de travail 2001-2004

### i. Mandat

Suite à ce programme de travail et à l'avancée des travaux en matière de développement durable au sein des Nations unies, les ministres de l'OCDE ont reconnu en mai 2001 que le développement durable était un objectif transversal pour les travaux de l'OCDE et de ses pays membres et se sont engagés à mener des travaux dans différents domaines du développement durable. Ils ont entre autres pris l'engagement "de développer des indicateurs pour mesurer les progrès réalisés dans les 3 dimensions du développement durable, y compris le découplage entre la croissance économique et la dégradation de l'environnement. Ces indicateurs pourraient être incorporés dans les processus de "peer review" économiques, sociaux et environnementaux de l'OCDE et pourraient permettre de combler les lacunes dans les statistiques et données scientifiques"<sup>2</sup>.

1. OCDE (2001a). *Développement durable. Les grandes questions*. p. 78. Paris. OCDE.

2. "develop agreed indicators that measure progress across all three dimensions of sustainable development, including de-coupling of economic growth from environmental degradation, with a view to incorporating these into OECD's economic, social and environmental peer review processes, and filling gaps in the statistical and scientific data"; OECD (2001). *Ad-hoc group on sustainable development: mandate*. Council. C(2001) 215.

Pour surveiller ces travaux, le groupe ad-hoc sur le développement durable mis en place lors du programme de travail 1997-2001 a été réactivé. Quant à la coordination de ces travaux au sein de l'OCDE, elle a été modifiée au cours du programme pour donner finalement la charge de secrétariat à l'Administrateur principal du Bureau du Secrétariat général<sup>1</sup>.

## ii. Etapes du processus

Sur base de ce mandat, le Secrétariat général de l'OCDE a procédé en 3 étapes pour définir une liste d'IDD:

- (1) le Secrétariat a fait une première proposition de domaines politiques et d'indicateurs s'y rapportant. Les pays membres ont été invités à commenter cette proposition;
- (2) le Secrétariat a consolidé la liste d'indicateurs sur base des remarques des pays membres et a à nouveau invité les pays membres à commenter la liste;
- (3) le Secrétariat a actualisé la liste d'indicateurs sur base d'un consensus entre les pays membres.

## iii. Résultats

En avril 2003 au cours de la troisième étape du processus, la liste comprenait 69 indicateurs, dont 40 indicateurs relatifs aux problématiques environnementales (gaz à effet de serre, pollution de l'air, pollution de l'eau, gestion des ressources naturelles, gestion des déchets), 5 indicateurs relatifs aux pensions et 14 indicateurs relatifs aux niveaux de vie dans les pays en développement (voir tableau 3).

Les indicateurs de cette liste sont utilisés dans les analyses économiques des pays faites par le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement de l'OCDE. Chaque analyse comprend une section "développement durable" où ces indicateurs sont utilisés pour commenter les progrès réalisés par les pays vers un développement durable. En avril 2003, 9 pays avaient déjà fait l'objet d'une analyse économique incluant une section développement durable et ce travail devait se poursuivre pour les 30 pays membres de l'OCDE. Ce travail se base au sein de l'OCDE sur une coordination entre toutes les directions, ce qui est un travail tout à fait nouveau au sein de l'OCDE.

---

1. OECD (2003).

**TABLEAU 3 - Propositions consensuelles préliminaires pour les indicateurs de développement durable au niveau du groupe ad-hoc de l'OCDE**

<p><b>Gaz à effet de serre</b></p> <p><i>Global</i></p> <p>Température de surface moyenne globale</p> <p>Température de surface des océans</p> <p><i>National</i></p> <p>Emissions de gaz à effet de serre (total)</p> <p>Emissions de gaz à effet de serre (par unité de PIB)</p> <p><i>Sectoriel</i></p> <p>Emissions de GES - Electricité (par kwh)</p> <p>Emissions de GES - Industrie (par unité de production)</p> <p>Emissions de dioxyde de carbone - Transports (par véhicule)</p> <p>Part des énergies renouvelables dans la production totale d'électricité</p>	<p><b>Gestion des ressources naturelles</b></p> <p>Consommation de ressources</p> <p>Rendement constant de la pêche</p> <p>Intensité de ressources forestières</p> <p>Prélèvements d'eau</p> <p>Erosion des sols</p> <p>Utilisation des sols</p>
<p><b>Pollution atmosphérique</b></p> <p>Concentrations de dioxyde de soufre</p> <p>Emissions de soufre</p> <p>Concentrations de dioxyde d'azote</p> <p>Emissions de dioxyde d'azote</p> <p>Concentrations de composés organiques volatils (COV)</p> <p>Emissions de COV</p> <p>Concentrations de monoxyde de carbone</p> <p>Emissions de monoxyde de carbone</p> <p>Concentrations de particules</p> <p>Emissions de particules</p> <p>Particules (nombre de jours de dépassement des valeurs guides)</p> <p>Concentrations d'ozone</p> <p>Ozone (nombre de jours de dépassement des valeurs guides)</p>	<p><b>Gestion des déchets</b></p> <p>Ordures ménagères (totales et rapportées à la consommation)</p> <p>Ensemble des déchets (total et rapporté au PIB)</p> <p>Déchets dangereux (total)</p> <p>Déchets nucléaires (total)</p>
<p><b>Pollution de l'eau</b></p> <p>Demande biochimique en oxygène</p> <p>Concentrations de phosphates</p> <p>Concentrations de nitrates</p> <p>Bilan de l'azote</p> <p>Bilan du phosphate</p> <p>Concentrations de cadmium</p> <p>Concentrations de chrome</p> <p>Concentrations de plomb</p> <p>Concentrations de pesticides</p>	<p><b>Viabilité des revenus des retraites</b></p> <p>Projections des dépenses de retraites publiques</p> <p>Age moyen de sortie du marché du travail</p> <p>Proportion de salariés de plus de 55ans</p> <p>Comptes personnels d'épargne-retraite et avoirs des caisses de retraites publiques</p> <p><b>Niveau de vie dans les pays en développement</b></p> <p>Extrême pauvreté</p> <p>Importations des pays les moins avancés</p> <p>Importations des pays à faible revenu</p> <p>Concentration par pays des importations de l'OCDE</p> <p>Part de l'APD non liée</p> <p>APD totale</p> <p>Participation moyenne des bénéficiaires de l'aide dans les partenariats</p> <p>Progression des revenus moyens</p> <p>Tarif douanier moyen</p> <p>Population bénéficiant d'un approvisionnement adéquat en eau dans les pays en développement</p> <p>Part de la population bénéficiant de service d'assainissement adéquat dans les PVD</p> <p>Mortalité infantile dans les PVD</p> <p>Espérance de vie dans les PVD</p> <p>Taux d'illettrisme dans les PVD</p>

Les Etats membres de l'Union européenne et beaucoup d'autres pays souhaitent que la liste actuelle d'IDD soit complétée par des indicateurs d'émissions par tête et par secteur et par des indicateurs relatifs à des thèmes sociaux. Ils souhaitent aussi qu'elle soit plus axée sur les relations entre les 3 dimensions du développement durable et qu'elle corresponde mieux aux autres listes d'IDD développées au niveau national. Quant aux Etats-Unis, ils ne souhaitent pas modifier la liste actuelle d'indicateurs. Etant donné l'absence de consensus, tout travail pour modifier la liste semblait exclu en avril 2003.

## 2.3 Union européenne

Au niveau de l'Union européenne (UE), deux projets importants sur les indicateurs économiques, sociaux et environnementaux sont en cours. Il s'agit des travaux de la Commission et du Conseil relatifs aux indicateurs structurels, qui sont directement définis pour soutenir la prise de décision dans le cadre de la stratégie de Lisbonne et les travaux d'Eurostat (appartenant à la Commission) sur les indicateurs pour un développement durable, qui sont liés à la stratégie de développement durable. Ces projets sont décrits ci-dessous.

### 2.3.1 Les indicateurs structurels

#### i. Mandat

Lors du Conseil européen de Lisbonne en 2000, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne se sont engagés à *"devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale"* et à en faire un suivi effectif <sup>1</sup>. Ces engagements sont actuellement connus sous le nom de "stratégie de Lisbonne".

Lors du Sommet de Santa Maria de Feira en juin 2000, le Conseil européen a précisé la démarche à suivre pour évaluer les progrès réalisés pour atteindre ces objectifs (voir tableau 4 ci-dessous). Il a notamment demandé à la Commission européenne de définir un ensemble d'indicateurs permettant d'évaluer les progrès réalisés dans le cadre de la "stratégie de Lisbonne", dans les domaines de l'emploi, de l'innovation et de la recherche, de la réforme économique ainsi que de la cohésion sociale. Ces indicateurs, dits "indicateurs structurels", doivent figurer chaque année en annexe du rapport de synthèse de la Commission à destination du Conseil, ce rapport devant dresser le bilan de l'état d'avancement de l'UE vers les objectifs de la stratégie globale décidée à Lisbonne.

---

1. "L'application de cette stratégie suppose l'amélioration des processus existants par l'introduction d'une nouvelle méthode ouverte de coordination à tous les niveaux, le Conseil européen jouant un rôle renforcé d'orientation et de coordination de manière que cette stratégie soit dirigée de façon plus cohérente et que les résultats obtenus fassent l'objet d'un suivi effectif. Lors d'une réunion qui aura lieu chaque année au printemps, le Conseil européen définira les mandats pertinents et veillera à leur suivi." Conseil européen (2000b).

## TABLEAU 4 - Engagements relatifs à l'évaluation de la stratégie de Lisbonne

Lors du Conseil européen de Santa Maria da Feira en juin 2000, les chefs d'Etat et de gouvernements se sont engagés à consolider la mise en oeuvre de la stratégie de Lisbonne, le suivi de celle-ci et l'évaluation des progrès accomplis en disposant d'ici la fin septembre d'un rapport de la Commission sur l'approche proposée en matière d'indicateurs et de critères d'évaluation, qui sera utilisée tant pour les domaines spécifiques que dans le rapport de synthèse destiné au Conseil européen de printemps, afin d'assurer la cohérence nécessaire et l'uniformité de la présentation.

Source: Conseil européen (2000a). Conclusions de la présidence. Conseil européen de Santa Maria da Feira.

Un an plus tard lors du Sommet de Göteborg, ces mêmes chefs d'Etat et de gouvernement se sont engagés à faire du développement durable un objectif essentiel de l'Union européenne et ont pris des engagements par rapport à 4 nouveaux thèmes: lutter contre le changement climatique, assurer des transports écologiquement viables, limiter les risques pour la santé publique, gérer les ressources naturelles de façon plus responsable. Ces thèmes sont venus compléter la stratégie de Lisbonne. Celle-ci couvre ainsi les dimensions économique, sociale et environnementale du développement.

Afin d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en oeuvre de la stratégie de Lisbonne, la Commission a demandé à la Commission de compléter la liste d'indicateurs structurels, qui ne comptaient que des indicateurs économiques et sociaux, par des indicateurs environnementaux.

### ii. Etapes du processus

Suite aux engagements pris par le Conseil européen en matière d'évaluation de la stratégie de Lisbonne, la Commission publie chaque année une communication dans laquelle elle propose une liste d'indicateurs à utiliser dans le rapport de synthèse de la Commission destiné au Conseil européen de Printemps. Cette section décrit dans l'ordre les critères utilisés par la Commission pour établir cette liste d'indicateurs structurels, le processus de définition des indicateurs structurels entre la Commission et le Conseil depuis 2000 et enfin les travaux spécifiques aux indicateurs environnementaux ("liste ouverte") de la liste d'indicateurs structurels.

### Critères de sélection

La Commission a déterminé une série de critères auxquels doit répondre la liste d'indicateurs et une série de critères auxquels doivent répondre les indicateurs.

- Critères relatifs à la liste: la liste d'indicateurs doit être suffisamment stable pour suivre sur une longue période les évolutions dans les différents domaines d'action analysés, mais aussi être suffisamment flexible pour incorporer les nouveaux thèmes de la stratégie et pour remplacer certains indicateurs par des indicateurs plus précis et plus pertinents grâce aux travaux effectués sur les données et les méthodologies. Cette liste doit aussi rester "**courte** afin que les messages politiques soient simples, clairs et ciblés, mais elle doit aussi être **équilibrée**, afin de refléter l'importance égale attribuée par Lisbonne et Göteborg aux différents domaines d'action que sont l'emploi, l'innovation et la recherche, la réforme économique, la cohésion sociale et l'environnement"<sup>1</sup>.

1. Commission européenne (2001).

- Critères relatifs aux indicateurs<sup>1</sup>:
  - faciles à interpréter et à comprendre;
  - pertinents par rapport aux politiques considérées;
  - mutuellement cohérents;
  - disponibles sans trop de retard;
  - comparables d'un État membre à l'autre, ainsi qu'avec les États-Unis, dans la mesure du possible;
  - choisis parmi des sources fiables;
  - la collecte des informations exigées ne devrait pas représenter une charge trop lourde pour les États membres et les entreprises.

### **Définition des indicateurs par la Commission et le Conseil**

Depuis le Sommet de Lisbonne, la Commission a publié 3 communications proposant chacune une liste d'indicateurs structurels. Ces indicateurs sont chaque fois discutés et amendés par le Conseil avant d'être insérés dans le rapport de synthèse pour les conseils européens de printemps. Voici un bref résumé du processus suivi suite à chacune des 3 communications de la Commission. Ce processus est aussi représenté schématiquement dans la figure 5 extraite d'un rapport de l'Institut autrichien SERI - Sustainable Europe Research Institute - consacré aux indicateurs structurels de l'Union européenne<sup>2</sup>.

Dans la première communication publiée en 2000 par la Commission, celle-ci proposait 27 indicateurs structurels relatifs au contexte économique général et à 4 domaines économiques et sociaux de la stratégie de Lisbonne: l'emploi, l'innovation, la réforme économique et la cohésion sociale. La liste d'indicateurs était ainsi structurée selon les thèmes de la stratégie de Lisbonne. Suite aux discussions au sein du Conseil, plusieurs indicateurs ont été ajoutés ou modifiés, notamment pour prendre la variable du genre sexospécifique dans plusieurs indicateurs relatifs à l'emploi. Une liste de 35 indicateurs structurels a été adoptée en septembre 2000 par le Conseil. Elle a été publiée dans le rapport de synthèse de la Commission au Conseil européen pour le Sommet de Stockholm en 2001.

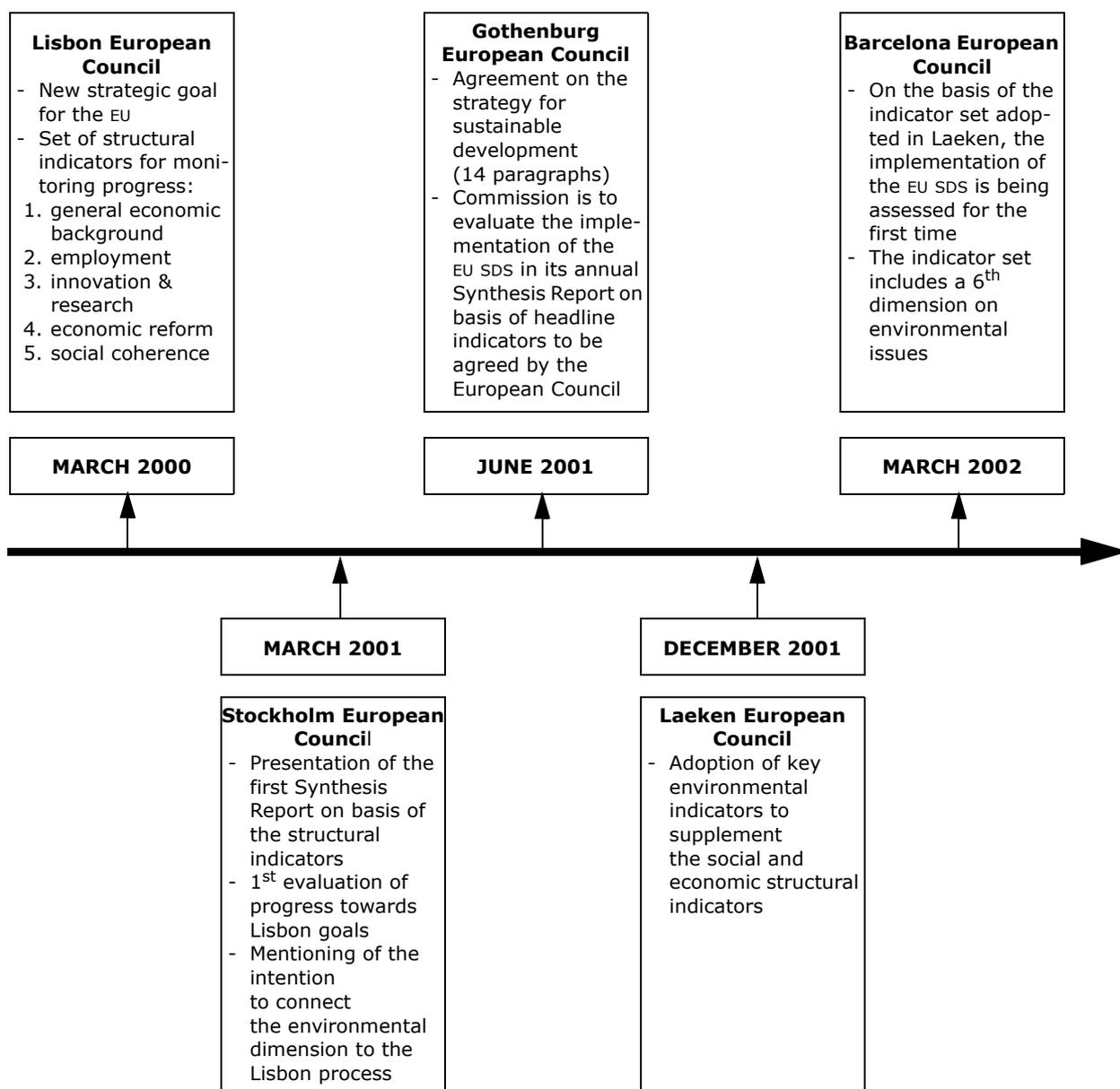
Dans sa deuxième communication en 2001, la Commission a proposé une liste actualisée de 36 indicateurs structurels. Elle a ajouté plusieurs indicateurs à la liste des 36 indicateurs du rapport de Printemps précédent. Au niveau des thèmes économiques et sociaux, ces indicateurs sont l'écart de rémunérations entre hommes et femmes, les accidents du travail, le nombre de doctorats en sciences et technologies et la structure du marché dans les industries de réseau. Cinq autres indicateurs ont été ajoutés pour introduire les thèmes environnementaux de la stratégie de Lisbonne. Par conséquent, certains indicateurs ont dû être supprimés pour maintenir la liste d'indicateurs suffisamment courte. Les indicateurs qui ont été retirés étaient les moins pertinents pour la prise de décision ou faisaient double emploi avec d'autres indicateurs<sup>3</sup>. Suite aux discussions avec le Conseil, une liste de 42 indicateurs a été définie par la Commission et le Conseil et a été publiée dans le rapport de synthèse de la Commission pour le Conseil de printemps de Barcelone en 2002.

---

1. Commission européenne (2000).  
2. Dr. Hinterberger F., Zacherl R. (2003).  
3. Commission européenne (2001).

Dans sa troisième communication, la Commission a proposé une liste de 42 indicateurs structurels très proche de celle du Rapport de Printemps de 2002. Cette liste a été adoptée par le Conseil européen avec quelques modifications, notamment au niveau des indicateurs environnementaux. Un indicateur sur la protection des ressources naturelles a été ajouté et les autres indicateurs environnementaux ont été précisés et détaillés. La liste d'indicateurs (voir tableau 5) a à son tour été reprise dans le rapport de synthèse de la Commission au Conseil européen pour le Sommet de Bruxelles en 2003.

**FIGURE 5 - Processus suivi pour le monitoring de la stratégie de Lisbonne entre mars 2000 et mars 2002**



## Liste ouverte d'indicateurs environnementaux

La sélection des indicateurs environnementaux dans la liste d'indicateurs structurels a fait l'objet d'une procédure spécifique car le Conseil a estimé, lors du Sommet de Laeken de décembre 2001, que les indicateurs environnementaux proposés par la Commission ne convenaient pas. Il a, par conséquent, demandé à la Commission de faire "une analyse des méthodes existantes et de la disponibilité des données nécessaires pour le calcul des indicateurs énumérés à l'annexe II, ainsi qu'une proposition de plan de travail détaillé en vue de leur mise au point". C'est le groupe de travail Environnement du Conseil qui s'en est chargé. Celui-ci a décidé de créer une liste ouverte d'indicateurs environnementaux. L'objectif de cette liste est de "constituer un ensemble d'indicateurs parmi lesquels seront choisis les 7 indicateurs environnementaux à inclure"<sup>1</sup> dans le Rapport de synthèse de la Commission. Les indicateurs de la liste ouverte seront progressivement mieux élaborés par la Commission, tant au niveau de la définition que de la disponibilité et la qualité des données, afin d'améliorer la qualité des indicateurs environnementaux et de constituer un réservoir d'indicateurs environnementaux permettant d'informer sur les progrès réalisés par rapport aux objectifs de la stratégie de Lisbonne. Cette liste ouverte d'indicateurs environnementaux a d'ailleurs été classée en 4 groupes par la Commission en 2002:

- les indicateurs pouvant être élaborés en 2002;
- les indicateurs pouvant être élaborés en 2002 bien que de façon incomplète;
- les indicateurs ne pouvant probablement pas être élaborés dans un proche avenir;
- les indicateurs pour lesquels les données disponibles ne sont pas suffisamment significatives et qui nécessitent des travaux méthodologiques ou d'autres améliorations.

Cette liste se trouve en annexe 2.

### iii. Résultats et état des lieux

Suite aux travaux de la Commission et au Sommet de Bruxelles en mars 2003, la liste d'indicateurs structurels compte 42 indicateurs. Chaque thème est couvert par 7 indicateurs. Les indicateurs économiques et sociaux de cette liste sont bien plus nombreux que les indicateurs environnementaux: la liste comprend en effet 7 indicateurs environnementaux pour les 4 thèmes environnementaux de la stratégie de Lisbonne et 35 indicateurs pour les autres thèmes économiques et sociaux de la stratégie (voir tableau 5).

Cette liste d'indicateurs structurels, telle que définie actuellement par le Conseil et la Commission, n'est en rien définitive. Elle sera modifiée au cours du temps pour mieux répondre aux besoins des décideurs au niveau européen et pour remplacer certains indicateurs par des indicateurs de meilleure qualité quand ceux-ci seront disponibles.

---

1. Commission européenne (2002).

**TABLEAU 5 - Liste des indicateurs structurels du troisième rapport de synthèse pour le conseil européen de printemps (version du 17 février 2003)**

Thèmes	Indicateurs
Contexte économique général	1) PIB/habitant et taux de croissance du PIB à prix courants 2) Productivité de la main d'œuvre par personne et par heure de travail 3) Croissance de l'emploi, total et par sexe 4) Taux d'inflation 5) Croissance du coût unitaire de la main d'œuvre 6) Solde du compte des administrations publiques 7) Dette publique
Emploi	8) Taux d'emploi total, par sexe et pour les travailleurs âgés 9) Age effectif moyen de départ à la retraite, total et par sexe 10) Écart de rémunération entre hommes et femmes 11) Taux de prélèvement sur les bas salaires 12) Formation permanente, total et par sexe 13) Accidents du travail: - accidents sérieux: total et par sexe - accidents mortels 14) Taux de chômage, total et par sexe
Innovation et recherche	15) Dépenses en ressources humaines (dépenses publiques d'éducation) 16) Dépenses en recherche et développement, total et par source 17) Niveau d'accès à Internet (ménages-entreprises) 18) Diplômes en science et technologies, total et par sexe 19) Brevets délivrés par l'Office européen des brevets et l'Office américain des brevets 20) Investissement de capital-risque, par stade d'investissement 21) Dépenses consacrées aux technologies de l'information et de la communication
Réforme économique	22) Niveaux des prix et convergence des prix par rapport aux Etats- membres de l'UE 23) Prix dans les industries de réseau - Prix des télécommunications (locales, nationales, vers les Etats-unis) - Prix de l'électricité (ménages, industriels) - Prix du gaz (ménages, industriels) 24) Part de marché des opérateurs dans les industries de réseau - part de marché du générateur le plus important sur le marché de l'électricité - part de marché de l'opérateur historique dans les télécommunications fixes - part de marché de l'opérateur historique dans les télécommunications mobiles 25) Marchés publics 26) Aide d'Etat sectorielle et ad-hoc 27) Intégration du marché - convergence des taux d'intérêt (prêts hypothécaires, prêts CT, MT et LT aux entreprises) - intégration commerciale (biens, services et investissement direct à l'étranger) 28) Investissement dans les entreprises
Cohésion sociale	29) Inégalité dans la répartition des revenus 30) Taux de risque de pauvreté avant et après transferts fiscaux, total et par sexe 31) Taux de risque persistant de la pauvreté, total et par sexe 32) Dispersion des taux d'emploi régionaux, total et par sexe 33) Jeunes quittant prématurément l'école, total et par sexe 34) Taux de chômage de longue durée, total et par sexe 35) Population dans les ménages sans emploi, par catégorie d'âge
Environnement	36) Emissions de gaz à effet de serre 37) Intensité énergétique de l'économie 38) Transport - volume transportés (fret et passagers) sur le PIB - répartition modale du transport des personnes et des marchandises 39) Qualité de l'air urbain - exposition à l'ozone - exposition aux particules (PM10) 40) Déchets municipaux 41) Part des énergies renouvelables 42) Protection des ressources naturelles - Stocks de poissons dans les eaux européennes marines - zones protégées pour la biodiversité (Directive Habitat et Directive Oiseaux)

Source: Commission européenne. *Summary table of structural indicators from Spring Report updated in line with addendum to Spring Report Staff Paper* (07 March 2003). [http://europa.eu.int/comm/lisbon\\_strategy/reports/index\\_en.html](http://europa.eu.int/comm/lisbon_strategy/reports/index_en.html).

Des modifications devraient d'ailleurs rapidement être introduites suite aux déclarations faites par les institutions européennes. En effet, le Conseil de l'Union européenne a invité, lors du Sommet de Barcelone en mars 2002, "le Conseil européen à soutenir l'établissement d'un meilleur équilibre entre les indicateurs environnementaux, sociaux et économiques, afin qu'ils reflètent de manière appropriée l'équilibre entre les trois dimensions du développement durable"<sup>1</sup>. La liste d'indicateurs structurels devrait donc évoluer vers une liste d'indicateurs économiques, sociaux et environnementaux plus équilibrée. Par ailleurs, la Commission a exprimé l'intention, "en coopération étroite avec le Système statistique européen, d'élaborer un rapport pour le Conseil européen du printemps 2004 sur les moyens de renforcer l'utilisation d'indicateurs structurels et d'autres outils analytiques pour l'évaluation des progrès concernant la stratégie de Lisbonne"<sup>2</sup>.

### 2.3.2 Les travaux d'Eurostat sur les indicateurs pour un développement durable

#### i. Mandat

Suite à l'adoption de la stratégie de l'Union européenne pour un développement durable par le Conseil européen de Göteborg en juin 2001, le Comité de Programmation statistique d'Eurostat<sup>3</sup> (Statistical Programming Committee-SPC) a estimé qu'il y avait un besoin en matière d'indicateurs pour un développement durable au niveau européen auquel le système statistique européen pouvait répondre. Il a ainsi chargé une Task Force, dénommée ici TF Eurostat, présidée par l'Unité environnement d'Eurostat de réfléchir à et travailler sur cette question.

Cette TF Eurostat a le mandat suivant: "jouer un rôle actif dans l'identification d'indicateurs pour un développement durable en prenant en compte les aspects statistiques et en utilisant l'expérience des Etats membres pour trouver des approches communes au niveau de l'UE, analyser et développer des cadres adéquats pour le travail statistique en matière d'IDD et agir comme médiateur/facilitateur sur les thèmes liés au DD entre les différents groupes de travail traitant des statistiques économiques, sociales et environnementales"<sup>4</sup>.

La TF Eurostat est composée de représentants d'Etats membres, ainsi que de représentants de différentes Directions générales de la Commission européenne (DG environnement, DG entreprise, DG santé et protection des consommateurs, etc.), d'un représentant de l'Agence européenne de l'environnement et d'un représentant de l'OCDE.

C'est sur base de l'expérience d'Eurostat sur les IDD que le Comité de Programmation statistiques a défini ce mandat. En effet, Eurostat a participé, pour la

---

1. Conseil européen (2002).

2. Conseil européen (2003).

3. Le Comité du Programme statistique (CPS), présidé par Eurostat, est au coeur du SSE. Il rassemble les responsables des instituts nationaux de statistique de tous les Etats membres. Le CPS examine les principaux programmes et actions concertés qu'il est nécessaire de réaliser pour répondre aux besoins d'informations de l'UE. Il établit un programme quinquennal qui est mis en oeuvre par les autorités nationales et suivi par Eurostat. ([http://europa.eu.int/comm/eurostat/Public/dashop/print-catalogue/FR?catalogue=Eurostat&service=about\\_catalogue#D3](http://europa.eu.int/comm/eurostat/Public/dashop/print-catalogue/FR?catalogue=Eurostat&service=about_catalogue#D3)).

4. European Commission - Eurostat (2002). *The Task Force Mandate*. Eurostat-Unit F3. SDI/TF/002/02(2002)EN1. "Playing an active role in work in identifying indicators for sustainable development, so that statistical issues will be considered and so that the necessary statistics are compiled, using experiences from Member States in order to achieve common approaches at EU level." Traduction Bureau fédéral du Plan.

Commission européenne, au programme de travail de la CDD en matière d'indicateurs du développement durable (voir 2.1) et a réalisé plusieurs publications sur les IDD.

Eurostat a réalisé une étude sur la liste de 123 indicateurs pour un développement durable proposée par la CDD. Cette étude représente un premier essai d'utilisation des indicateurs préconisés par la CDD. Quarante-quatre indicateurs sur la liste de 123 indicateurs de la CDD ont été sélectionnés sur base de la disponibilité des données pour un nombre suffisant d'Etats membres de l'Union européenne et en fonction de leur pertinence dans le contexte européen. Cette étude a fait l'objet en 1997 d'une publication intitulée "*Indicateurs de développement durable. Une étude pilote selon la méthodologie de la Commission du développement durable des Nations unies*"<sup>1</sup>.

Eurostat a ensuite publié en 2001 un deuxième rapport sur les indicateurs de développement durable "*Measuring progress towards a more sustainable Europe. Proposed indicators for sustainable development*"<sup>2</sup>. Ce rapport présente une liste d'IDD pour l'Europe basée sur la liste des 59 IDD définie à la fin du Programme de travail de la CDD sur les IDD (voir tableau 1). La liste d'IDD définie au niveau des Nations unies a été analysée et en partie modifiée pour présenter des indicateurs pertinents et pour lesquels des données étaient disponibles au sein de l'Union européenne. Ce rapport fournit ainsi une application concrète à un niveau régional, l'Union européenne, de la proposition d'IDD faite au niveau international.

## ii. Etapes du processus

La TF Eurostat devrait travailler pendant 2 ans, à savoir jusqu'au printemps 2004, pour construire une liste d'indicateurs pour un développement durable permettant de soutenir la stratégie de développement durable de l'Union européenne.

Les étapes de ce projet sont de préciser et de concrétiser le mandat reçu du Comité de Programmation statistique d'Eurostat, de définir un cadre conceptuel pour les indicateurs tenant compte des thèmes de la stratégie de développement durable, de définir les indicateurs, de collecter les données et de publier et diffuser ces indicateurs pour qu'ils soient intégrés dans le processus de décision.

## iii. Résultats et état des lieux

Mi 2003, les deux premières étapes étaient franchies. La TF Eurostat s'était engagée à définir une liste d'indicateurs qui soit directement relative à la stratégie de développement de l'Union européenne afin d'appuyer la prise de décision en la matière. Elle a également décidé de prendre en compte le Plan de mise en oeuvre de Johannesburg (adopté après la stratégie de développement durable de l'UE) car certains thèmes de celui-ci pourraient être ultérieurement intégrés dans la stratégie de développement durable de l'Union européenne.

Quant au cadre conceptuel, les membres de la TF Eurostat ont défini un cadre conceptuel structuré par thème et sous-thème pour prendre en compte les différents objectifs et mesures de la stratégie de DD de l'Union européenne complétée par deux thèmes du Plan de Johannesburg. Sur cette base, la TF Eurostat doit définir les indicateurs permettant de donner un contenu à ce cadre conceptuel.

---

1. Eurostat (1997).  
2. Eurostat (2001).





## 3 Les indicateurs dans la mise en oeuvre de la loi du 5 mai 1997 au niveau fédéral belge

Ce troisième chapitre traite de l'utilisation des indicateurs pour un développement durable dans le cadre de la loi du 5 mai 1997 relative à *la coordination de la politique fédérale de développement durable en Belgique*. Elle s'intéresse à l'utilité des indicateurs et à leurs applications concrètes dans une stratégie de développement durable.

La première partie décrit les fonctions que peuvent remplir les indicateurs dans le cycle de la décision. La deuxième partie décrit les méthodologies utilisées pour sélectionner et présenter les indicateurs dans les rapports fédéraux de développement durable. La troisième partie présente l'utilisation des indicateurs dans le premier plan fédéral de développement durable et dans la mise en oeuvre de ce premier plan. La dernière partie résume les principales difficultés rencontrées lors de l'utilisation d'indicateurs dans les rapports et le plan fédéraux de développement durable.

### 3.1 Fonction des indicateurs dans le cycle de la décision

Le cycle de la prise de décision comprend 5 grandes étapes:

- (1) la préparation de la décision;
- (2) la formulation de la décision;
- (3) la mise en oeuvre de la décision;
- (4) le monitoring de la décision;
- (5) l'évaluation de la décision.

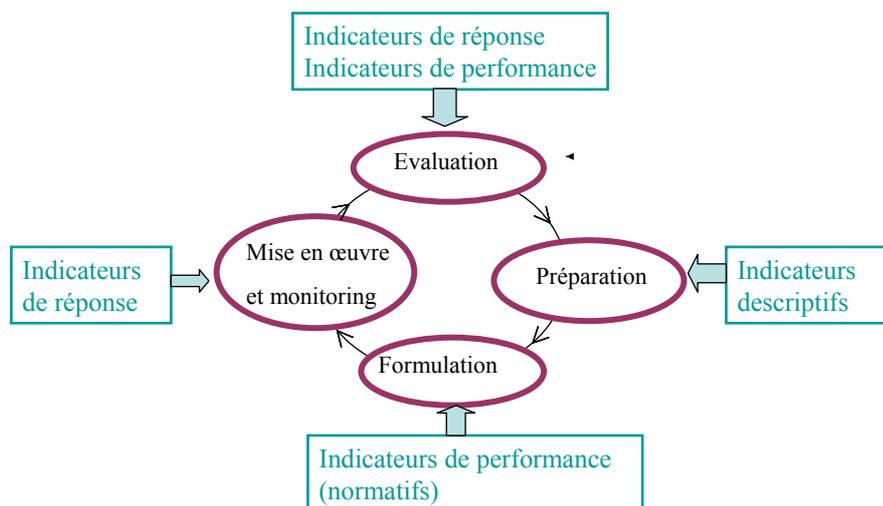
Chaque étape de ce cycle peut être alimentée et soutenue par l'utilisation d'indicateurs.

- Lors de la préparation de la décision, les indicateurs servent à décrire une problématique et à mettre en évidence des tendances soutenables ou insoutenables. Dans le cadre FD-P-E-I-R décrit au point 1.3.1, ces indicateurs descriptifs correspondent soit à des indicateurs de forces directrices, de pressions ou d'impact s'ils décrivent des flux, soit à des indicateurs d'état s'ils décrivent des stocks.
- Lors de la formulation et de la définition des objectifs à atteindre, des indicateurs peuvent être utilisés pour préciser et quantifier certains objectifs. Ces indicateurs sont appelés indicateurs de performance, car

ils mesurent l'objectif à atteindre. Si l'objectif est relatif à un flux de capital (exemple: réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 7 %), ces indicateurs de performance sont des indicateurs de forces directrices ou de pression dans le cadre FD-P-E-I-R; si l'objectif est relatif à un stock de capital (exemple: réduire la concentration de CO<sub>2</sub> de 3 %), ces indicateurs de performance sont des indicateurs d'état.

- Lors de la mise en œuvre de la politique et de son monitoring, des indicateurs qualifiés de réponse dans le cadre FD-P-E-I-R peuvent faciliter le suivi de la mise en œuvre des mesures entrées en vigueur. Les indicateurs de réponse ont en effet pour objet d'indiquer le degré de mise en œuvre des mesures engagées.
- Enfin, lors de l'évaluation, ce sont à la fois des indicateurs de réponse et des indicateurs de performance qui sont utiles pour évaluer respectivement si les mesures sont mises en œuvre et si les objectifs sont atteints.

**FIGURE 6 - Fonctions des indicateurs dans le cycle de la prise de décision**



La loi du 5 mai 1997 installe un tel cycle de la décision pour contribuer à un développement durable. L'étape de préparation correspond à l'élaboration du rapport fédéral de développement durable par la Task Force Développement durable (TFDD) du Bureau fédéral du Plan. L'étape de formulation correspond à l'élaboration du plan fédéral de développement durable par la Commission interdépartementale du développement durable (CIDD). La réalisation de ce plan fait l'objet d'une enquête publique pour prendre en compte l'avis de la population et des représentants des grands groupes sociaux sur les objectifs et mesures proposées. La mise en œuvre dure au moins 4 ans, à savoir la durée du plan. Pendant ces 4 ans, les membres de la CIDD doivent établir chaque année un rapport faisant état de la mise en œuvre du plan dans les administrations et organismes publics qu'ils représentent. Enfin, l'évaluation du plan est faite par la CIDD dans son rapport annuel et par la TFDD dans les rapports bisannuels de développement durable<sup>1</sup>.

La loi du 5 mai 1997 prévoit que le Bureau fédéral du Plan (BfP) rédige le rapport fédéral de développement durable. En vertu de cette loi, le rapport doit remplir 3 fonctions:

- "décrire, analyser et évaluer la situation existante en Belgique, en rapport avec les développements au plan international;
- décrire, analyser et évaluer la politique menée en matière de développement durable;
- *décrire le développement prévu en cas de politique inchangée et en cas de changement de politique suivant des hypothèses pertinentes.*"

Ce rapport sert de base à l'élaboration du plan fédéral de développement durable.

Le BfP est ainsi chargé de contribuer aux phases d'évaluation et de préparation de la décision en matière de développement durable illustrées à la figure 6.

### 3.2 Les indicateurs dans les rapports fédéraux sur le DD

Cette section s'intéresse à la fonction de description de la situation existante que la loi attribue aux rapports fédéraux sur le développement durable. Celle-ci stipule précisément que le rapport doit "*décrire, analyser et évaluer la situation existante en rapport avec les développements sur le plan international*". Pour ce faire, la TFDD a utilisé des indicateurs car ceux-ci permettent de simplifier, synthétiser et communiquer de larges pans d'information. Or, la quantité d'information à traiter dans le domaine du développement durable est très grande et les liens entre ces informations sont très complexes. Il faut en effet informer sur les composantes économique, sociale, environnementale et institutionnelle et sur leurs relations, sur les situations locales, nationales, régionales et mondiales et sur leurs relations, tout en analysant l'évolution dans le passé, la situation actuelle et les évolutions possibles dans le futur.

Pour trouver, rassembler et synthétiser cette information, la TFDD se base sur les travaux des organisations internationales telles que l'Organisation mondiale de la Santé, le Programme des Nations unies pour le Développement, l'Agence européenne de l'Environnement, etc., sur les travaux de recherche scientifique réalisés en Belgique et à l'étranger et sur les travaux d'autres institutions publiques nationales ou supranationales, telles que l'Institut national de Statistiques ou encore sur les travaux d'autres institutions ou associations telles que le Centre de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs (CRIOC).

La suite de cette section décrit comment les indicateurs ont été structurés et sélectionnés dans les premier et le deuxième rapport fédéral sur le développement durable.

---

1. Pour plus d'information sur le fonctionnement de la loi de mai 1997, le premier rapport fédéral de développement durable et le premier plan fédéral de développement durable peuvent être consultés aux adresses internet respectives suivantes: <http://www.plan.be> et <http://www.cidd.fgov.be/>.

### 3.2.1 Premier rapport fédéral

#### i. Thèmes

Le premier rapport fédéral traite de 4 grands thèmes d'Action 21: le changement des modes de consommation, la lutte contre la pauvreté, la protection de l'atmosphère et la protection du milieu marin. Pour décrire et analyser l'état de la situation en Belgique et dans le monde pour ces 4 grands thèmes, plus de 70 indicateurs sont utilisés<sup>1</sup>. Cette liste d'indicateurs est présentée dans l'annexe 3.

#### ii. Cadre conceptuel

Ces indicateurs sont présentés sur base du cadre DF-P-E-I-R (voir 1.3). Pour rappel, ce cadre permet de mettre en évidence certaines relations de cause à effet entre les flux et stocks de capitaux et a l'intérêt d'intégrer la notion de réponse, à savoir les mesures et actions prises par les différents acteurs de la société pour remédier aux tendances insoutenables observées.

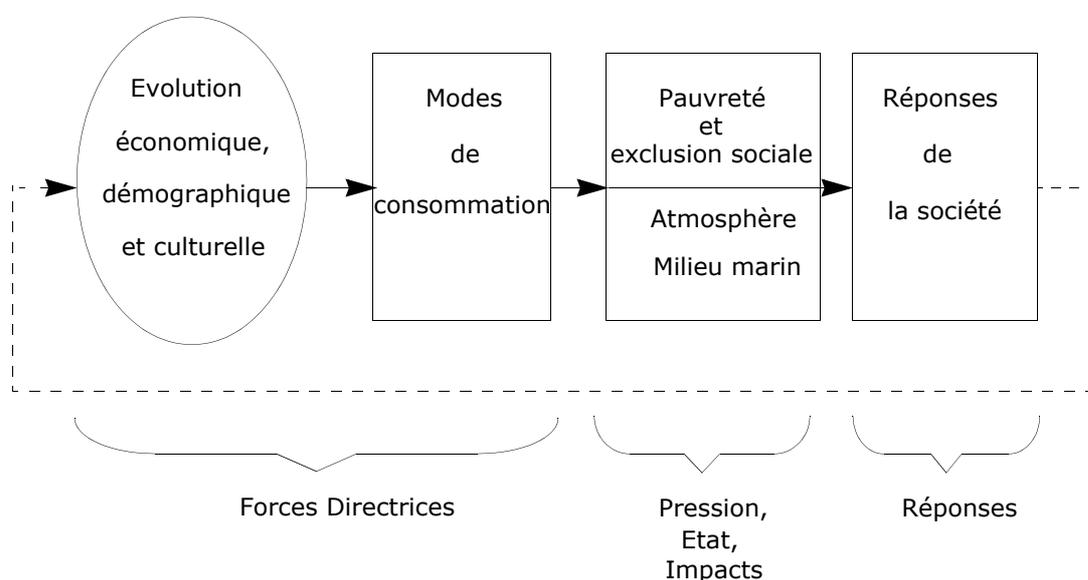
La figure 7 décrit la structure de présentation des indicateurs. Les flèches pleines du schéma indiquent la succession des modules d'indicateurs présentés dans le rapport. Les indicateurs commencent par indiquer brièvement les principales forces directrices, à savoir les tendances démographiques et économiques générales<sup>2</sup>, à l'aide d'indicateurs comme la taille des ménages ou l'encours des crédits à la consommation. Ces forces sous-tendent les évolutions observées dans les 4 thèmes et plus directement l'évolution des modes de consommation. Les modes de consommation sont illustrés par des indicateurs tels que l'allocation des biens et services dans le budget des ménages, la consommation d'énergie, la production de déchets, etc.

Puis les effets des modes de consommation sur la pauvreté et les problèmes de pollution de l'atmosphère et du milieu marin, tant au niveau mondial que national, sont illustrés, à l'aide d'indicateurs montrant les pressions exercées sur ces ressources, l'état de ces ressources et les impacts liés à ces pressions. La pauvreté est analysée, d'une part, à l'aide d'indicateurs sur les revenus tels que le nombre de minimexés, et d'autre part, à l'aide d'indicateurs relatifs à d'autres facettes de la pauvreté (exemple: indicateurs relatifs à la santé et à l'endettement). Les problèmes environnementaux relatifs à l'atmosphère et au milieu marin sont essentiellement décrits à l'aide d'indicateurs de pressions (exemple: émissions de CO<sub>2</sub>, émissions de précurseurs d'ozone, émissions de métaux lourds, ventes de pesticides) et par quelques indicateurs d'état (nombre de jours où les concentrations en ozone dépassent les valeurs de protection de la santé en vigueur dans l'UE). Viennent enfin quelques indicateurs identifiant les réponses ou leviers actionnés par le gouvernement pour endiguer les problèmes de pauvreté (exemple: subvention de l'Etat au minimum de moyens d'existence) et améliorer la protection de l'atmosphère et du milieu marin (exemple: dépenses publiques de protection de l'environnement).

- 
1. Dans ce premier rapport fédéral, 79 indicateurs sont présentés dans des graphiques et des tableaux et leurs évolutions sont commentées dans le texte. Ce sont ces indicateurs qui sont repris dans le tableau en annexe. Néanmoins, le texte de la partie 2 du rapport comprend également quelques autres données chiffrées relatives à d'autres indicateurs. Ces derniers ne sont pas trouvés dans le tableau en annexe et n'ont pas été comptabilisés.
  2. Pour le chapitre consacré à la description de la situation nationale, d'autres forces directrices sont également analysées: les facteurs sociologiques, l'infrastructure et les techniques commerciales.

La flèche en pointillés remontant des réponses aux forces directrices montre que les réponses ou possibilités de décision et d'action, notamment politiques, permettent d'orienter différemment les forces directrices, pour corriger leurs impacts en terme d'aggravation de la pauvreté et de dégradation de l'environnement. Le système devrait ainsi pouvoir évoluer selon un processus d'apprentissage collectif. Ses capacités d'autorégulation s'amélioreraient progressivement avec une intégration croissante de l'environnement et du développement, au fur et à mesure que seraient réorientées ou mieux prises en compte les forces directrices. Il est évident que cette structure ne rend pas ou trop peu compte d'une série d'autres interactions comme celles existant entre les problèmes de pauvreté et les problèmes de pollution, ou comme les effets rétroactifs, etc. Elle constitue néanmoins un premier pas dans la voie d'une analyse plus systématique des liens complexes entre ces thèmes.

**FIGURE 7 - Schéma suivi pour la présentation des tableaux international et national d'indicateurs relatifs aux 4 thèmes du premier rapport fédéral sur le développement durable**



Source: Bureau fédéral du Plan (1999). *Vers un développement durable? Premier rapport fédéral de développement durable*. Task Force Développement durable. Bureau fédéral du Plan. Bruxelles.

### iii. Sélection et présentation des indicateurs

La sélection des indicateurs résulte du choix des auteurs de ce rapport. Elle a été basée sur plusieurs listes d'indicateurs: la liste d'indicateurs pour un développement durable de la Commission du développement durable (CDD), la liste des indicateurs environnementaux de l'OCDE, la liste d'indicateurs développée au Bureau fédéral du Plan dans le cadre de l'exercice d'étalonnage (benchmarking)<sup>1</sup>. D'autres indicateurs spécifiques aux thèmes traités ont été ajoutés, quand cela s'avérait nécessaire. Les principaux critères de sélection des indicateurs ont été leur pertinence pour la prise de décision en matière de développement durable et la disponibilité des données en Belgique.

1. Les publications du Bureau fédéral du Plan sur l'étalonnage sont les suivantes: Van Sebroeck H. (1999). *L'étalonnage des performances compétitives en bref*. Bureau fédéral du Plan. Bruxelles. et Courcelle C., De Vil G. (2001). *Benchmarking the framework conditions: a systematic test for Belgium*. Bureau fédéral du Plan. Bruxelles.

Les indicateurs sont soit présentés dans des graphiques et décrits dans le texte, soit uniquement décrits dans le texte. Leur présentation ne fait pas l'objet d'une structuration précise.

Ce rapport était une première tentative de présenter de façon intégrée un ensemble d'indicateurs relatifs à des thèmes économiques, sociaux et environnementaux, qui s'est principalement inspirée des travaux de la Commission du Développement durable des Nations unies sur les indicateurs pour un développement durable.

### 3.2.2 Deuxième rapport fédéral sur le DD

#### i. Thèmes

Le deuxième rapport fédéral sur le développement durable traite de 10 problématiques de développement durable: stratégies de production des entreprises, financement éthique des entreprises, économie sociale, utilisation des technologies de l'information et de la communication, pêche et diversité biologique en milieu marin, utilisation des plantes génétiquement modifiées, production et consommation d'énergie, mobilité et transport des personnes, santé au travail, consommation de tabac. Pour présenter la situation existante en Belgique et dans le monde pour ces problématiques, une série d'indicateurs a été utilisée dans ce deuxième rapport.

La Task Force a bénéficié de l'expérience acquise lors de la rédaction du premier rapport de développement durable afin d'améliorer cette description de la situation existante. C'est ainsi que ce deuxième rapport fédéral a été construit sous la forme d'un tableau de bord<sup>1</sup> comprenant 66 indicateurs (voir annexe 5 pour cette liste d'indicateurs) qui mettent en évidence la situation et les tendances en cours les plus pertinentes dans la perspective d'un développement durable pour les 10 problématiques. La liste de ces 66 indicateurs est présentée dans l'annexe 4.

La TFDD a cherché à mieux y structurer la présentation des indicateurs et à mieux mettre en évidence les relations entre les flux et les stocks de capitaux économiques, sociaux et environnementaux. Ces 2 points sont décrits ci-dessous.

#### ii. Cadre conceptuel

Sur base des avantages et inconvénients du cadre DF-P-E-I-R analysé suite au premier rapport fédéral et étant donné les nombreuses problématiques traitées dans le deuxième rapport, la Task Force Développement durable a choisi de travailler avec un cadre réduit à 3 fonctions P-E-R dans le deuxième rapport fédéral. Ce choix vise notamment à éviter la distinction délicate entre forces directrices et pressions et entre états et impacts (voir 1.3).

Ce sont des indicateurs de pressions et des indicateurs de réponse qui décrivent les problématiques, tels que la part de la population mondiale ayant accès à Internet pour l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, la proportion de fumeurs en fonction du niveau de revenus pour la

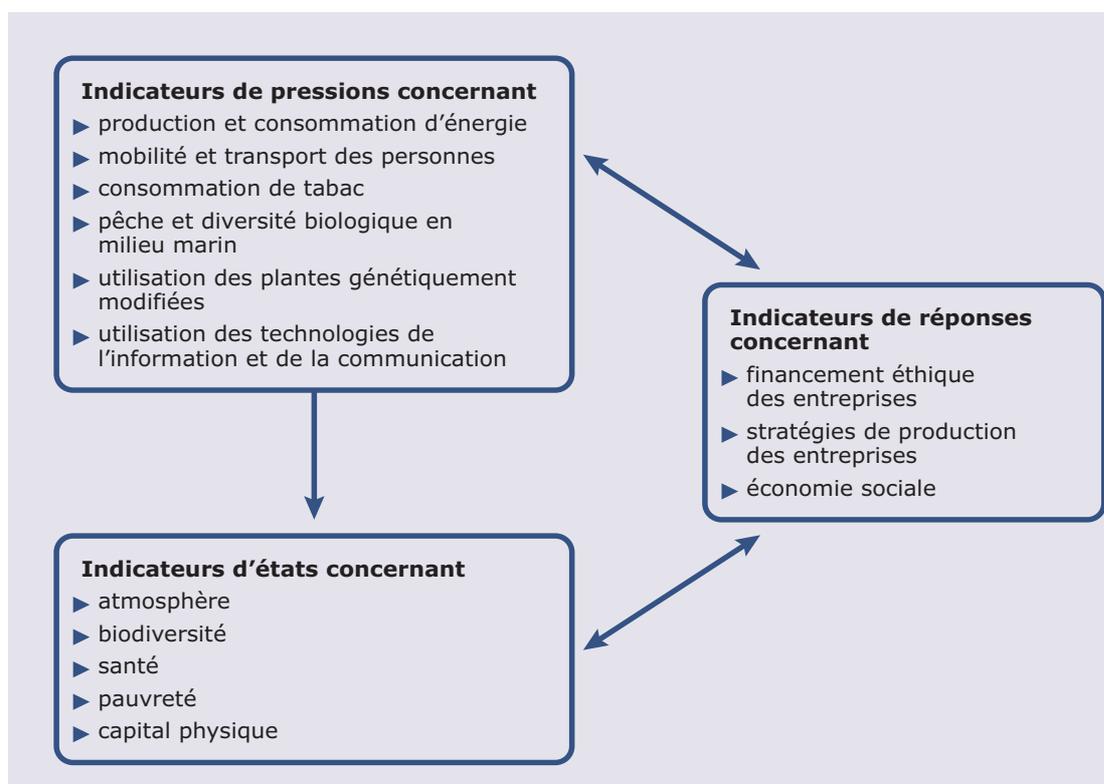
---

1. Néanmoins, il ne constitue pas le tableau de bord de développement durable pour la Belgique étant donné qu'il ne reprend que des indicateurs relatifs aux 10 problématiques de ce Rapport.

consommation de tabac et le montant des capitaux placés sur les produits de placement éthique pour le financement éthique des entreprises.

Les indicateurs d'état illustrent quant à eux l'état des 3 stocks de capitaux sur lesquels agissent les problématiques. Il s'agit d'indicateurs relatifs aux questions de développement liées à l'atmosphère et à la biodiversité pour le capital environnemental (exemple: concentration de précurseurs d'ozone dans l'air, pourcentage d'espèces menacées), d'indicateurs relatifs à la santé et à la pauvreté pour le capital humain (exemple: espérance de vie à la naissance, décès répertoriés dus à l'amiante) et d'indicateurs relatifs au stock de capital économique pour le capital physique (exemple: stock net de capital fixe par produit).

**FIGURE 8 - Le cadre P-E-R appliqué aux 10 problématiques du deuxième rapport fédéral sur le développement durable**



Source: Task Force Développement durable (2003). *Un pas vers un développement durable? Rapport fédéral développement durable*. Bureau fédéral du plan. Bruxelles.

### iii. Sélection et présentation des indicateurs

Dans ce deuxième rapport, les indicateurs ont été sélectionnés en prenant mieux en compte deux catégories de critères:

- des critères classiques de qualité des indicateurs (qualité et disponibilité des données, etc.);
- des critères relatifs au développement durable. Ces critères ont été mieux définis que dans le premier rapport. Il s'agit de:
  - la capacité de montrer des évolutions dans le temps;
  - la capacité de montrer des liens entre les composantes sociales, environnementales et économiques;
  - la capacité de montrer la répartition au sein de la population (en fonction de l'âge, de la catégorie professionnelle, etc.).

De plus, ils ont été choisis de façon à illustrer le cadre d'analyse *Pressions, Etat, Réponse* utilisé pour structurer la présentation des indicateurs (voir ci-dessus).

Comme pour le premier rapport, la sélection des indicateurs résulte du choix des auteurs de ce rapport et a été basée sur plusieurs listes d'indicateurs publiées par des institutions nationales et/ou internationales.

Les 66 indicateurs retenus (voir annexe 5) sont regroupés dans 19 fiches homogènes, chacune relative à l'une des problématiques de ce rapport. Chaque fiche comprend donc plusieurs indicateurs donnant un aperçu chiffré de la problématique et est structurée selon un schéma standard comprenant les 5 rubriques suivantes:

- *résumé*: résumé en 2 à 3 lignes la situation et l'évolution des indicateurs présentés;
- *définition*: définit les concepts utilisés et fournit des explications relatives aux limites éventuelles des données utilisées;
- *situation et tendance*: interprète les figures et les tableaux, à savoir qu'y sont décrites la situation et la tendance en cours sur base des données quantitatives des figures et tableaux;
- *pertinence pour un développement durable*: explique en quoi les situations et tendances mises en avant par les indicateurs sont inquiétantes ou encourageantes pour orienter la société vers un développement durable;
- *objectif politique*: mentionne le ou les objectif(s) politique(s), au(x)quel(s) se rattachent les indicateurs présentés et précise quand des objectifs quantifiés existent. Cette rubrique cite notamment les objectifs du *Plan fédéral de développement durable 2000-2004* (PFDD) quand il en existe. Elle est liée au chapitre 3.2 qui décrit et analyse plus en détail les objectifs politiques relatifs aux 10 problématiques.

Cette présentation structurée des indicateurs donne à la partie du rapport consacrée à la description de la situation existante la forme d'un tableau de bord d'indicateurs pour un développement durable.

### 3.3 Les indicateurs dans le premier plan fédéral sur le DD

Cette section consacrée à l'utilisation des indicateurs dans le premier plan fédéral sur le développement durable 2000-2004<sup>1</sup> comprend 3 parties. La première décrit quelle a été l'utilisation des indicateurs dans le plan. La deuxième partie décrit les remarques qui ont été faites sur les indicateurs par la population lors de l'enquête publique sur l'avant-projet de plan fédéral. Enfin, la troisième partie décrit les travaux de la Commission interdépartementale sur le développement durable en matière d'IDD.

#### 3.3.1 Les indicateurs dans le plan

Le premier plan fédéral de développement durable 2000-2004 est le produit de l'étape de formulation présentée à la figure 6. Il a été construit sur la base du premier rapport fédéral sur le développement durable. C'est pourquoi il traite de thèmes assez similaires à ceux du premier rapport. Ces thèmes sont les mo-

---

1. Secrétariat d'Etat à l'Energie et au Développement durable (2000).

des de consommation et de production, la pauvreté et l'exclusion sociale, le surendettement, la santé environnementale, l'agriculture, le milieu marin, la diversité biologique, l'énergie, les transports, l'ozone et les changements climatiques. Ces thèmes et la structure du plan sont présentés au tableau 6.

**TABLEAU 6 - Structure et thèmes du premier plan fédéral sur le développement durable**

<p><b>PARTIE 1. PRINCIPES, THÈMES ET FINALITÉS</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Cinq principes de base du développement durable</li> <li>2. Thèmes du premier plan fédéral de développement durable</li> <li>3. Finalités ou "objectifs ultimes" d'un développement durable</li> </ol> <p><b>PARTIE 2. POLITIQUES FÉDÉRALES CIBLÉES SUR LES COMPOSANTES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Actions modes de consommation-production</li> <li>2. Actions pauvreté et exclusion sociale – surendettement – santé environnementale</li> <li>3. Actions agriculture – milieu marin – diversité biologique</li> <li>4. Actions énergie – transports – ozone et changements climatiques</li> </ol> <p><b>PARTIE 3. MOYENS D'EXÉCUTION</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Politique internationale</li> <li>2. Politique scientifique</li> <li>3. Politique fiscale</li> <li>4. Informations pour la prise de décisions</li> </ol> <p><b>PARTIE 4. RENFORCEMENT DU RÔLE DES GRANDS GROUPES SOCIAUX</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Conseils consultatifs</li> <li>2. Femmes</li> <li>3. Jeunes et enfants</li> <li>4. Emigrés et réfugiés</li> </ol> <p><b>PARTIE 5. DIX LIGNES DIRECTRICES DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b></p>
--

Dans le plan<sup>1</sup>, les indicateurs remplissent trois fonctions:

- ils servent à décrire la situation des problématiques traitées dans le plan (indicateurs descriptifs - voir figure 6).
- ils permettent au gouvernement, quand cela s'est avéré possible, de préciser les objectifs à atteindre au cours de la mise en oeuvre du futur plan. Il s'agit alors d'indicateurs de performance (voir figure 6). Un exemple dans les objectifs relatifs à l'agriculture est le suivant: afin de promouvoir l'agriculture biologique, le gouvernement a comme objectif "d'atteindre en 2003, au minimum 4 % de la superficie agricole utilisée ou en cours de conversion vers l'agriculture biologique." (§290). L'indicateur est ici "le rapport entre la superficie agricole utilisée ou en cours de conversion à l'agriculture biologique et la superficie agricole utile".

1. Nous parlons ici du plan, mais ce qui est dit reste valable pour l'avant-projet de plan fédéral et le projet de plan fédéral.

- enfin, d'autres indicateurs ont également été mentionnés dans le plan d'action comme indicateurs à suivre pour la mise en oeuvre des mesures et pour l'évaluation du plan.

La liste des indicateurs du plan est présentée dans l'annexe 5.

Le plan contient également une série de recommandations sur l'information pour la prise de décision (moyen d'exécution – chapitre 40 d'Action 21) consacrées, entre autres, aux travaux en matière d'indicateurs de développement durable et en matière de comptes satellites sociaux et environnementaux à la comptabilité nationale. Un exemple d'une telle recommandation consiste à soutenir, coordonner et mettre en valeur des recherches visant à identifier et chiffrer *“les externalités positives et négatives qui ne sont pas prises en compte actuellement dans les comptes nationaux et à développer des comptes satellites sociaux et environnementaux relatifs à ces externalités”* (§ 634). Enfin, le plan comprend aussi une ligne directrice sur les indicateurs pour un développement durable invitant les départements fédéraux à fournir des indicateurs sur les enjeux relatifs au domaine sur lequel portent leurs responsabilités.

### 3.3.2 Remarques de l'enquête publique

La suite de cette partie est relative à l'avant-projet de plan fédéral qui a été soumis à enquête publique et non au plan lui-même qui a été adopté par le Conseil des ministres 6 mois plus tard.

En soumettant l'avant-projet de plan fédéral à enquête publique, les indicateurs contenus dans ce document ont également été soumis à l'avis de la population. Un tableau en annexe reprend la liste complète des indicateurs de l'avant-projet de plan. La société civile pouvait donc réagir à chacun des indicateurs proposés dans l'avant-projet. Parmi les 5 questions adressées à la société civile lors de l'enquête, une question était orientée sur les indicateurs afin d'amener la société civile à réagir sur cet outil de soutien à une politique de développement durable. Cette question était la suivante : *“Dans cet avant-projet, une série d'indicateurs pour un développement durable est proposée pour chaque thème, tant pour l'état de la question que pour les objectifs et les politiques et mesures. Etes-vous d'accord avec ceux-ci ou souhaitez-vous en ajouter, les changer ou les améliorer?”* Les citoyens pouvaient donc d'une part répondre à cette question, et d'autre part, faire des remarques plus spécifiques sur les paragraphes de l'avant-projet de plan qui mentionnaient des indicateurs<sup>1</sup>.

L'analyse des remarques comprend deux parties<sup>2</sup>. La première partie traite des remarques spécifiques faites sur les indicateurs proposés dans les parties consacrées aux thèmes économiques, sociaux, environnementaux, aux moyens d'exécution et aux grands groupes sociaux dans l'avant-projet de plan. Ces remarques spécifiques se trouvent dans l'annexe 6. La seconde partie est consacrée aux remarques transversales sur les indicateurs, c'est à dire les remarques qui sont indépendantes du thème analysé et qui ne portent pas sur un indicateur précis. Ces remarques transversales sont décrites en détail dans

---

1. Des remarques ont par conséquent été recueillies à deux niveaux: au niveau de la question sur les indicateurs et au niveau des commentaires faits sur les paragraphes de l'avant-projet de plan qui comportaient des indicateurs.  
2. Un document en annexe 5 reprend l'ensemble de l'analyse qui a été faite sur les remarques faites sur les indicateurs dans l'avant-projet de plan fédéral sur le développement durable. Elle décrit la méthodologie suivie et analyse en détail les remarques.

l'annexe 5 en 9 points. Elles sont synthétisées et regroupées ci-dessous en 6 points.

- De nombreux citoyens et associations ont exprimé une opinion positive à l'égard des indicateurs proposés dans l'avant-projet de plan fédéral.
- En ce qui concerne le type d'indicateur souhaité, les citoyens et associations souhaitent disposer d'indicateurs de qualité de vie. Ce terme "qualité de vie" revient souvent, sans toujours être précisé, montrant qu'elle est au centre des préoccupations des citoyens, et que par conséquent ceux-ci souhaitent qu'elle puisse être mesurée. Ils souhaitent aussi que soient publiés des indicateurs qui intègrent plusieurs composantes du développement tels que la capacité de charge ou l'empreinte écologique. Ils expriment également le souhait qu'un indicateur de développement durable sous la forme d'un index soit élaboré et publié pour informer de façon très synthétique sur le développement durable. Les remarques des citoyens sur le type d'indicateurs souhaités se situent donc aux différents niveaux de la pyramide d'information: du niveau désagrégé au niveau très agrégé. Un certain antagonisme peut être observé dans cette remarque. La société civile souhaite en effet à la fois des indicateurs simples et clairs et un indicateur synthétique du développement durable. Or, ce dernier type d'indicateur, pour lequel sont par exemple proposés la capacité de charge, l'empreinte écologique, l'indice de bien-être économique durable, sont malgré tout des indicateurs dont la construction est complexe et qui peuvent en fait se révéler très obscurs pour le grand public. Il n'est donc pas évident de concilier ces deux préoccupations.
- De nombreux commentaires ont été faits sur la nécessité de communiquer l'information en matière de développement durable. Ils mettent en particulier l'accent sur la nécessité de bien communiquer cette information, à savoir de façon claire, simple et accessible. Les citoyens souhaitent notamment voir publier des tableaux de bord d'indicateurs (nombre limité d'indicateurs), comme cela est proposé pour les administrations publiques dans l'avant-projet de plan .
- La participation de la société civile à l'élaboration des indicateurs est un élément qui est revenu plusieurs fois dans les remarques faites sur l'avant-projet de plan fédéral. Les citoyens souhaitent être davantage impliqués dans le choix des indicateurs. Le Conseil fédéral du développement durable attire l'attention sur l'importance de la participation des groupes sociaux lors de la détermination d'indicateurs de développement durable. Les indicateurs ne doivent pas uniquement être corrects sur le plan scientifique et technique mais doivent aussi avoir une base sociale. Il ajoute aussi que *"Comme le choix de ces indicateurs est essentiel (pour éclairer la décision politique), le Conseil demande expressément à y être associé."*<sup>1</sup>.
- Plusieurs associations souhaitent que des indicateurs de développement durable soient le plus rapidement possible sélectionnés et publiés même si des problèmes méthodologiques et statistiques subsistent. Ces derniers pourraient, selon elles, être améliorés au fur et à mesure des recherches.
- Les remarques mettent aussi en évidence une conscience, parmi les personnes et associations qui ont réagi, de l'utilité des indicateurs dans le cycle de la prise de décision (préparation, formulation, mise en oeuvre, évaluation) et insistent sur leur rôle dans l'évaluation des politiques de développement durable.

---

1. Conseil Fédéral du Développement durable (2000).

### 3.3.3 Des indicateurs pour évaluer la mise en oeuvre du Plan

Aux termes de la loi du 5 mai 1997 relative à la coordination de la politique fédérale de développement durable, la Commission interdépartementale du développement durable (CIDD) est chargée d'une mission de rapportage sur la mise en œuvre du plan fédéral de développement durable. Le premier plan fédéral de développement durable demande qu'au moins un fonctionnaire par département stimule *"la production et le suivi des indicateurs pertinents pour le contrôle des activités internes et externes de développement durable du département. Ces indicateurs seront repris dans les notes de politique générale"* (§ 640).

Pour identifier des indicateurs permettant d'évaluer la mise en œuvre du plan fédéral (étapes de mise en œuvre et d'évaluation du cycle de la décision), la Commission interdépartementale du développement durable a créé un groupe de travail pilote chargé de cette mission. Ce groupe de travail pilote est composé de départements volontaires pour participer à cette phase pilote, du secrétariat de la CIDD, d'un expert de la plate-forme indicateurs pour un développement durable (financée par le Service public fédéral de programmation Politique scientifique) et d'un expert de la Task Force Développement durable. Il dispose ainsi de l'appui méthodologique de la plate-forme indicateurs pour un développement durable et de la Task Force Développement durable. Des observateurs sont également présents, tel qu'un représentant de la région flamande.

Ce groupe de travail pilote a identifié des indicateurs de performance et des indicateurs de réponse pour un nombre limité de thèmes et d'actions. Pour rappel, les indicateurs de performance permettent d'évaluer la réalisation des objectifs fixés dans le plan, c'est à dire l'effectivité des mesures prises. Les indicateurs de réponse permettent d'informer sur le degré de mise en oeuvre des mesures du plan.

Concernant les indicateurs de performance, les représentants de la plate-forme, de la TFDD et du secrétariat de la CIDD dans le groupe de travail pilote ont analysé plusieurs listes internationales d'indicateurs pour un développement durable et ont identifié dans ces listes les indicateurs de performance qui correspondaient aux objectifs du plan fédéral. Un tableau croisant les objectifs du plan et les listes internationales d'indicateurs pour un développement durable a mis en évidence des indicateurs de performance permettant d'évaluer les objectifs du plan.

Quant aux indicateurs de réponse, ce sont les départements participant au groupe pilote qui, avec l'appui de la plate-forme, de la TFDD et du secrétariat de la CIDD, ont essayé d'identifier des indicateurs de réponse pour les mesures contenues dans le plan concernant leur département. Certains départements ont pu identifier quelques indicateurs.

Les travaux de ce groupe ont eu lieu entre mai 2002 et mai 2003. Ils ont permis de lancer une réflexion plus approfondie sur l'utilité des indicateurs et sur la distinction entre indicateurs de réponse et indicateurs de performance au sein de certaines administrations. Un rapport d'activité de ce groupe pilote a été rédigé par la plate forme indicateurs pour un développement durable avec l'aide de la Task Force Développement durable. Ce rapport a été remis et discuté à la CIDD en avril 2003.

### 3.4 Difficultés rencontrées

Le travail réalisé sur les indicateurs au niveau du rapport et du plan s'est heurté à quelques difficultés auxquelles des solutions doivent progressivement être apportées.

Une de ces difficultés concerne les relations entre les composantes économique, sociale et environnementale du développement et le choix du cadre permettant de structurer ces relations. D'une part, il est nécessaire de mieux comprendre la complexité de ces relations, encore peu connues et de communiquer à ce propos avec les décideurs et la population. D'autre part, l'utilisation d'un cadre trop complexe mettant en évidence de nombreuses relations représente un frein à la communication avec les décideurs et la population. Il faut donc trouver un équilibre entre ces deux exigences pour que les acteurs de la société comprennent et intègrent le concept de développement durable.

Une autre difficulté est relative aux études disponibles en matière de développement durable. La plupart des problématiques, qu'elles soient principalement sociales, économiques ou environnementales, sont traitées dans une approche mono-disciplinaire. Rares sont encore les travaux de développement durable qui essaient d'analyser les réseaux de relations avec les autres composantes du développement. Un travail de recherche important en la matière est donc encore requis pour améliorer l'information disponible.

Un corollaire de la difficulté précédente est que peu de données fiables et pertinentes sont disponibles sur une longue période pour analyser certaines problématiques dans une optique de développement durable.

Une dernier obstacle observé dans le travail sur les indicateurs est le manque de connaissance et de tradition d'utilisation d'indicateurs comme outil d'évaluation dans l'administration.

L'analyse de ces difficultés permet de mettre en évidence les progrès à faire dans le troisième rapport fédéral sur le développement durable en matière d'utilisation d'indicateurs. C'est l'objet du dernier chapitre.





## Pistes pour le 3<sup>ème</sup> rapport fédéral sur le développement durable

Ces pistes de réflexion ont comme objectif d'améliorer la complémentarité des 3 parties légales du rapport et de favoriser la compréhension des relations complexes entre les composantes économique, sociale et environnementale du développement durable. Elles doivent aussi faire en sorte que le rapport, et en particulier ici la partie consacrée à la situation existante, retienne davantage l'attention des preneurs de décision.

Le troisième rapport fédéral sur le développement durable s'inscrit dans le processus d'apprentissage mis en place par la loi du 5 mai 1997 pour améliorer la politique de développement durable en Belgique. Les fonctions de description, analyse et évaluation de la situation existante, que doit remplir le rapport, ont été mieux remplies dans le deuxième rapport que dans le premier. Elles devront l'être encore mieux dans le troisième rapport pour aider les preneurs de décision.

Quels sont les éléments relatifs aux indicateurs dans les deux premiers rapports qui devront être conservés, quels sont les éléments à améliorer et quels sont les nouveaux axes à développer? Ces questions sont l'objet de ce troisième chapitre. Celui-ci commence par décrire comment les indicateurs permettraient de mieux relier les 3 parties centrales du rapport. Il présente ensuite une série de pistes pour affiner le cadre conceptuel de présentation et de choix des indicateurs. Il traite alors de la question des données à utiliser pour construire les indicateurs. Il se termine enfin en expliquant comment les indicateurs peuvent contribuer à évaluer le plan fédéral 2000-2004 et quelles sont les données disponibles.

### 4.1 Relations entre les 3 parties du rapport à l'aide des indicateurs

La loi du 5 mai 1997 attribue comme missions au rapport fédéral non seulement une description, analyse et évaluation de la situation existante, mais aussi une description, analyse et évaluation de la politique de développement durable et une description des développements prévisibles selon que les politiques actuelles sont inchangées ou changées suivant des hypothèses pertinentes pour un développement durable (exercice de prospective).

Comme expliqué au chapitre précédent, la fonction de description analyse et évaluation de la situation existante a été remplie en utilisant des indicateurs et en commentant leur évolution grâce à une structure de présentation des don-

nées et métadonnées standardisée. Cependant, les deux autres fonctions ou missions que remplit le rapport peuvent aussi s'appuyer sur des indicateurs. Cela a en partie été fait dans les deux premiers rapports. Dans le troisième rapport, la partie relative à l'analyse et l'évaluation de la politique devrait plus systématiquement utiliser des indicateurs pour évaluer la mise en oeuvre des politiques et pour mettre en évidence le fait que les objectifs des politiques sont, ou ne sont pas, atteints. La disponibilité d'indicateurs pour cette partie dépend donc aussi du travail en matière d'indicateurs que feront les cellules développement durable dans les différents départements fédéraux. Ce travail a été initié dans le groupe de travail indicateurs de la CIDD avec l'aide de la Plateforme indicateurs et de la Task Force Développement durable (voir 3.3.3). La partie relative à la prospective devrait aussi davantage se baser sur des indicateurs pour définir des scénarios et faire des prévisions à moyen et à long terme.

Cependant, même si, dans les deux premiers rapports, ce sont les mêmes thèmes ou problématiques qui ont été traités dans chacune des parties, il n'y avait pas de relation directe entre les 3 parties au niveau de l'utilisation des indicateurs. La partie consacrée à l'évaluation de la politique a dans les deux rapports utilisé peu d'indicateurs et les indicateurs utilisés pour la partie prospective n'étaient pas ceux de la partie relative à la description de la situation existante. La raison étant souvent l'absence de données à moyen et à long terme pour les indicateurs repris dans la partie relative à la description de la situation existante

Il serait nécessaire, dans la construction du troisième rapport, d'analyser comment de mêmes indicateurs ou un ensemble d'indicateurs reliés entre eux, par exemple par le cadre "DF-P-E-I-R", pourraient être utilisés dans les parties du rapport répondant aux missions légales. Par exemple, la partie 2, relative à la situation existante, serait surtout composée d'indicateurs de forces directrices, de pressions et d'états relatifs aux problématiques traitées. La partie 3, relative à l'évaluation de la politique, pourrait contenir les indicateurs de réponse relatifs à ces problématiques. La partie 4, relative à la prospective, serait quant à elle plus axée sur les indicateurs relatifs aux forces directrices et aux impacts, déjà présentés pour certains dans la partie 2. Pour chaque problématique analysée, les différentes fonctions du cadre DF-P-E-I-R pourraient être couvertes tout au long du rapport. Un document de synthèse en annexe pourrait donner une vision globale des indicateurs dans le rapport.

Cette approche permettrait de mieux mettre en évidence la complémentarité entre les exercices de description de la situation, d'évaluation de la politique et de construction de scénarios et de parvenir à des messages mieux synthétisés et plus solides.

## 4.2 Cadre conceptuel

### 4.2.1 Présentation structurée des indicateurs

Le deuxième rapport présente de façon très structurée une liste d'indicateurs pour un développement durable relative aux 10 problématiques traitées dans ce rapport. Ces indicateurs sont présentés dans 19 fiches identiquement structurées sur base de 5 rubriques d'information. L'ensemble des indicateurs y prend la forme d'un tableau de bord.

Cette structure permet de synthétiser l'information et de faciliter la lecture. Il serait donc opportun de conserver une présentation aussi structurée pour faciliter la transmission de l'information. Mais il faudrait aussi examiner si l'information fournie était assez complète, si d'autres éléments d'information devraient se trouver dans la fiche décrivant les indicateurs ou encore si certains éléments d'information devraient y être remplacés par d'autres. Un test de la lisibilité des fiches pourrait également être envisagé.

#### 4.2.2 Liens entre les composantes économique, sociale et environnementale

Pour mieux relier entre elles les composantes économiques, sociales et environnementales, il est possible de travailler sur la définition des indicateurs, sur la présentation des indicateurs et sur les cadres organisateurs. Ces 3 axes ont déjà en partie été exploités dans les deux premiers rapports.

Pour poursuivre ce travail, il faudrait pouvoir tenir compte des résultats des recherches en cours, comme les travaux sur les comptes satellites Namea (*National accounting matrix including environmental accounts*) et Seriee (Système Européen de Rassemblement de l'Information Economique sur l'Environnement), les travaux sur les indicateurs relatifs à la consommation totale de matériaux qui peuvent être mis en relation avec la croissance économique, etc.

Il serait aussi intéressant de consacrer du temps à l'analyse systémique pour déterminer les éléments qui pourraient être repris des travaux en cours dans ce domaine. L'analyse systémique doit certainement pouvoir nous aider à mieux comprendre et à mieux informer sur les relations complexes entre les composantes économiques, sociales et environnementales.

#### 4.2.3 Notions de flux et de stocks de capitaux

Le deuxième rapport a aussi mis l'accent sur les notions de flux et de stocks de capitaux économique, social et environnemental. Les indicateurs de pressions et de réponses décrivent les flux et les indicateurs d'état décrivent les stocks. Ces notions de flux et de stocks de capitaux sont difficiles à assimiler. Néanmoins, elles sont assez proches de termes plus couramment utilisés par le monde politique. En effet, les flux de capitaux concernent les mesures prises par les pouvoirs publics et les stocks sont relatifs aux objectifs ultimes que se fixent les preneurs de décision. Relier les notions de flux et de stocks aux notions de mesures et d'objectifs ultimes permettrait de clarifier le message tout en conservant un bon cadre d'analyse.

Le cadre Pression-Etat-Réponse permet de distinguer assez facilement les indicateurs de flux des indicateurs de stocks. Il est utile de le conserver en faisant cette distinction aussi longtemps qu'un autre cadre plus pertinent n'est pas développé. Il peut d'ailleurs être utile de conserver une méthodologie semblable d'un rapport à l'autre pour ne pas perdre le lecteur, sachant que les thèmes et problématiques abordées varient d'un rapport à l'autre. Néanmoins, il importe de se tenir au courant des travaux menés dans ce domaine par d'autres institutions.

## 4.2.4 Image globale de l'évolution en cours

Il y a d'une part les tenants des listes d'indicateurs, dont fait partie la Task Force Développement durable du Bureau fédéral du Plan, car elles donnent une information plus riche sur les différentes évolutions en cours. Il y a d'autre part, une série d'institutions et d'individus qui n'ont d'intérêt que pour les "indicateurs agrégés". Ceux-ci donnent en un seul indicateur une information très synthétique sur l'évolution en cours. Ils permettent de contrebalancer l'information fournie par le produit intérieur brut sur la croissance économique.

Les décideurs tout comme les médias, apprécient les messages clairs et synthétiques. L'exemple de l'intérêt reçu par l'indice de soutenabilité environnementale publié lors des sommets annuels de Davos en est la preuve. Or, un développement durable couvrant de très nombreuses variables mesurables en unités très différentes, il est difficile de fournir sur ce sujet de tels messages. La question se pose donc depuis plusieurs années de savoir comment répondre à cette demande politique. Mais l'attention des décideurs politiques s'est également tournée, ces dernières années, vers les listes d'indicateurs.

Le troisième rapport pourrait présenter dans sa partie relative à la description de la situation existante, une liste d'indicateurs du type de celle des deux premiers rapport tout en y ajoutant une synthèse des évolutions de ces indicateurs. Cette synthèse serait faite au moyen de divers indicateurs très agrégés calculés pour la Belgique, dont l'évolution serait comparée à celle des indicateurs de la liste. Les conclusions de cette comparaison pourraient aller dans deux sens: soit ne pas se fier aux indicateurs agrégés car les évolutions qu'ils indiquent sont trop différentes d'un indicateur agrégé à l'autre et sont trop différentes aussi des indicateurs pris séparément, soit s'y fier parce que ces évolutions renforcent certains messages des indicateurs simples. Dans les deux cas, le message politique serait renforcé par le supplément d'analyse effectué.

## 4.3 Choix et suivi des indicateurs

### 4.3.1 Continuité des travaux

Les indicateurs sont caractérisés par un ensemble de métadonnées, telles que la source, la définition, l'unité de mesure, la situation de l'indicateur dans le contexte du développement durable... Un outil informatique a été construit pour enregistrer simultanément ces métadonnées et les données relatives aux indicateurs utilisés dans les rapports fédéraux. Il s'agit d'une banque de données décrite à l'annexe 7. Les indicateurs du deuxième rapport fédéral sur le développement durable devraient être enregistrés dans cette banque de données afin de pouvoir les conserver, les transmettre et les actualiser plus facilement.

Cet outil informatique permettrait aussi de continuer à suivre de façon plus systématique les indicateurs présentés dans chaque rapport. En effet, comme chaque rapport fédéral traite de questions différentes (afin de couvrir petit à petit plus largement le spectre des nombreuses problématiques de développement durable), chaque nouveau rapport utilise au moins en partie de nouveaux

indicateurs pour décrire, analyser et évaluer la situation existante. Dès lors, pour assurer un suivi des problématiques analysées d'un rapport à l'autre, il serait utile de suivre à l'avenir certains indicateurs des rapports précédents de façon synthétique. Un tableau pourrait reprendre en annexe des rapports ultérieurs certains indicateurs et leurs données sous la forme de séries temporelles (cf.: le même type de présentation que les tableaux publiés en annexe au Rapport du Programme des Nations unies sur le Développement humain). Il faudrait naturellement que des commentaires de cette annexe soit intégrés d'une façon ou l'autre dans le corps du rapport.

### 4.3.2 Cohérence avec les travaux internationaux sur les indicateurs

Pour sélectionner les indicateurs dans les deux premiers rapports, la Task Force s'est basée en grande partie sur les indicateurs utilisés au niveau international par des institutions telles que les Nations unies, l'OCDE et les institutions européennes. Mais le thème ou la problématique traitée ne permet pas toujours de recourir à des indicateurs utilisés au niveau international. Pour les thèmes largement traités au niveau international, tels que le changement climatique ou la diversité biologique, ce sont des indicateurs utilisés au niveau international qui sont repris dans les rapports. Alors que pour les thèmes peu traités au niveau international, tel que l'économie sociale ou les maladies professionnelles, ce sont des indicateurs développés en Belgique qui ont été utilisés.

Cette liberté de choix des indicateurs permet d'utiliser au mieux ce potentiel d'éclairage neuf sur des questions très diverses de développement durable. Chaque indicateur éclaire aussi une ou plusieurs problématiques qu'une approche de développement durable peut aider à résoudre. Simultanément, il faut inscrire cette information sur la situation existante dans le cadre des travaux des institutions internationales en matière d'indicateurs pour un développement durable. Ces institutions cherchent en effet à favoriser la percée des messages sur le développement durable. Dans cette perspective, il pourrait être utile d'indiquer plus clairement dans le troisième rapport si l'indicateur présenté fait partie d'une liste d'indicateurs pour un développement durable développée au niveau international.

### 4.3.3 Données et indicateurs manquants pour décrire la situation existante

Dans le premier rapport, la Task Force a limité sa présentation des indicateurs à ceux pour lesquels des données étaient disponibles. Dans le deuxième rapport, elle a quelque fois indiqué les domaines pour lesquels les données et les indicateurs étaient particulièrement lacunaires (exemple: maladies professionnelles).

Le troisième rapport pourrait envisager d'aller plus loin dans cette direction en étant plus précis sur les données et indicateurs manquants, notamment pour l'analyse des relations entre les 3 composantes du développement durable. Une classification telle que celle suivie pour les indicateurs de la liste ouverte dans le cadre des indicateurs structurels pourrait être adoptée. Cette approche permettrait d'aboutir à des messages plus clairs sur les besoins en information. Cela permettrait d'y répondre par des mesures dans un prochain plan fédéral

sur le développement durable. La conclusion de la partie du rapport consacrée à la description de la situation existante pourrait présenter des constats sur la situation et l'évolution des problématiques traitées, ainsi que des recommandations qui concerneraient en partie l'amélioration de certaines données et indicateurs permettant de soutenir la prise de décision.

#### 4.4 Mise en oeuvre du premier plan

Le rapport fédéral sur le développement durable doit faire l'évaluation des plans fédéraux de développement durable. Etant donné que le premier plan fédéral sera mis en oeuvre depuis plusieurs années quand le troisième rapport sera élaboré, il pourra fournir des informations sur l'évaluation du premier plan.

Les indicateurs de performance et les indicateurs de réponse permettent respectivement d'évaluer la mise en oeuvre et la réalisation des objectifs. La Task Force devra se baser sur les travaux de la Commission interdépartementale du développement durable relatifs à ces indicateurs.

Quant aux départements de l'Etat fédéral, ils avaient été encouragés par le premier plan à progresser en matière d'indicateurs:

*"Le Gouvernement veillera à ce qu'au cours de la première année suivant son adoption, tous les départements fédéraux fournissent tout d'abord une liste des enjeux de ce Plan (enjeux relatifs aux domaines sur lesquels portent leurs responsabilités) qui mette en évidence les enjeux pour lesquels les indicateurs sont disponibles et/ou régulièrement publiés (indicateurs à énumérer et à documenter) et ceux pour lesquels les indicateurs sont en préparation ou à préparer. Ces indicateurs sont indispensables pour pouvoir appliquer le Plan et organiser son suivi, notamment dans les Rapports fédéraux bisannuels requis par la loi du 5 mai 1997 relative à la coordination de la politique fédérale de développement durable"* (extrait du §783 du Plan fédéral 2000-2004<sup>1</sup>).

Mais les travaux du groupe pilote de la CIDD sur les indicateurs n'ont pas été assez loin pour identifier une liste complète d'indicateurs de réponse permettant d'évaluer la mise en oeuvre des mesures du plan. Ils ont néanmoins déjà permis d'identifier une série d'indicateurs de performance utilisés au niveau international qui correspondent aux différents objectifs du premier plan fédéral. Ce travail pourra servir à la description de la situation existante du troisième rapport.

---

1. Secrétariat d'Etat à l'Energie et au Développement durable (2000).



## Bibliographie

Bartelemus P. (1994). *Environment, Growth and Development. The concepts and strategies of sustainability*. London: Routledge.

Bremond J, Geledan A. (1981). *Dictionnaire économique et social*. Hatier. Paris.

Bryld. B. Luxem M. (1997). *The CSD work Programme on Indicators of sustainable development*. In Scope 58. *Sustainability Indicators. Report of the project on Indicators of Sustainable Development*. 1997.

Bureau fédéral du Plan (1999). *Vers un développement durable? Premier rapport fédéral de développement durable*. Task Force Développement durable. Bureau fédéral du Plan. Bruxelles. Bureau fédéral du Plan (1999). *Vers un développement durable? Premier rapport fédéral de développement durable*. Task Force Développement durable. Bureau fédéral du Plan. Bruxelles.

Bureau fédéral du Plan: *Launching the testing of Indicators of Sustainable development for Decision-making. Social, institutional, economic and environmental aspects*. 1996. Bureau fédéral du Plan. Bruxelles.

Commission européenne (2000). *Indicateurs structurels*. Communication de la Commission. COM(2000) 594 final.

Commission européenne (2001). *Indicateurs structurels*. Communication de la Commission. COM(2001) 619 final.

Commission européenne (2002). *Analyse de la "liste ouverte" d'indicateurs-clés environnementaux*. Rapport de la Commission au Conseil. COM (2002).

Commission européenne. *Summary table of structural indicators from Spring Report updated in line with addendum to Spring Report Staff Paper (07 March 2003)*. [http://europa.eu.int/comm/lisbon\\_strategy/reports/index\\_en.html](http://europa.eu.int/comm/lisbon_strategy/reports/index_en.html).

Conseil européen (2000a). *Conclusions de la présidence*. Conseil européen de Santa Maria da Feira.

Conseil européen (2000b). *Conclusions de la présidence*. Lisbonne.

Conseil européen (2002). *Conclusions de la Présidence*. Conseil européen de Barcelone 15 et 16 mars 2002. SN 100/1/02 REV 1.

Conseil européen (2003). *Conclusions de la Présidence*. Conseil européen de Bruxelles 20-21 mars 2003. 8410/03.

- Conseil Fédéral du Développement durable (2000). *Avis sur l'Avant-projet de plan fédéral pour un développement durable 2000-2003*. <http://www.bels-po.be/frdocfdd/fr/pubfr/avis/2000a02f.htm> (septembre 2003).
- Courcelle C., De Vil G. (2001). *Benchmarking the framework conditions: a systematic test for Belgium*. Bureau fédéral du Plan. Bruxelles.
- Dr. Hinterberger F., Zacherl R. (2003). *Ways towards Sustainability in the European Union - beyond the European Spring Summit 2003*. SERI. Viena.
- European Commission - Eurostat (2002). *The Task Force Mandate*. Eurostat-Unit F3. SDI/TF/002/02(2002)EN1.
- Eurostat (1997). *Indicateurs de développement durable. Une étude pilote selon la méthodologie de la Commission du développement durable des Nations unies*. Luxembourg. Communautés européennes.
- Eurostat (2001). *Measuring progress towards a more sustainable Europe. Proposed indicators for sustainable development*. Luxembourg. European Communities.
- Gallopin G.C. (1997). "Indicators and their use: Information for Decision-making" dans "Sustainability Indicators. Report of the project on indicators of sustainable development." Scope 58. Edited by Beldrich Moldan. 1997.
- Gouzée N., Mazijn B., Billharz S. (1995). *Social, institutional, economic and environmental aspects of Indicators of Sustainable development for Decision-making*. Bureau fédéral du Plan. Bruxelles.
- Gouzée N., Zuinen N., Willems S. (1999). *Le développement durable: un projet à l'échelle mondiale*. Planning paper n°85. Bruxelles: Bureau fédéral du Plan.
- OCDE (1999). *Le projet triennal de l'OCDE sur le développement durable. Rapport d'étape*. PAC/AFF(99)1.
- OCDE (2000). *Mesure du développement durable*. SG/SD(2000)10.
- OCDE (2001a). *Développement durable. Les grandes questions*. OCDE. Paris.
- OCDE (2001b). *Développement durable. Quelles politiques?*. SG/SD (2001)5/final.
- OECD (1999a). *Sustainable development and its economic, social, environmental indicators*. OECD work on social indicators-background document. ENV/ EPOC/SE/CONF/RD(99)1.
- OECD (1999b). *Sustainable development and its economic, social, environmental indicators. OECD overview*. ENV/EPOC/SE/CONF(99)7.
- OECD (2000). *Towards sustainable development. Indicators to measure progress. Rome Conference. Sustainable development*. Paris.
- OECD (2001). *Ad-hoc group on sustainable development: mandate*. Council. C(2001) 215.

OECD (2002). *Indicators to measure decoupling of environmental pressure from economic growth*. Sustainable development. SG/SD(2002)1/FINAL.

OECD (2001). *Environmental indices. Review of aggregation methodologies in use. Environmental indices*. Working Group on Environmental Information and Outlooks. ENV/EPOC/SE(2001)2.

OECD (2003). *Scoping paper on possible future work on sustainable development*. Ad-hoc group on sustainable development. Sustainable Development. SG/SD(2003)10. Paris. OCDE.

Rotmans, J. (1998). *Integrated thinking and acting: a necessary good*. Maastricht, the Netherlands, ICIS.

Secrétariat d'Etat à l'Energie et au Développement durable (2000). *Plan fédéral de développement durable 2000-2004*. Bruxelles.

Task Force développement durable (2002). *Un pas vers un développement durable ? Deuxième rapport fédéral sur le développement durable*. Bureau fédéral du Plan.

Van den Berghe S., De Villers J. (2001). *Comptes nationaux environnementaux. Outil d'une politique de développement durable*. Mai 2001. Bureau fédéral du Plan. Bruxelles.

Van Sebroeck H. (1999). *L'étalonnage des performances compétitives en bref*. Bureau fédéral du Plan. Bruxelles.





## Annexes

### 6.1 Annexe 1: Liste possible des indicateurs centraux du développement durable de l'OCDE

Thèmes	Exemples d'indicateurs possibles
<b>Aspects économiques</b>	
1. Développement économique	Produit intérieur brut par tête, revenu national net par tête
2. Asset replacement	Taux d'épargne nette
3. Productivité	Productivité globale des facteurs
4. Situation financière	Dettes extérieures nettes/PIB; dette publique brute ou nette/PIB
<b>Aspects sociaux</b>	
1. Emploi	Taux de chômage; rapport emploi-formation
2. Education	Taux de fréquentation; niveau de formation
3. Santé	Espérance de vie (et de bonne santé); nombre d'années de vie susceptibles d'être perdues pour 100 000 habitants
4. Revenus	Incidence de la pauvreté; revenu disponible par personne adulte ou assimilée
<b>Aspects environnementaux</b>	
1. Changement climatique	Emissions de gaz à effet de serre et intensité d'émission (par habitant et par unité de PIB)
2. Air	Emissions de SO <sub>x</sub> et NO <sub>x</sub> et intensité d'émission (par habitant et par unité de PIB)
3. Déchets	Intensité de la production de déchets
4. Ressources en eau	Population reliée à des usines de traitement des eaux usées
5. Ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intensité dans l'utilisation des ressources non-renouvelables (ex; eau, forêts)</li> <li>- Intensité dans l'utilisation des ressources non-renouvelables (exemple: minerais, énergie)</li> </ul>
6. Biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourcentage d'espèces menacées</li> <li>- Zones protégées</li> </ul>

Source: OCDE(1999b). *Sustainable development and its economic, social, environmental indicators. OECD overview.* ENV/EPOC/SE/CONF(99)7.

## 6.2 Annexe 2: Liste ouverte des indicateurs environnementaux de l'Union européenne développée dans le cadre des travaux sur les indicateurs structurels

<p><b>1<sup>er</sup> Groupe: Indicateurs pouvant être élaborés en 2002</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• émissions totales de gaz à effet de serre, émissions par habitant, par secteur et par unité de PIB</li> <li>• consommation énergétique par mode de transport</li> <li>• exposition de la population urbaine à la pollution atmosphérique (ozone et particules)</li> <li>• émissions de polluants atmosphériques (précurseurs de l'ozone, particules et dioxyde de soufre)</li> <li>• durabilité de la pêche pour des espèces sélectionnées (alternative proposée: stocks de poissons dans les mers européennes)</li> <li>• superficie consacrée à l'agriculture biologique</li> </ul>	<p><b>2<sup>ème</sup> Groupe: Indicateurs pouvant être élaborés en 2002 bien que de façon incomplète</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• intensité des transports par rapport au PIB</li> <li>• répartition modale des transports (dépendance des transports de marchandises par rapport à la route et des transports de passagers par rapport aux voitures)</li> <li>• déchets municipaux collectés, mis en décharge, incinérés</li> <li>• taux de recyclage de matériaux sélectionnés (papier, carton et verre)</li> <li>• concentration de nitrates et de phosphates dans les rivières</li> <li>• zones protégées à des fins de diversité biologique</li> <li>• bilan azoté (relation entre les apports d'azote dans les sols et les prélèvements d'azote des sols découlant des activités de culture et pâturage)</li> </ul>
<p><b>3<sup>ème</sup> groupe: Indicateurs ne pouvant probablement pas être élaborés dans un proche avenir</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• investissements dans les infrastructures de transport par mode (passagers et fret)</li> <li>• taux de recyclage de matériaux sélectionnés</li> <li>• production de déchets dangereux</li> <li>• rejets de substances polluantes (fertilisants, matières organiques, produits chimiques) dans l'eau</li> <li>• qualité de l'eau de distribution</li> <li>• consommation d'eau par secteur économique</li> <li>• productivité des ressources naturelles</li> <li>• consommation des pesticides</li> <li>• évolution de l'utilisation des sols (évolution des superficies bâties)</li> </ul>	<p><b>4<sup>ème</sup> Groupe: Indicateurs dont les données disponibles ne sont pas suffisamment significatives et qui nécessitent des travaux méthodologiques ou d'autres améliorations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• exposition de la population à des seuils élevés de nuisances sonores provenant des transports</li> <li>• durée et longueur moyennes des trajets par personne, par mode de déplacement et par objet du déplacement</li> <li>• internalisation des coûts externes dans le secteur des transports</li> <li>• exposition et consommation de produits chimiques toxiques</li> <li>• prévention de la production de déchets</li> <li>• taux de valorisation de matériaux sélectionnés</li> <li>• intensité d'utilisation des matières premières</li> <li>• diversité biologique</li> <li>• contamination et érosion des sols</li> <li>• d'autres indicateurs potentiels dans la domaine de la santé publique</li> </ul>

Source: Commission européenne (2002). *Analyse de la "liste ouverte" d'indicateurs-clés environnementaux*. Rapport de la Commission au Conseil. COM (2002)

## 6.3 Annexe 3: Liste des indicateurs du premier rapport fédéral sur le développement durable

**TABLEAU 7 Indicateurs du premier rapport fédéral décrivant la situation internationale**

	Indicateurs généraux	Modes de consommation	Pauvreté	Atmosphère	Mers et océans
Pressions			<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux d'alphabétisation dans les pays en développement</li> <li>Analphabetisme fonctionnel</li> <li>Chômage de longue durée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Emissions de CO<sub>2</sub> par habitant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Matériaux de dragage et contaminants associés déversés dans la mer du Nord</li> <li>Rejets de mercure, de cadmium et de plomb</li> <li>Apports de métaux lourds (cadmium, mercure, cuivre, plomb, zinc) dans le milieu atmosphérique</li> <li>Apports de nutriments par les rivières (nitrates, phosphates, azote)</li> <li>Apports directs de nutriments (nitrates, phosphates, azote)</li> <li>Eutrophication des zones côtières</li> </ul>
Etats			<ul style="list-style-type: none"> <li>Indice de pauvreté humaine</li> <li>Nombre de personnes sous le seuil de pauvreté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concentrations d'ozone</li> <li>Concentrations de CO<sub>2</sub></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prises de hareng en mer du Nord</li> <li>Prises de cabillaud en mer du Nord</li> <li>Prises de poissons dans l'Atlantique du Nord-Est</li> </ul>
Impacts			<ul style="list-style-type: none"> <li>Mortalité infantile</li> <li>Espérance de vie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Température moyenne globale</li> </ul>	
Réponse	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aide publique au développement</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Aide publique au développement pour la lutte contre la pauvreté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aide publique au développement pour la protection de l'atmosphère</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aide publique au développement pour la protection des océans et des mers</li> </ul>

**TABLEAU 8 - Indicateurs du premier rapport fédéral décrivant la situation nationale**

	Indicateurs généraux	Modes de consommation	Pauvreté	Atmosphère	Mers et océans
Forces directrices	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produit intérieur brut</li> <li>• Population belge (totale et par classes d'âge)</li> <li>• Nombre de personnes par ménage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Allocation de la consommation entre les principaux postes de consommation</li> <li>• Consommation privée (ménages)</li> <li>• Consommation des administrations publiques</li> <li>• Taux d'épargne par classe de revenus</li> <li>• Allocation de la consommation par classe de revenus</li> <li>• Consommation des ménages par classe d'âge</li> <li>• Encours des crédits à la consommation</li> <li>• Consommation d'eau</li> <li>• Répartition de la consommation d'eau des ménages entre les différentes utilisations</li> <li>• Consommation d'énergie</li> <li>• Consommation d'énergie par tête</li> <li>• Consommation d'énergie /PIB</li> <li>• Consommation d'énergie par secteur</li> <li>• Production de déchets par source</li> <li>• Nombre de passagers-km par moyen de transport</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ventes belges de pesticides</li> <li>• Utilisation d'engrais azotés</li> <li>• Effectifs de bovins et porcins par km<sup>2</sup></li> </ul>
Pressions		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Indice des prix des produits biologiques et non-biologiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Répartition des revenus</li> <li>• Taux d'endettement selon les revenus</li> <li>• Nombre de chômeurs (bénéficiaires au sens large de l'ONEM selon différents statuts)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emissions de NO<sub>x</sub>, VOC, CO, CH<sub>4</sub> par secteur</li> <li>• Emissions de gaz à effet de serre en Belgique par sources et par secteurs</li> <li>• Emissions de CO<sub>2</sub> d'origine énergétique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emissions de métaux lourds (mercure, cadmium, plomb)</li> <li>• Emissions de mercure par secteur</li> <li>• Emission de cadmium par secteur</li> <li>• Emission atmosphérique de dioxines</li> <li>• Rejets d'azote dans l'eau</li> <li>• Rejets de phosphore dans l'eau</li> </ul>

	Indicateurs généraux	Modes de consommation	Pauvreté	Atmosphère	Mers et océans
Etats			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de mini-mixés</li> <li>• Pourcentage de pauvres suivant différents seuils de pauvreté</li> <li>• Indicateur de pauvreté humaine</li> <li>• Risque de pauvreté et de précarité suivant certaines caractéristiques sociales</li> <li>• Répartition du patrimoine des ménages belges par décile</li> <li>• Part des 3 premiers déciles et du dixième décile dans le revenu net</li> <li>• Pourcentage de personnes vivant dans la précarité et la pauvreté selon actifs et chômeurs</li> <li>• Nombre de personnes édentées</li> <li>• Nombre de personnes ayant un contenu fonctionnel limité dans les relations sociales</li> <li>• Fonctionnement physique</li> </ul>		
Impacts			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'affaires traitées pro-Deo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de jours au cours desquels la concentration d'ozone dépasse les valeurs de protection de la santé en vigueur dans l'UE</li> </ul>	
Réponses			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Subsidés aux CPAS (subvention de l'Etat au minimum de moyens d'existence, moyens consacrés par l'Etat pour l'embauche selon l'art. 60, nombre de personnes embauchées selon l'article 60)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépenses publiques de protection de l'environnement</li> <li>• Dépenses publiques en R&amp;D pour la protection de l'environnement en % des crédits budgétaires publics totaux de R&amp;D</li> </ul>	

## 6.4 Annexe 4: Liste des indicateurs du deuxième rapport fédéral sur le développement durable

### 6.4.1 Indicateurs de pression

#### **Production et consommation d'énergie: évolution dans le monde**

- consommation intérieure brute d'énergie par habitant dans le monde
- consommation mondiale d'énergie par source d'énergie dans le monde

#### **Consommation et production d'énergie, mobilité et transport des personnes: relation avec le PIB en Belgique**

- produit intérieur brut en Belgique
- consommation d'énergie en Belgique
- transport des personnes en Belgique
- intensité énergétique en Belgique
- intensité en transport en Belgique
- émissions de CO<sub>2</sub> liées à la consommation d'énergie (présenté en fonction du PIB) en Belgique
- émissions de précurseurs d'ozone (présenté en fonction du PIB) en Belgique

#### **Mobilité et transport des personnes: inégalités sociales et environnementales en Belgique**

- répartition des dépenses des ménages pour le transport par catégorie de revenu en Belgique
- proportion des dépenses des ménages pour le transport dans leurs revenus
- proportion des ménages souffrant dans leur logement du bruit provoqué par la circulation routière en région wallonne

#### **Consommation de tabac: évolution en Belgique et dans le monde**

- nombre de cigarettes fumées par an par habitant de plus de 18 ans dans les pays à revenu élevé, dans les pays à revenu faible ou moyen et en Chine
- proportion de fumeurs en fonction du niveau de revenu en Belgique

#### **Pêche et diversité biologique en milieu marin: évolution en mer du Nord et dans le monde**

- prises mondiales de poisson en mer et aquaculture
- taux de mortalité des soles liée à la pêche en mer du Nord
- mortalité maximale soutenable de la sole en mer du Nord
- biomasse du stock reproducteur de la sole en mer du Nord
- stock reproducteur de la sole en mer du Nord

#### **Utilisation de plantes génétiquement modifiées: évolution en Belgique et dans le monde**

- superficie de plantes génétiquement modifiées (tabac, coton, colza, maïs et soja) au niveau mondial
- demandes d'expérimentation de plantes génétiquement modifiées en Belgique en ha
- demandes d'expérimentation de plantes génétiquement modifiées en Belgique en % surface agricole utile

### **Utilisation des technologies de l'information et de la communication: évolution en Europe et dans le monde**

- part de la population mondiale ayant accès à Internet
- répartition de la population mondiale ayant accès à Internet par région
- part de la population de l'Union européenne qui utilise Internet
- utilisateurs d'Internet en fonction de la catégorie socio-professionnelle dans l'Union européenne

## 6.4.2 Indicateurs d'état

### **Atmosphère: évolution des concentrations de gaz à effet de serre et réchauffement climatique dans le monde**

- concentrations de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub>, N<sub>2</sub>O) pour toute l'atmosphère
- variation de la température à la surface de la Terre

### **Atmosphère: évolution des concentrations de précurseurs d'ozone et pics d'ozone en Belgique**

- concentrations des précurseurs d'ozone (NO<sub>2</sub>, CO, COV) dans l'air en Belgique
- nombre de jours où des pics d'ozone ont été enregistrés en Belgique

### **Biodiversité: espèces menacées en Belgique et dans les pays de l'OCDE**

- nombre total d'espèces connues (mammifères, oiseaux, poissons, papillons de jour, libellules, poissons indigènes et introduits dans les eaux douces et les eaux saumâtres) en région wallonne et en région flamande
- nombre total d'espèces éteintes (mammifères, oiseaux, poissons, papillons de jour, libellules, poissons indigènes et introduits dans les eaux douces et les eaux saumâtres) en région wallonne et en région flamande
- nombre total d'espèces en danger (mammifères, oiseaux, poissons, papillons de jour, libellules, poissons indigènes et introduits dans les eaux douces et les eaux saumâtres) en région wallonne et en région flamande
- nombre total d'espèces vulnérables (mammifères, oiseaux, poissons, papillons de jour, libellules, poissons indigènes et introduits dans les eaux douces et les eaux saumâtres) en région wallonne et en région flamande
- pourcentage d'espèces connues qui sont menacées (mammifères, oiseaux, poissons, papillons de jour, libellules, poissons indigènes et introduits dans les eaux douces et les eaux saumâtres) en région wallonne et en région flamande et dans les pays de l'OCDE

### **Santé: évolution de l'espérance de vie en Belgique et dans le monde**

- espérance de vie à la naissance dans le monde et en Belgique, en fonction de l'indicateur de développement humain
- durée de vie moyenne des hommes, répartie entre années vécues en bonne et en mauvaise santé: relation avec le niveau de formation en Belgique

### **Santé: évolution des maladies respiratoires en Belgique**

- pourcentage de décès dus à des maladies de l'appareil respiratoire en Belgique
- proportion de décès dus au tabac dans la population ayant entre 35 et 65 ans (hommes, femmes, total) en Belgique

### **Santé au travail: évolution des maladies et des décès liés à l'amiante en Belgique**

- demandes d'indemnisations pour les maladies liées à l'amiante (asbestoses + affections bénignes, mésothélium, cancers du poumon) en Belgique
- décès répertoriés comme dus à l'amiante (asbestoses + affections bénignes, mésothélium, cancers du poumon) par le Fond des maladies professionnelles en Belgique

### **Pauvreté: évolution des aspects liés aux revenus en Belgique et dans le monde**

- nombre de personnes qui doivent vivre avec moins d'un dollar par jour dans le monde et répartition régionale
- pourcentage de la population ayant de bas revenus en Belgique, au Portugal, en Finlande et dans l'Union européenne
- pourcentage d'individus/ménages ayant de bas revenus par type de ménage et activité principale

### **Pauvreté: évolution de différentes situations d'exclusion en Belgique**

- taux de chômage de longue durée en Belgique, dans l'Union européenne et dans les Etats membres ayant le plus haut et le plus bas taux de chômage de longue durée
- nombre de débiteurs en défaut en Belgique
- nombre de personnes faisant appel à l'aide alimentaire en Belgique
- pourcentage de la population vivant dans des ménages dont la personne de référence et/ou tout autre membre a eu à postposer ou renoncer à des soins de santé pour des raisons financières dans le courant de l'année écoulée
- pourcentage de la population vivant dans un logement dans lequel un ou plusieurs des problèmes suivants se pose(nt): manque de confort élémentaire (sanitaire), au moins deux problèmes de logement (un toit non étanche, l'absence d'un système de chauffage adéquat, de l'humidité et des moisissures, des portes et fenêtres délabrées), espace insuffisant.
- pourcentage de la population de 18 à 24 ans qui n'a pas terminé l'enseignement secondaire et qui n'est plus aux études

### **Capital physique: évolution du stock d'équipements et d'infrastructure en Belgique**

- stock net de capital fixe ( produits agricoles, forestiers de la pêche et de l'aquaculture, produits métalliques et machines, matériel de transport, logements, autres constructions, autres produits) par produit en Belgique

## 6.4.3 Indicateurs de réponse

### **Financement éthique des entreprises: évolution en Belgique et en Europe**

- montant des capitaux placés sur les produits de placement éthique en Belgique
- rapport entre l'encours des fonds de placement éthiques et l'ensemble des autres fonds de placement OPCVM en Europe
- fonds de placement éthique en fonction de leur génération en Belgique

**Stratégies de production des entreprises: prise en compte de l'environnement dans ces stratégies en Belgique et en Europe**

- type d'actions environnementales mises en place par les entreprises du secteur manufacturier en Belgique
- nombre d'entreprises dans les Etats membres de l'Union européenne commercialisant des produits ayant reçu un label écologique européen

**Economie sociale: place prise par l'économie sociale d'insertion en Belgique**

- nombre d'entreprises actives dans l'économie sociale d'insertion réparties en fonction du type d'agrément en Belgique
- nombre de magasins dans les dénomés "Kringloopcentra" en Belgique
- nombre de personnes employées dans les dénomés "Kringloopcentra" en Belgique
- nombre d'employés dans l'économie sociale d'insertion en Belgique
- masse salariale dans l'économie sociale d'insertion en Belgique
- réduction des charges dans l'économie sociale d'insertion en Belgique
- chiffre d'affaires dans l'économie sociale d'insertion en Belgique
- valeur ajoutée dans l'économie sociale d'insertion en Belgique
- allocation des autorités dans l'économie sociale d'insertion en Belgique
- nombre d'entreprises par secteur dans l'économie sociale d'insertion en Belgique

## 6.5 Annexe 5: Liste des indicateurs du premier plan fédéral sur le développement durable 2000-2004

### 6.5.1 Consommation des ménages

#### **Indicateurs économiques généraux**

- produit intérieur brut (PIB) par habitant
- répartition du PIB entre les secteurs primaire, secondaire et tertiaire
- taux d'inflation
- rapport entre la dette et le PIB
- part de la consommation finale dans le PIB

#### **Economie-environnement**

- empreinte écologique ("ecological footprint")
- intensité de l'utilisation des matières premières
- part des industries grosses consommatrices de ressources naturelles dans la valeur ajoutée du secteur manufacturier

#### **Agro-alimentaire**

- ventes de produits issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable
- part de marché des produits issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable
- prix des produits issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable
- composition alimentaire en Belgique: consommation de viande, de poissons, de céréales, de fruits, de légumes en kg/habitant

#### **Energie**

- consommation d'énergie des ménages
- répartition de la consommation d'énergie des ménages par fonction (chauffage, applications électriques, déplacements)
- répartition de la consommation d'énergie des ménages par type d'énergie (gaz, fuel, électricité)
- prix de l'énergie

#### **Eau**

- consommation d'eau des ménages
- intensité des extractions en eau en pourcentage des ressources disponibles
- prix de l'eau

#### **Déchets**

- production de déchets par habitant
- production de déchets ménagers par habitant
- taux de recyclage pour les différents types de déchets au niveau des ménages

## 6.5.2 Consommation des administrations publiques

- économie financière réalisée par la gestion environnementale des administrations publiques
- consommation d'énergie des administrations publiques
- consommation d'eau des administrations publiques par fonctionnaire
- production de déchets non-triés des administrations publiques

## 6.5.3 Pauvreté

- nombre de minimexés
- nombre de ménages pauvres (norme européenne)
- nombre de personnes pauvres (norme européenne)
- nombre de familles monoparentales
- taux de chômage (notamment le chômage de longue durée)
- taux d'endettement
- répartition des revenus des ménages
- taux d'alphabétisation fonctionnel
- indicateurs de santé selon les revenus (fonctionnement physique, nombre de personnes édentées, nombre de personnes ayant un contenu fonctionnel limité dans les relations sociales)
- nombre d'affaires traitées Pro Deo
- budget alloué au minimex et à l'accompagnement des personnes qui dépendent de cette aide

## 6.5.4 Surendettement

- taux d'endettement moyen et par quartile de revenu
- encours des crédits à la consommation
- taux d'épargne par quartile de revenu
- nombre de personnes enregistrées pour des défaillances de crédit
- nombre de contrats concernés par les défaillances de crédit

## 6.5.5 Santé

- nombre d'asthmatiques
- nombre de personnes souffrant de maladies respiratoires
- nombre de personnes souffrant de maladies allergiques
- nombre de personnes souffrant de cancers les plus liés aux facteurs d'environnement
- nombre d'accidents de travail et de maladies professionnelles
- concentration dans l'atmosphère de divers polluants (CO<sub>2</sub>, NO<sub>x</sub>, COV, etc.)
- budgets alloués à la recherche en matière de santé environnementale en pourcentage des budgets alloués à toutes les recherches en matière de santé

### 6.5.6 Energie

- quantité d'énergie primaire transformée
- consommation finale d'énergie
- répartition de la consommation finale d'énergie par fonction (chauffage, éclairage, transport de personnes, transport de marchandises, forces motrices)
- répartition de la consommation d'énergie par secteur
- répartition de la consommation d'énergie par type d'énergie (notamment les énergies renouvelables)
- intensité moyenne de la demande énergétique (efficacité énergétique)
- élasticité moyenne de la demande énergétique
- production de déchets radioactifs en fonction de leur type
- prix réel de l'énergie (par type)
- prix du baril de pétrole
- niveau des taxes sur les différents types d'énergie
- montant des subsides accordés par le secteur public à des fins sociales en matière d'énergie
- montant des subsides accordés par le secteur public au développement d'énergies renouvelables et moins polluantes
- investissements consacrés par le secteur privé au développement d'énergie renouvelables et moins polluantes
- émissions de gaz à effet de serre

### 6.5.7 Transport

- indices de km-passagers par mode et par an
- indices de tonnes-km par mode et par an
- part du transport dans les émissions de CO<sub>2</sub>, NO<sub>x</sub>, CO et COV
- Part de l'essence plombée dans l'essence moteur
- émissions de polluants par mode en tonne par an
- victimes de la route (accidents de voitures et de camions)
- taux de motorisation (nombre de voitures pour 1000 habitants)
- dépenses pour la mobilité personnelle par décile de revenu
- prix relatifs des transports en commun et du transport automobile
- montants des investissements consacrés au déploiement des transports en commun
- qualité des transports en commun (ponctualité des trains, nombre de trains par jour avec insuffisance de places assises par rapport à la demande, etc.)

### 6.5.8 Changements climatiques

- composition de l'atmosphère
- part des différents GES dans la contribution directe au réchauffement climatique
- émissions de gaz à effet de serre
- émissions de gaz à effet de serre par type de gaz
- émissions de ces gaz à effet de serre par secteur
- concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère au niveau mondial
- nombre de projet de mise en oeuvre conjointe

### 6.5.9 Ozone

- Concentration de fond d'ozone
- Emissions de Nox
- Emissions de COV

### 6.5.10 Agriculture

- Part de l'agriculture dans le PIB
- Part de l'emploi agricole (dans l'emploi total)
- Concentration de nitrates des eaux souterraines
- Nombre d'exploitations biologiques
- Superficie agricole consacrée à l'agriculture biologique ou en cours de conversion à l'agriculture biologique
- Agriculture biologique en % du nombre d'exploitations agricoles
- Consommation d'énergie par unité produite dans le secteur agricole
- utilisation de pesticides
- utilisation d'engrais
- revenu moyen des agriculteurs

### 6.5.11 Biodiversité

- utilisation de pesticides agricoles
- pourcentage d'aires protégées
- pourcentage de forêts protégées
- pourcentage d'espèces menacées

### 6.5.12 Milieu marin

- Prises belges de poissons
- Emissions de substances dangereuses et/ou radioactives
- Concentrations de substances dangereuses et/ou radioactives dans le milieu marin
- Utilisation de pesticides dans l'agriculture
- utilisation d'engrais
- index alguae
- couverture de traitement des eaux usées

### 6.5.13 Moyens d'exécution

#### **Coopération internationale**

- Nombre de pauvres (nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour)
- APD en % du PIB
- Nombre de personnes vivant dans une situation d'extrême pauvreté dans les pays en développement
- Pourcentage des enfants ayant accès à l'enseignement primaire dans les pays en développement
- Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
- Budget belge consacré à la coopération internationale

### 6.5.14 Grands groupes sociaux

#### **Conseils consultatifs**

- nombre de représentants de chaque grand groupe social en % du nombre de membres du conseil consultatif

#### **Femmes**

- part des femmes dans la population belge
- taux de chômage chez les femmes
- nombre de représentants du groupe social "femmes" en % du nombre de membres du conseil consultatif
- pourcentage de femmes dans l'ensemble des managers et administrateurs
- pourcentage de femmes au sein du Gouvernement
- rapport entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes aux différents niveaux de l'administration
- rapport entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes engagés contractuellement
- rapport entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes engagés sur contrats à durée déterminée
- rapport entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes engagés sur un contrat à durée indéterminée

- rapport entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes ayant le statut d'agent nommé
- nombre de secteurs où une nouvelle classification est appliquée
- pourcentage de statistiques ventilées en fonction du sexe par rapport à un ensemble de statistiques par domaine politique
- nombre de cas de harcèlement sexuel rapportés aux personnes de confiance

#### **Jeunes et enfants**

- part des jeunes dans la population mondiale
- pourcentage de jeunes ayant un emploi dans les 6 mois de leur sortie de l'école
- taux d'emploi des jeunes
- pourcentage de suicides chez les enfants et les jeunes ventilé par classes d'âge

#### **Emigrés et réfugiés**

- nombre de victimes de la traite des êtres humains suivies par des centres d'accueil spécialisés (et répartition selon leurs profils)
- nombre de demandes d'asile (demandes enregistrés par le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides)
- nombre de plaintes introduites auprès du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme pour motif de racisme
- nombre de dossiers donnant lieu à des poursuites judiciaires pour motif de racisme

## 6.6 Annexe 6: Remarques relatives aux indicateurs émises lors de l'enquête publique sur l'avant projet de plan fédéral 2000-2004

### 6.6.1 Modalités d'analyse des remarques et de leur présentation

Pour cette analyse, les avis des citoyens, associations, organisations, institutions et autres, ainsi que l'avis des trois régions et l'avis du Conseil fédéral de développement durable (CFDD) ont été pris en compte. Les commentaires des régions et du CFDD sur les indicateurs sont tous repris et mentionnés clairement dans l'analyse<sup>1</sup>. Pour les associations, organisations et autres, les avis sont synthétisés. Néanmoins, certaines phrases de leurs avis sont parfois reprises dans le texte, lorsque ces avis ont été rendus publics.

L'analyse des commentaires a été faite sur base des réponses à la question portant sur les indicateurs et sur base des remarques faites directement sur les paragraphes contenant ou concernant les indicateurs<sup>2</sup>. A la question relative aux indicateurs, 132 citoyens et 4 associations ont répondu. Le nombre de réponses à cette question est équivalent à celui des autres questions posées. Les associations ayant répondu sont peu nombreuses. Cela peut peut-être s'expliquer par leur préférence à réagir directement sur les paragraphes du texte comprenant des indicateurs, plutôt que de formuler une réponse globale, étant donné qu'elles sont généralement actives dans un domaine précis qu'elles connaissent bien. Pour les commentaires portant directement sur les paragraphes de l'avant-projet, seules les remarques<sup>3</sup> contenant ou concernant les indicateurs ont été retenues. On dénombre environ 330 remarques portant sur les indicateurs. Comparé au nombre total des 15 753 remarques issues des 1887 réponses formellement recevables<sup>4</sup>, ce nombre de remarques portant sur les indicateurs n'est pas très élevé. Une série d'éléments très intéressants ont néanmoins pu en être retirés, qui sont synthétisés et analysés ci-dessous.

L'analyse des remarques comprend deux parties. La première partie est consacrée aux remarques transversales sur les indicateurs, c'est à dire les remarques qui sont indépendantes du thème analysé et qui ne portent pas sur un indicateur précis. La plupart de ces remarques ont été formulées en réponse à la question sur les indicateurs, ainsi qu'en réaction aux paragraphes sur l'information pour la prise de décision (moyens d'exécution) et au paragraphe sur la ligne directrice traitant des indicateurs. Ces remarques transversales ont été regroupées en 9 points. La seconde partie traite des remarques spécifiques faites sur les indicateurs proposés dans les parties consacrées aux thèmes économiques, sociaux, environnementaux, aux moyens d'exécution et aux grands groupes sociaux dans l'avant-projet de plan.

1. Chaque fois qu'un commentaire du CFDD est repris, le numéro donné par le CFDD à ce commentaire est mentionné entre parenthèses au bout de la phrase.
2. Pour les thèmes économiques, sociaux et environnementaux, ces paragraphes sont: consommation: §92 à 96, §138; pauvreté: §149 à 153; surendettement: §179; santé: §195 à 198, §200; agriculture: §237; milieu marin: §266; diversité biologique: §287; énergie: §307, 321; transport: §357-359, §372; atmosphère: §397 à 404, §407 à 409. Pour les moyens d'exécution, ces paragraphes sont: coopération internationale: §476 et §483 à 486; information pour la prise de décisions: §521 à 537. Pour les grands groupes sociaux, ces paragraphes sont: conseils consultatifs: §567; femmes: §576, §577, §588 à 594; jeunes et enfants: §616; émigrés et réfugiés: §634; ligne directrice 8: §656.
3. Les réponses à la consultation publique ont donc été découpées, réparties en différentes "remarques" associées à une partie ou à l'ensemble du Plan et, dans la mesure du possible, à un paragraphe spécifique de l'avant-projet de Plan. Chaque remarque fut alors résumée par un expert du Centrum voor Duurzame Ontwikkeling de l'Université de Gand.
4. Pour plus de détails sur le traitement de l'enquête publique, il est possible de consulter sur le site internet de la CIDD la note d'accompagnement au projet de plan fédéral de développement durable (<http://www.cidd.fgov.be/survey/survey.htm>).

## 6.6.2 Analyse des remarques transversales

### 6.6.2.1 Avis général

De nombreux citoyens ont exprimé une opinion positive à l'égard des indicateurs proposés dans l'avant-projet de plan fédéral. C'est principalement dans les réponses à la question concernant les indicateurs que ces avis positifs sur l'ensemble des indicateurs proposés ont été émis, sans être accompagnés d'aucun autre commentaire: 113 citoyens et une association<sup>1</sup> ont dit approuver les indicateurs mentionnés dans le plan. Dans les commentaires sur les paragraphes du texte du plan, certains citoyens, moins nombreux, ont aussi exprimé un avis positif sur les indicateurs. Quant aux avis négatifs, ils sont beaucoup moins nombreux. A la question sur les indicateurs, seuls 5 citoyens ont répondu ne pas être d'accord avec ce qui était proposé dans le texte sans y ajouter de commentaire. Quelques autres ont estimé qu'ils sont incomplets ou à améliorer. Ce type de remarques se retrouve quelques fois dans les remarques relatives au texte même du plan, mais elles sont relativement peu nombreuses<sup>2</sup>.

Le CFDD apprécie aussi l'attention consacrée aux indicateurs dans l'avant-projet de plan: *"L'avant-projet de plan attache à juste titre beaucoup d'importance aux indicateurs de développement durable."* (23). Cependant, il remarque que les indicateurs sont mieux définis dans certaines parties du texte que dans d'autres. Cette remarque est fondée et ce fait s'explique par l'état d'avancement inégal des travaux et expériences déjà menés sur les indicateurs dans les différents thèmes de l'avant-projet. Le CFDD relève d'ailleurs à cet égard que *"(...) ceux-ci sont abordés de façon très hétérogène dans les différents chapitres : ils sont parfois (relativement) clairs, parfois confus, parfois absents"* (23). Le CFDD va même jusqu'à insister pour arriver à un niveau de qualité et de définition égal des indicateurs dans tous les thèmes: *"Le Conseil plaide en matière de consistance, pour un traitement égalitaire des indicateurs. Le cas échéant, le plan doit expliquer pourquoi un traitement égal n'est pas possible."* (23).

### 6.6.2.2 Type d'indicateur

De nombreuses remarques ont été formulées sur le type d'indicateur souhaité. Trois catégories d'observations peuvent être distinguées.

- Premièrement, les citoyens et associations souhaitent disposer d'indicateurs de qualité de vie. Ce terme « qualité de vie » revient souvent, sans toujours être précisé, montrant qu'elle est au centre des préoccupations des citoyens, et que par conséquent ceux-ci souhaitent qu'elle puisse être mesurée. D'autres citoyens ne citent pas ce terme mais mentionnent qu'ils veulent des indicateurs qualitatifs ainsi que des indicateurs montrant les aspects humains. Une référence au besoin de disposer d'indicateurs institutionnels est également faite.
- Un second souhait qui apparaît très souvent est celui d'avoir un, voire deux, indicateurs unique(s) et pertinent(s) pour exprimer le développement durable. L'idée souvent exprimée, parfois sous-jacente est de substituer un tel indicateur au PIB qui est considéré comme un mauvais

1. Pour rappel, les associations ont peu répondu à la question sur les indicateurs.

2. Pour les désaccords émis par rapport à certains indicateurs précis, ils sont repris dans la partie qui analyse les remarques des citoyens chapitre par chapitre de l'avant-projet de plan.

indicateur de développement durable. Par exemple, Inter-environnement Bruxelles *"propose d'élaborer un autre indicateur (que le PNB) qui tienne compte des activités économiques mais aussi des richesses environnementales et sociales d'un pays et des pertes encourues dans ces domaines. D'ailleurs, une catastrophe naturelle (comme celle de l'Erika) a un effet pervers sur la comptabilité nationale car les activités de nettoyage et de dépollution sont comptabilisées positivement dans le calcul du PNB et contribuent à augmenter la richesse du pays"*.

- Enfin, les citoyens et associations font référence à certains indicateurs développés au niveau international, qui rassemblent plusieurs dimensions du développement et s'inscrivent dans une optique de développement durable. Il s'agit de l'empreinte écologique et de la capacité de charge qui sont très souvent mentionnés, mais aussi de l'index de bien-être économique durable<sup>1</sup> et l'indice de développement humain<sup>2</sup> Ils souhaitent que ces indicateurs soient sélectionnés et calculés pour la Belgique.

L'avis du CFDD va dans le même sens que celui des citoyens et associations. Tout d'abord, il veut compléter les indicateurs qu'il appelle traditionnels (exemple: PIB) par des indicateurs prenant mieux en compte les dimensions environnementales et sociales du développement: *"Le CFDD estime qu'il faudrait compléter les indicateurs traditionnels (app 93-96) avec les indicateurs macro-économiques adaptés."*(54). Il exprime aussi le souhait que l'empreinte écologique et la capacité de charge soient développés pour la Belgique: *"Le CFDD demande que le plan (...) montre cet impact (l'impact des modèles de production et de consommation et de la politique des pays industrialisés sur les pays en développement) à l'aide d'un indicateur comme l'empreinte écologique."*(32). Pour la capacité de charge, le CFDD parle d'espace environnemental: *"Le concept d' 'espace environnemental' se réfère à cette limitation ainsi qu'aux droits égaux de chaque citoyen du monde d'utiliser un environnement. Le Conseil plaide en faveur d'un examen plus approfondi de ce concept comme indicateur possible du développement durable."*(33).

### 6.6.2.3 Communication

De nombreux commentaires ont été faits sur la nécessité de communiquer et de bien communiquer l'information en matière de développement durable. Parmi les différentes observations, trois aspects de la communication ont pu être distingués, bien qu'ils soient intimement liés l'un à l'autre. Il s'agit de la compréhension, de l'accessibilité et de la présentation des indicateurs.

- En matière de compréhension de l'information diffusée, les citoyens et associations souhaitent que les indicateurs soient clairs et simples. D'importants efforts de vulgarisation sont demandés. Les indicateurs doivent être expliqués et ne doivent pas être trop techniques afin d'être compris par tous. Ils doivent aussi être limités car une trop grande quantité d'information nuit à sa compréhension.
- Concernant l'accessibilité, les indicateurs doivent être accessibles et accessibles à tous. Plusieurs propositions sont faites pour recourir aux médias et à internet pour publier les indicateurs, ainsi que pour avoir une publication annuelle avec des indicateurs de développement durable (qui ferait l'objet d'une conférence de presse). Le CFDD *"demande aussi que les indicateurs soient publiés sous une forme accessible"* (343).

---

1. Index of sustainable economic welfare. Cet indicateur est développé par Les Amis de la Terre ([http://www.foe.co.uk/campaigns/sustainable\\_development/progress/index.html](http://www.foe.co.uk/campaigns/sustainable_development/progress/index.html)).

2. Indicateur développé par le Programme des Nations unies pour le développement.

- Concernant la présentation des indicateurs, les citoyens souhaitent voir publier des tableaux de bord d'indicateurs (nombre limité d'indicateurs), comme cela est proposé dans l'avant-projet de plan pour les administrations publiques. Ils souhaitent également qu'un chapitre du plan soit consacré aux indicateurs afin de pouvoir être plus explicite et plus pédagogique sur le sujet.

#### 6.6.2.4 Rapidité versus qualité de l'information

Plusieurs associations souhaitent que des indicateurs de développement durable soient le plus rapidement possible sélectionnés et publiés même si des problèmes méthodologiques et statistiques subsistent. Ces derniers pourraient, selon elles, être améliorés au fur et à mesure des recherches. Il est néanmoins important de disposer au plus vite d'indicateurs. Inter-environnement Bruxelles demande dans son avis de *"ne pas attendre d'avoir effectué toutes les recherches et études (en matière d'indicateurs) pour agir. Le principe de précaution doit s'appliquer"*.

Ce souci est également exprimé par le CFDD: *"Les indicateurs du développement durable jouent un rôle important dans la prise de décision. Le CFDD recommande d'utiliser immédiatement, à côté des indicateurs actuels, les nouveaux indicateurs disponibles, même ceux qui peuvent encore être améliorés techniquement. L'utilisation, par exemple, d'un produit national adapté (avec des corrections en matière sociale et d'environnement) et de l'Index of Sustainable Economic Welfare (ISEW) ne doit pas être reportée. Peu à peu, les indicateurs utilisés devront être améliorés et affinés. Selon le Conseil, il est préférable d'utiliser ces instruments de mesure du développement durable imparfaits et de les adapter ensuite, plutôt que de continuer d'utiliser seulement les indicateurs économiques traditionnels."* (342).

Cet avis largement partagé est néanmoins nuancé par le Vlaams Economisch Verbond. Celui-ci estime qu'il faut être prudent avec les nouveaux indicateurs tel que l'empreinte écologique qui sont encore en phase d'élaboration: *"Indicatoren die de relatie leggen tussen economische activiteiten en de impact op de omgeving, zoals de ecologische voetafdruk, vormen een mogelijk uitgangspunt. Het gebruik van dergelijke indicatoren staan echter nog in de kinderschoenen en de bekomen resultaten mogen dan ook niet beschouwd worden als absolute cijfers, maximaal wel als een vergelijking tussen analoge activiteiten."*

#### 6.6.2.5 Participation

La participation de la société civile à l'élaboration des indicateurs est un élément qui est revenu plusieurs fois dans les remarques faites sur l'avant-projet de plan fédéral. Les citoyens souhaitent être davantage impliqués dans le choix des indicateurs. L'Université Catholique de Louvain-la-Neuve demande que les universités soient associées aux travaux sur les indicateurs pour garantir leur base scientifique. Le CFDD est également et évidemment sensible à cette question de la participation de la société civile à la sélection des indicateurs: *"Le CFDD attire l'attention sur l'importance de la participation des groupes sociaux lors de la détermination d'indicateurs de développement durable. Les indicateurs ne doivent pas uniquement être corrects sur le plan scientifique et technique mais doivent aussi avoir une base sociale."*(343). Il ajoute aussi que *"(...) Comme le choix de ces indicateurs est essentiel (pour éclairer la décision politique), le Conseil demande expressément à y être associé."* (324).

Au niveau des institutions, il est observé que la structure fédérale représente un obstacle pour l'établissement des indicateurs. Il est demandé que le travail sur les indicateurs soit fait en coopération avec les régions et que les travaux effectués par les régions soient pris en compte. La Région wallonne insiste notamment pour que ses travaux en matière d'indicateurs environnementaux soient pris en compte "dans un souci d'efficacité et de cohérence".

#### 6.6.2.6 Utilité des indicateurs

Plusieurs citoyens et associations ont réagi sur l'utilité des indicateurs. Ils mentionnent notamment:

- que les indicateurs doivent permettre d'évaluer les mesures mises en oeuvre;
- qu'ils doivent servir à définir des objectifs et à évaluer les résultats: "*om de strategische doelstellingen te realiseren is het gebruik van indicatoren een goed uitgangspunt*" (Vlaams Economisch Verbond);
- qu'il faut distinguer les indicateurs intermédiaires des indicateurs finaux;
- qu'ils doivent être repris dans l'élaboration des rapports fédéraux de développement durable élaborés par la Task Force Développement durable et dans les rapports annuels établis par les représentants des départements au sein de la Commission interdépartementale du développement durable (CIDD) (avis entre autres de la Région flamande).

Il est donc intéressant d'observer au travers de ces remarques qu'une préoccupation quant à la bonne utilisation des indicateurs existe ainsi qu'une conscience de leur utilité au sein du cycle de la prise de décision (reporting, planning, implementation, monitoring).

Le CFDD insiste également sur le rôle des indicateurs pour l'évaluation des politiques "*Des indicateurs doivent être associés à la mise en œuvre des politiques en matière de développement durable afin de permettre d'en évaluer l'état d'avancement et en faciliter l'évaluation par les acteurs sociaux. Un effort tout particulier doit être fait pour envisager les effets à long terme des choix politiques actuels*" (324). Il ajoute dans un autre paragraphe consacré aux évaluations intermédiaires du plan que: "*Pour contrôler son évolution, les indicateurs de développement durable jouent ici également un rôle important.*"

Un autre élément mentionné dans l'enquête publique relatif à l'utilité des indicateurs est la nécessité que les indicateurs soient comparables au niveau international. Le Vlaams Economisch Verbond insiste sur cette caractéristique: "*De internationale vergelijkbaarheid moet worden nagestreefd door een optimale samenwerking met buitenlandse en/of internationale organisaties*".

#### 6.6.2.7 Suivi et gestion des indicateurs

Quant au suivi des indicateurs, l'idée proposée dans l'avant-projet de plan de désigner "*un fonctionnaire par département qui servirait de point focal pour les indicateurs de développement durable*"<sup>1</sup> est généralement très bien accueillie. Les remarques vont même dans le sens de ne pas limiter cette mesure à un fonctionnaire si la taille du département en nécessite plus d'un. Par exemple, le Bond Beter Leefmilieu insiste pour que les moyens humains et financiers nécessaires au suivi des indicateurs soient libérés, condition pour atteindre les

---

1. Avant-projet de plan fédéral (§535).

objectifs annoncés: *“De nodige menselijke en financiële middelen zullen beschikbaar gemaakt worden omdat in de verschillende diensten de waarden van de nodige indicatoren voor duurzame ontwikkeling op de voet zouden kunnen gevolgd. Tussentijdse bijsturing wordt op die wijze mogelijk, en de kans dat de strategische einddoele gehaald worden des te reëler.”*

Le CFDD soutient également cette mesure et demande de ne pas la limiter à un fonctionnaire par service si les besoins sont plus importants: *“L'avant-projet de plan annonce qu'un fonctionnaire sera désigné par service avant la fin de la période du plan, afin de rassembler des indicateurs de développement durable (app 535). Le CFDD trouve qu'il faut au moins un fonctionnaire et que leur nombre doit être déterminé selon les besoins du service.”* (345).

La Région flamande soutient également cette mesure qui, selon elle, participe et contribue pleinement à l'application du principe d'intégration de la Déclaration de Rio.

#### **6.6.2.8 Disponibilité des données**

Il ressort des observations que de nombreux citoyens font bien la distinction entre les indicateurs d'une part, et les données nécessaires à la publication régulière des indicateurs, d'autre part. Plusieurs citoyens remarquent que la disponibilité de statistiques est insuffisante et qu'une bonne base statistique est nécessaire pour la publication d'indicateurs. Ils soulignent par exemple le manque de données en matière d'émissions de polluants dans l'air. Certaines propositions sont même faites pour améliorer la disponibilité des données, telles qu'intégrer la collecte de données en matière de développement durable au recensement de la population en 2001 ou répéter les enquêtes de mobilité financées par les Services fédéraux des affaires scientifiques, techniques et culturelles. Une proposition est également faite par le VODG pour distinguer les indicateurs qui sont déjà quantifiables de ceux qui sont encore en préparation.

Le CFDD fait plusieurs propositions pour améliorer la collecte de données en matière de développement durable: *“Le CFDD approuve la proposition de viser aussi le développement durable lors des enquêtes nationales permettant la collecte des informations sur la société (app 536). Dans cet ordre d'idées, le Conseil recommande que les recensements décennaux de l'Institut National de Statistique (INS) soient poursuivis.”* (346).

#### **6.6.2.9 Participation au programme de travail de la Commission du développement durable des Nations unies (CSD)**

Plusieurs associations souhaitent que la Belgique continue à s'impliquer et à participer activement à l'exercice de test des indicateurs de développement durable mené par la CSD. Ils insistent pour que la société civile y participe comme prévu dans le projet de la CSD.

Le CFDD souhaite que cette action de la Belgique en matière d'indicateurs de développement durable soit mieux précisée dans le plan: *“Le CFDD rappelle que la Belgique a décidé, le 4 juin 1996, de devenir un pays "d'essai" dans le cadre du programme du CSD en matière d'indicateurs de développement durable. Le Conseil constate que l'avant-projet de plan n'y fait pas allusion. Le Conseil espère que le plan contiendra un état de la question succinct et les éventuels engagements pour l'avenir.”*(348).

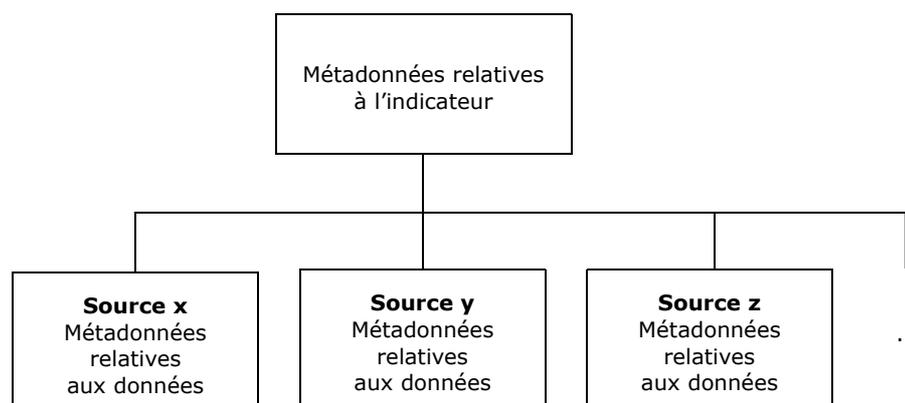
## 6.7 Annexe 7: Structure de la banque de données pour l'enregistrement des métadonnées et des données des indicateurs présentés dans les rapports fédéraux sur le développement durable

### 6.7.1 Structure de la fiche méthodologique

La fiche méthodologique constituée par la Task Force Développement durable est composée de 2 parties. La première partie, appelée "fiche indicateur", comprend une série de champs d'information spécifiques à l'indicateur, tels que sa définition, sa pertinence, son objectif, etc. La seconde partie, appelée "fiche source", comprend une série de champs spécifiques aux données nécessaires pour calculer l'indicateur, comme par exemple, l'unité de mesure, la source des données, les chiffres, etc.

Cette distinction entre "fiche indicateur" et "fiche source" s'explique car plusieurs sources de données (Institut national des statistiques, Eurostat...) peuvent exister pour un indicateur. La figure 9 ci-dessous offre une représentation visuelle des deux parties de la fiche méthodologique.

**FIGURE 9 - Structure d'une fiche méthodologique standard**



Si le responsable de l'indicateur X souhaite indiquer dans la banque de données plusieurs sources différentes nationales et/ou internationales pour un même indicateur, il devra donc remplir plusieurs "fiches source" qui seront liées à une même "fiche indicateur" (partie 1). Dans la majorité des cas, l'auteur indiquera une seule source; néanmoins il était important de prévoir le cas où différentes sources veulent être mentionnées.

## 6.7.2 Contenu de la fiche méthodologique

Le tableau ci-dessous donne une représentation du contenu de la fiche méthodologique structurant la banque de données.

La partie I ou "fiche indicateur" comprend 4 grandes rubriques d'information:

- des informations générales relatives à l'indicateur;
- des informations relatives à sa situation dans le contexte du développement durable;
- des informations relatives à son utilisation;
- des informations relatives aux données existantes pour cet indicateur.

La partie II ou "fiche source" comprend les informations relatives aux données utilisées pour construire l'indicateur et les données elles-mêmes.

Le tableau représente la structure de la fiche méthodologique et la façon dont il faut la remplir à l'aide de 5 colonnes:

- la première colonne "métadonnées" contient le nom des métadonnées composant la banque de données;
- la deuxième colonne "description de la métadonnée" comprend une description/ définition de chaque métadonnée;
- la troisième colonne "caractère de l'information à fournir" précise s'il est obligatoire de fournir une réponse dans la banque données. Le caractère facultatif ou obligatoire est représenté à l'aide d'un point d'exclamation (voir ci-dessous);
- la quatrième colonne "information à fournir" est la colonne à remplir avec les informations demandées. Dans certains cas, l'information à fournir est préétablie (voir ci-dessous).
- la cinquième colonne "commentaires" a été ajoutée pour laisser la possibilité de fournir des commentaires supplémentaires pour chaque champ d'information. Néanmoins, pour certaines métadonnées, les commentaires sont obligatoires.

Il va de soi qu'une série d'informations sont obligatoires (auteur, dernière date de modification, statut, code). La banque de données prévoit aussi d'accueillir des indicateurs dont l'information est de qualité inégale. Pour caractériser la qualité de cette information introduite par les experts qui alimentent la banque de données, une légende a été utilisée dans les cases ci-dessous.

Dans cette légende, le caractère obligatoire de l'information est représenté à l'aide de points d'exclamation: 3 points d'exclamation (! ! !) signifient que l'information est obligatoire, 1 point d'exclamation (!) signifie que l'information est facultative. Dans la colonne "commentaires", quand il n'y a pas de point d'exclamation, cela signifie que la banque de données ne comprend pas la possibilité de faire un commentaire.

Dans certains champs, l'information à fournir est préétablie. Par exemple, dans les champs "intelligibilité", "sensibilité", l'information à fournir se fait à l'aide des symboles (↑: élevé, →: moyen, ↓: faible); dans d'autres champs comme "échelle spatiale", "chapitre d'Action 21", des choix multiples sont proposés.

### 6.7.2.1 Partie I: Informations générales

Meta-donnée	Description de la métadonnée	Caractère de l'information à fournir	Information à fournir	Commentaires
<b>1.1 L'indicateur</b>				
1.1.1 Nom	Quel est le nom de l'indicateur?	!!!		
1.1.2 Définition	Quelle est la définition de l'indicateur? Que décrit-il? Quelles sont ses variables?	!!!		
1.1.3 Terminologie	Définition des termes et des concepts invoqués dans l'indicateur	!		
1.1.4 Unité de mesure	%, km...	!!!		
1.1.5 Echelle spatiale	Echelle spatiale décrite par l'indicateur. Choisir un ou plusieurs éléments.	!!!	Cocher: - Communale - Régionale - Nationale - Européenne - Internationale - non spécifique	
1.1.6 Intelligibilité	L'indicateur peut-il être facilement compris et assimilé par le public?	!!!	↑ → ↓	!!!
1.1.7 Sensibilité (variabilité)	Les données relatives à l'indicateur varie-t-elles rapidement aux changements politiques?	!	↑ → ↓	
<b>1.2. Situation dans le contexte du développement durable</b>				
1.2.1 Composante	Composantes du DD. Indiquez la ou les composante (s). Possibilité d'en sélectionner plusieurs.	!!!	Environnementale – Sociale – Economique – Institutionnelle	!
1.2.2 Liens	Décrire le type de liens entre les 3 composantes du DD	!!!		
1.2.3 Chapitre d'Action 21	Identifier le chapitre principal d'A21 auquel se rapporte cet indicateur. Cocher un seul chapitre.	!!!	cocher: un chapitre d'Action 21 (liste des 21 chapitres)	
1.2.4 Chapitre d'Action 21 en relation	Indiquez les autres chapitres d'Action 21 auxquels se rapporte l'indicateur. Possibilité de cocher plusieurs chapitres ou de ne cocher aucun chapitre.	!!!	cocher: 0, un ou plusieurs chapitres d'Action 21 (liste des 21 chapitres)	!
1.2.5 Problématiques spécifiques	Cocher la problématique spécifique à laquelle se rapporte l'indicateur. Cocher une seule problématique, ou aucune si l'indicateur ne se rapporte à aucune de ces problématiques.	!!!	cocher: - tabac - maladies respiratoires (cadre professionnel) - digital divide - économie sociale - surpêche - transport - énergie - financement éthique - surendettement - ozone - stratégies de production des entreprises	!

Meta-donnée	Description de la métadonnée	Caractère de l'information à fournir	Information à fournir	Commentaires
1.2.6 Politique transversale	L'indicateur fait-il référence à une politique transversale? Si oui, laquelle? si non, ne rien sélectionner.	!	cocher: - Fiscalité - Information pour la prise de décision - Coopération au développement - Budget - Science - Commerce - Justice - Sécurité - Participation des GGS	!
1.2.7 Grands groupes sociaux	L'indicateur se rapporte-t-il spécifiquement à un des grands groupes sociaux d'Action 21? Si oui, sélectionner ceux auxquels il se rapporte. Si non, ne sélectionner aucune possibilité.	!!!	cocher: - Femmes - Enfants et jeunes - Populations autochtones - ONG - Collectivités locales - Travailleurs et syndicats - Commerce et industrie - Communauté scientifique et technique - Agriculteurs	!
1.2.8 Enjeu	A quel enjeu d'un DD l'indicateur fait-il référence? Quelle est la problématique qu'il décrit?	!!!		
1.2.9 DPSIR	A quelle(s) fonction(s) du cadre DPSIR l'indicateur correspond-il?	!!!	cocher: D – P – S – I – R	!
1.2.10 Pertinence	L'indicateur permet-il de décrire avec précision une question relative à la problématique de DD? Permet-il de mettre en évidence le caractère 'insoutenable' de la problématique?		↑ → ↓	!!!
1.2.11 Limites de l'indicateur	Quelles sont les limites de l'indicateur pour décrire le problème? Quelles sont les faiblesses de l'indicateur?	!		
1.2.12 Consensus/acceptabilité scientifique	Est-ce que la méthodologie utilisée pour décrire, construire et calculer l'indicateur est fiable?	!!!	↑ → ↓	!

### 1.3 Cadre d'utilisation de l'indicateur dans le contexte du développement durable

1.3.1 Objectif	Est-ce que l'indicateur est utilisé pour préciser un objectif politique?	!!!	Oui / Non / Partiellement	!!! Si oui, où ?
1.3.2 Indicateur repris dans un (des) rapport(s) fédéral(aux) de DD?	Est-il utilisé dans un des rapports fédéraux de DD? Si oui, le(s)quel(s)? Indiquez le numéro. Si non, ne rien sélectionner.	!!!	cocher: R1 R2 R3	!
1.3.3 Indicateur repris dans un (des) plan(s) fédéral(aux) de DD?	Est-il utilisé dans un des plans fédéraux de DD? Si oui, le(s)quel(s)? Indiquez le numéro. Si non, ne rien sélectionner.	!!!	cocher: P1 P2 P3	!
1.3.4 Indicateur liste CSD	L'indicateur est-il repris dans la liste de la CSD?	!	Oui / Non	!

Meta-donnée	Description de la métadonnée	Caractère de l'information à fournir	Information à fournir	Commentaires
1.3.5 Utilisation au niveau international en dehors de la CSD	L'indicateur est-il utilisé au niveau international en dehors de la CSD? Fait-il référence à des traités, des lois, des accords, des actes?	!	Oui / Non	!!! Si oui, où ?
1.3.6 Information en matière de prospective	L'indicateur fait-il l'objet d'exercice de prospective (scénarios, modèles mathématiques prévisionnels, approche participative, analyse de risques, etc.)?	!	Oui / Non	!!! Si oui, citez l'étude/le projet et donnez quelques éléments d'information
<b>1.4 Informations générales sur les données</b>				
1.4.1 Disponibilité des données	Donner une appréciation générale sur la disponibilité des données pour cet indicateur.	!	↑ → ↓	!
<b>1.5 Autres</b>				
1.5 Autres commentaires	Informations complémentaires relatifs à l'indicateur si nécessaire	!		

### 6.7.2.2 Partie II: Métainformations relatives à la source de données (remplir autant de fois qu'il y a de sources)

Meta-donnée	Description de la métadonnée	Caractère de l'information à fournir	Information à fournir	Commentaires
<b>2.1. Niveau géographique de la source</b>	Indiquer s'il s'agit d'une source nationale ou internationale	!!!	National/international	!
<b>2.2 Sources</b>	Donner la source de données pour l'indicateur, et pour les variables qui le constituent	!!!	Publication de l'indicateur Institution: Auteur(s): Références:  Données utilisées pour l'indicateur, si différent Institution: Auteur(s): Références:	!
<b>2.3 Utilisation des données</b>	Peut-on utiliser les données sans autorisation? (excepté la mention de la source)	!!!	Oui / Non	!!! Si non, indiquer la procédure à suivre pour utiliser les données.
<b>2.4 Ventilation spatiale des données</b>	Sont-elles disponibles pour la Belgique? S'agit-il de données internationales (agrégées), régionales ou locale de la Belgique?	!	National / International / Autre	!!!
<b>2.5 Type de données</b>	Mesure, enquête, estimations, modèle, combinaison de ces types de données ou autres? Information soit pour les données relatives à l'indicateur soit pour les données relatives aux variables qui composent l'indicateur	!		!
<b>2.6 Période couverte</b>	Période de temps couverte par les données (ex: 1995-1999)	!!!		!
<b>2.7 Actualisation des données</b>	Donner la fréquence d'actualisation des données	!	Cocher: Journalière / Hebdomadaire / Mensuelle / Trimestrielle / Annuelle / Non régulier / Autre	!
<b>2.8 Date de la dernière révision</b>	Indiquer la date de la dernière révision	!		!
<b>2.9 Comparaison dans le temps</b>	Peut-on effectuer des comparaisons de l'indicateur dans le temps? Est-ce que la série temporelle est complète dans le temps? Est-ce que la méthodologie utilisée est consistante dans le temps?	!	Oui / Non	!!!
<b>2.10 Comparaison dans l'espace</b>	Peut-on effectuer des comparaisons de l'indicateur entre différentes zones géographiques, notamment entre pays? Est-ce que la méthodologie utilisée est consistante entre les pays?	!	Oui / Non	!!! si oui: à quelle échelle: Européen / International/ Autre
<b>2.11 Autres problèmes méthodologiques</b>	Ex: Peut-on émettre un doute sur les sources ou sur la méthode de collecte des données?	!		

Meta-donnée	Description de la métadonnée	Caractère de l'information à fournir	Information à fournir	Commentaires
<b>2.12 Autres commentaires</b>	Donner d'autres commentaires relatifs aux données (exemple: payant...) si nécessaire	!		
<b>2.13 Chiffres</b>	Donner les chiffres (lien xls)	!!!		
<b>2.14 Représentation graphique</b>	Type de graphiques ou de tableaux qui convient le mieux	!	Cocher: Column / Lines /Pie / Scatter / Area / Maps / Autres	!!! si autre